► Un programme d'investissement important

La Ville se veut volontariste en la matière et continuera à s'engager dans l'avenir pour accompagner les transitions nécessaires du territoire. Les efforts de gestion, l'excédent disponible, le recours à l'emprunt de manière ciblée, ainsi que les financements attendus des partenaires institutionnels de la Ville permettront de dégager une enveloppe d'investissements de 25 M€ sur les deux prochains exercices, soit de 2025 et 2026. Sur la durée de la mandature (2020-2026), c'est un montant de plus de 59 M€ d'investissements qui auront été financés et injectés dans l'économie et le territoire.

b. Une santé financière saine qui permet la poursuite des objectifs fixés

Si la Ville est confrontée à un contexte particulièrement incertain, comme l'ensemble des collectivités, ménages et entreprises, l'esprit de responsabilité et une gestion rigoureuse lui permet de regarder l'avenir avec confiance en ses capacités d'adaptation.

Ainsi, la préservation d'un cadre de vie exceptionnel et le maintien d'un haut niveau de services publics demeurent la priorité de l'équipe majoritaire, dans le cadre d'un budget 2025 solide, robuste, porteur d'avenir et caractérisé par la poursuite des investissements structurants ainsi que la préservation fiscale des ménages et des entreprises de la commune.

En effet, malgré les mesures extérieures comme le nouveau prélèvement sur recettes ou encore la hausse des cotisations retraites, deux dispositifs qui représentent à eux seuls **315 K€ de dépenses supplémentaires pour la Ville**, soit plus de deux points d'impôts[10], l'équipe majoritaire souhaite poursuivre le chemin tracé et maintenir ses objectifs.

Aussi, dans la continuité des exercices précédents, la **gestion rigoureuse des deniers publics par la municipalité, permettra de préserver et de développer le service au public tout en gardant le cap d'une politique d'investissements ambitieuse pour le territoire, conjuguant l'impératif de la transition écologique tout en continuant l'amélioration de la qualité de la vie des Illkirchoises et Illkirchois.** La déclinaison de ces objectifs se traduira par des choix politiques forts.

Ainsi, l'année 2025 sera une nouvelle année de réalisation avec la poursuite et la concrétisation de nombreux projets d'investissement d'envergure comme le chantier du nouvel hall des sports, l'Illkirch-Graffenstaden Arena (4 millions d'euros en 2025), ou encore l'aménagement en synthétique du terrain d'honneur du CRIG (1,4 millions d'euros 2025). Un complément d'enveloppe de 77 K€ permettra également de finaliser la végétalisation du Forum dont l'inauguration est prévue le 29 mars. Par ailleurs, après

[10] *La valeur du point d'impôt en 2024 s'élève à 155 K€ pour la Ville. Il s'agit de la valeur théorique, à base constante 2024, du produit de la fiscalité directe obtenu en procédant à une augmentation des taux d'imposition direct de + 1 %.*

l'acquisition du foncier en 2023, les études de programmation nécessaires pour la réalisation de la nouvelle Maison de l'Enfance, de la Jeunesse et des Associations (MEJA) seront lancées (50 K€ prévus à cet effet dans le budget 2025). Enfin**, les programmes pluriannuels déjà engagés comme la végétalisation des cours d'écoles et la rénovation énergétique des bâtiments seront poursuivis comme prévus**.

En parallèle de ces chantiers en cours de réalisation, **de nouveaux programmes seront lancés en 2025 afin de répondre aux enjeux de la Ville de demain conformément aux priorités municipales**. C'est ainsi **3 nouvelles autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP) qui seront proposées au vote du Conseil Municipal** lors de la séance d'approbation du Budget Primitif 2025.

Une nouvelle AC/CP de **1,4 M€ sur 3 ans sera dédiée au développement de la vidéo protection** avec une première tranche de 550 K€ déployée en 2025. Au total, **ce sont à minima 52 zones d'implantations et 250 vues supplémentaires qui seront couvertes, faisant de ce dispositif un outil central la politique de prévention et de sécurité de la Ville.**

Après la réalisation d'une tribune végétalisée pour la FAIG, une nouvelle opération d'envergure sera programmée sur le site avec une première inscription budgétaire en 2025, dans l'objectif de rassembler en un seul site toutes les activités du club et visant l'aménagement d'une nouvelle tribune vestiaire. Une première enveloppe de 50 K€ sera inscrite pour ce programme en 2025.

Enfin, une nouvelle opération de **680 K€ sur 3 ans sera créée afin de garantir la sécurité et permettre le renouvellement de l'infrastructure informatique de la Ville,** dont 220 K€ en 2025. Sur cette enveloppe, un montant de **480 K€ sera dédié au renouvellement des serveurs et la mise à niveau de leur sécurité face aux risques cyber[11].** Un autre montant de **200 K€ sera consacré au déploiement d'un nouveau système d'information de gestion financière et de gestion des ressources humaines afin d'améliorer les capacités de pilotage de la Ville et de garantir la bonne administration de la collectivité.** Les solutions en place ont été mises en œuvre il y a une vingtaine d'année et arrivent à bout de souffle d'un point de vue métier, pour un coût onéreux au regard du service rendu.

Par ailleurs, les crédits nécessaires à la réalisation des études urbaines en vue de la requalification du secteur de la Schlossmatt seront repris au Budget 2025 (report de crédit 2024). A termes, l'idée est de reconquérir les berges de l'ILL pour en faire un axe de vie structurant et agréable, tout en programmant la réhabilitation et la transformation des infrastructures publiques existantes comme le Gymnase.

[11] *Le risque cyber peut revêtir des formes diverses pour les administrations et entreprises. Il s'agit de l'ensemble des risques liés à l'usage des technologies numériques et il peut être défini comme un risque opérationnel portant sur la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des données et systèmes d'informations. Il peut s'agir d'une erreur humaine et non intentionnelle (téléchargement involontaire d'un logiciel malveillant par exemple) ou d'un accident. Il peut s'agir également d'une malveillance informatique volontaire telle que l'attaque d'un hacker via un logiciel installant un virus informatique (malware), une tentative de récupération d'informations confidentielles en se faisant passer pour une entité connue (phishing), l'interception de communications sur des réseaux wifi public, l'exploitation de failles dans des logiciels sans oublier les rançongiciels. Aujourd'hui, la grande majorité des sinistres cyber est liée à une cyberattaque, en forte hausse depuis 2019.*

La qualité de vie des Illkirchoises et Illkirchois sera également au rendez-vous des réalisations, avec de nombreux investissements dans les écoles, les infrastructures sportives ou culturelles, avec **notamment une augmentation de 150 K€ de la participation versée à la SPL Illiade et l'inscription de 300 K€ pour procéder au changement des sièges complets de la salle de spectacle**. Cet investissement important permettra de renforcer l'attractivité de la structure en améliorant le confort des spectatrices et spectateurs. **Rendu possible grâce aux bons résultats financiers constatés en 2024, le maintien et l'actualisation du plan pluriannuel d'investissement, permettront de garder le cap des objectifs fixés. Cela conduira à l'inscription de nouveaux investissements pour un montant de près de 10,2 M€. En intégrant les reports de crédits 2024, ce sont plus de 13,3 M€ qui seront consacrés dans le budget 2025 au territoire, ses habitantes et ses habitants.**

La préservation du pouvoir d'achat de nos concitoyens se poursuivra avec le respect de l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et la prise en charge intégrale par la Ville des augmentations de prix impactant les services municipaux (= aucune augmentation des tarifs municipaux à l'usager en 2025).

Les aides pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique et pour l'acquisition d'un dispositif d'alarme anti intrusion seront maintenues.

Le montant des subventions versées aux associations sera également préservé avec la volonté de renforcer les partenariats déjà existant.

La Ville viendra également en soutien de son délégataire sur la petite enfance pour qu'il puisse faire face aux impacts financiers des Oubliés du Ségur et du versement mobilité, ainsi que la révision contractuelle prévue dans le cadre de la DSP. Au total, un montant prévisionnel supplémentaire de 238 K€ sera inscrit à ce titre au budget 2025, ce qui permettra de garantir le service tout en préservant les familles.

L'ensemble de ces priorités sera mise en œuvre sans recours à l'emprunt pour ne pas payer des charges financières inutiles. Cette stratégie permettra de préserver les ratios de solvabilité de la communes dans un contexte d'augmentation des autres postes de charges.

Au global, si la progression de certains postes de dépenses sera une réalité, notamment pour des raisons exogènes, les choix de gestion effectués ainsi que la bonne tenue du niveau des recettes permettront de respecter les engagements pris, tout en garantissant des marges d'action pour l'avenir.

Avec ce budget, la municipalité confirme, à l'image de tout le chemin parcouru depuis 2020, son engagement à transformer Illkirch-Graffenstaden tout en préservant une gestion budgétaire exemplaire. Chaque projet traduit une volonté d'offrir aux habitants une ville moderne, durable, accueillante, où la qualité de vie, la sécurité et l'attractivité sont des priorités.

c. Les niveaux d'épargnes envisagés pour 2025

	Montants en K€	Budget total 2024	CA 2024 Provisoire	OB 2025	Evolution OB2025 /Budget total 2024	
	Produit des services (Chap. 70)	1 591	1 781	1 729	138	8,7%
	Produit fiscal (Chap.73+731)	23 239	24 046	24 070	831	3,6%
	Dotations et participations reçues (Chap. 74)	3 795	3 951	3 794	-1	0,0%
	Autres produits de gestion courante (Chap. 75)	591	725	592	1	0,2%
	Remboursement frais de personnel (Chap. 013)	508	564	490	-18	-3,6%
(a)	**Recettes de gestion**	**29 723**	**31 067**	**30 675**	**952**	**3,2%**
	Charges à caractère général (Chap.011)	7 303	6 790	6 878	-425	-5,8%
	Charges de personnel (Chap. 012)	15 240	15 074	15 750	510	3,3%
	Autres charges de gestion courante (Chap. 65)	3 894	3 856	4 364	470	12,1%
	Atténuation de produit (Chap. 014)	37	37	127	90	242,6%
(b)	**Dépenses de gestion**	**26 474**	**25 758**	**27 119**	**645**	**2,4%**
(c) = (a) - (b)	**Epargne de gestion**	**3 250**	**5 309**	**3 556**	**306**	**9,4%**
	Produits financiers	2	6	2	0	0,0%
	Charges financières	25	23	46	21	85,6%
(d)	***Résultat financier***	**-24**	**-17**	**-45**	**-21**	**91,1%**
	Produits exceptionnels (& reprise sur provisions)	4	60	4	0	0,0%
	Charges exceptionnelles (& dot. aux provisions)	82	59	69	-13	-15,9%
(e)	***Résultat exceptionnel***	**-78**	**1**	**-65**	**13**	**-16,7%**
(f) = (c)+(d)+(e)	**Capacité d'autofinancement**	**3 148**	**5 293**	**3 446**	**298**	**9,5%**
(f') = (f)-(e)	***Capacité d'autofinancement courante***	**3 226**	**5 292**	**3 511**	**285**	**8,8%**
	Taux de CAF (CAF/ RRF)	11%	17%	11%		0,0%

De budget à budget[12], les dépenses de gestion évolueront de + 645 K€ (+ 2,4 %) alors que les recettes de gestion progresseront dans le même temps de + 952 K€ (+ 3,2 %). Ces deux évolutions conduiront à une progression de budget à budget de l'épargne de gestion de + 306 K€. La capacité d'autofinancement évoluera également à hausse (+ 298 K€).

Néanmoins il parait plus pertinent de raisonner en comparant ces ratios envisagés à ceux réalisés en 2024. En effet, le constat est différent puisque les dépenses de gestion évolueraient de + 1 361 K€ (+ 4,9 %) alors que les recettes de gestion diminueraient dans le même temps de - 393 K€ (-1,3 %).

Ces deux évolutions conjuguées produisent un effet ciseaux et conduisent à une contraction importante de l'épargne de gestion (- 1 754 K€). La CAF connaitrait un mouvement encore plus marqué passant de 5 293 K€ au CA 2024 à 3 446 K€ au BP 2025 (-1 847 K€). Cette dernière serait de 3 536 K€ sans le nouveau prélèvement sur recettes qui

[12] *Le budget total présenté ci-dessus représente le montant inscrit au Budget Primitif modifié des décisions budgétaires modificatives. En investissement, sont également ajoutés les reports (restes à réaliser). Ainsi, lorsque le terme « budget » est utilisé dans le présent rapport, il s'agira du budget total.*

s'impose à la Ville (DILICO pour 90 K€). La situation impose donc de rester prudent. Malgré une bonne année 2024, il y a bien une baisse des niveaux d'épargnes qui est attendue pour les années à venir. Cette situation concernera l'ensemble des collectivités dans le cadre des orientations nationales prises.

La capacité de désendettement prévisionnelle ressortira quant à elle à 0,7 années au budget primitif 2025 (contre 0,5 ans au CA 2024 provisoire et 0,3 ans au CA 2023).

Grâce à de solides fondamentaux financiers, et malgré une baisse attendue des niveaux d'épargnes par rapport à la tendance passée, la Ville conserve de bons niveaux de ratios de solvabilité.

d. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de gestion évolueront de + 2,4 % de budget à budget, soit + 645 K€. Les dépenses réelles de fonctionnement, qui correspondent aux dépenses de gestion auxquelles sont ajoutées les charges financières et les charges exceptionnelles, dont les dotations aux provisions, connaitront une évolution similaire (+ 654 K€, soit + 2,46 % de budget à budget).

Dans le détail, **les charges à caractère général** devraient s'établir à 6 878 K€ au BP 2025. Elles connaîtront donc une baisse de -5,8 %, soit - 425 K€ de budget à budget. Grâce à l'évolution favorable des prix et grâce aux investissements réalisés dans le cadre du plan climat, il est envisagé une baisse significative de la facture énergétique. En outre, cette dernière évoluerait de - 330 K€ par rapport au budget 2024 et de -302 K€ par rapport au réalisé 2024).

Les prestations de services évolueront également à la baisse de budget à budget (- 121 K€ ; - 5,6%). A contrario, les dépenses liées aux assurances augmentent de plus de 50 % par rapport au budget 2024, soit + 73 K€, à la suite du renouvellement des marchés concernés. Ce renouvellement s'inscrit dans un contexte de tension assurantiel pour les collectivités. En outre, face à la multiplication des aléas climatiques et la multiplication d'autres risques qui menacent les biens des collectivités (émeutes urbaines, piratage informatique…), les collectivités sont confrontées à de fortes hausses des primes et franchises des contrats d'assurance lors de leur renouvellement, ou à l'absence d'offres lors des ouvertures de plis, voire au retrait brutal de certains assureurs. Après la hausse des cotisations du contrat de la flotte automobile enregistrée en 2024, nous arrivons à un doublement de la prime versée par la Ville en 2 ans, ce qui représente un montant de 109 K€ supplémentaires pour la Ville (218 K€ en 2025 contre 109 K€ au CA 2023).

Enfin, les frais de nettoyage des locaux sont évalués en baisse de 97 K€ (-27,7 %) par rapport au budget 2024. En effet, la réforme du temps de travail des agents d'entretien employés par la collectivité permet la non-reconduction de la plupart des marchés en cours à compter du 1er mai 2025.

Les dépenses de personnel seront inscrites pour un montant de 15 750 K€, ce qui représentera une hausse + 508 K€ (+ 3,3 %) par rapport au budget 2024, et une hausse de

676 K€ (+ 4,5 %) par rapport au réalisé provisoire de 2024[13], dont 228 K€ liés à hausse des cotisations retraites. Hors revalorisation des cotisations retraites, l'évolution de ce chapitre serait de + 1,85 % de budget à budget et + 2,97 % par rapport au réalisé 2024

Les autres charges de gestion courante augmenteront de plus de 470 K€ par rapport au budget 2024 (+ 12,1 %).

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de la compensation pour contrainte de service public versée par la Ville dans le cadre de la délégation de service public relative à la gestion des structures d'accueil de la petite enfance (+ 238 K€).

Le montant versé par la Ville dans le cadre de la délégation de service public relative à l'exploitation de l'Illiade et de la Villa sera proposée pour un montant de 2 050 K€, soit une augmentation de + 150 K€ de budget à budget. Cette augmentation s'explique principalement par l'organisation de la nouvelle fête de l'automne et par la prise en compte du recrutement d'un Directeur Général pour la SPL.

La subvention versée au CCAS se stabilisera quant à elle à 230 K€ qui correspondent aux besoins de la structure.

Parmi les atténuations de produits, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales est envisagé au même montant que perçu en 2024, c'est-à-dire 37 K€. A ce montant s'ajoute le nouveau prélèvement sur recettes appelé DILICO dont le montant est estimé à 90 K€.

S'ils demeurent très bas, les frais financiers seront orientés à la hausse (+ 21 K€) avec la première échéance de remboursement de l'emprunt dit « Intracting » perçu en 2024 pour la rénovation de l'éclairage public interviendra en avril 2025.

Un montant de 25 K€ sera proposé sous **le chapitre provision** afin de prendre en charge les éventuels risques financiers liés au contentieux, aux créances douteuses ou aux indemnités liées au compte épargne temps.

Enfin, dans la nomenclature M57, **les dépenses exceptionnelles** sont devenues des charges spécifiques. Elles évoluent de 39 K€ en raison d'une régularisation de récupération de charges 2024 à réaliser en 2025. A noter qu'un titre sera émis en recettes pour le même le même montant.

Les évolutions par chapitre seront détaillées dans le cadre du rapport sur le budget primitif 2025.

e. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de gestion progresseront de 3,4 % de budget à budget, soit + 1 014 K€. Les recettes réelles de fonctionnement connaitront une évolution similaire pour atteindre 30 680 K€.

[13] *Se référer à la partie ressources humaines du présent rapport.*

Cette hausse est issue essentiellement de la fiscalité directe locale qui progresserait de 660 K€ de Budget à Budget pour atteindre 16 180 K€. L'évolution par rapport au montant réellement perçu en 2024 est bien moindre et s'élève à **+ 263 K€** (hors rôle complémentaire), voici la décomposition de cette évolution :

- Depuis 2018, le coefficient de revalorisation des bases fiscales est désormais égal au taux de variation entre novembre de N-2 et novembre de N-1 de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Ce dernier a connu un taux de variation, entre novembre 2023 et novembre 2024, de + 1,7 %. Pour mémoire, l'évolution de ce coefficient était de 3,9 % en 2024 et 7,1 % en 2023. Cette revalorisation a été appliquée aux habitations, dépendances et locaux commerciaux non révisés et son impact sur le montant de taxe foncière perçu est estimé à **+ 192 K€** (coefficient correcteur inclus).

- Depuis la révision des valeurs locatives des locaux commerciaux de 2017, les bases d'imposition de ces locaux sont fixées grâce aux grilles tarifaires départementales. Tous les ans ces grilles sont actualisées de façon à coïncider avec la réalité du marché locatif. Ainsi, tous les ans, un coefficient départemental est appliqué, pour 2025, ce coefficient est égal à 0,7 %. L'impact de cette revalorisation sur le montant de taxe foncière perçu est estimé à **+ 29 K€.** Un dispositif de lissage a été mis en place à la suite de cette réforme afin d''introduire une progressivité dans ses effets. Le montant reversé à la collectivité au titre de ce lissage s'élevait à 52 K€ en 2023 et 35 K€ en 2024. Pour 2025, il est estimé à 20 K€, soit **-15 K€.**

- Conformément à l'article 1383 du Code Général des Impôts, les constructions nouvelles, reconstructions et additions de constructions à usage d'habitation sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent leur achèvement. La Commune, dans une délibération du 23 septembre 2021, a limité cette exonération à 40 % de la base imposable. Pour 2025, le montant de taxe foncière exonérée pendant 2 ans (c'est-à-dire en 2023 et 2024) revenant à imposition est estimé à **+ 93 K€.**

- En vertu de l'article 1383-0B du Code Général des Impôts et d'une délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2024, les logements ayant fait l'objet de travaux d'économie d'énergie peuvent être exonérés de la part communale de la taxe foncière sur propriétés bâties durant trois ans sous certaines conditions. Les nouvelles demandes en la matière se multiplient, l'impact de ces dernières sur le montant de taxe foncière perçu en 2025 est estimé à **-17 K€.**

- Concernant le produit de la taxe d'habitation sur résidences secondaires, des dégrèvements étaient prévus en 2024, le montant était estimé à 187 K€ au BP 2024. Le montant de taxe foncière perçu a effectivement diminué de 92 K€ entre 2024 et 2023. Par prudence, le montant de taxe foncière pour 2025 a été estimé en **baisse de 20 K€.**

Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation est réévalué pour tenir compte du montant plus important que prévu perçu en 2024 (1 000 K€, soit + 200 K€ ; + 25 %). La taxe sur la consommation d'électricité est également attendue en hausse (+ 70 K€ ; +13 %). Enfin, le fonds de péréquation intercommunal et communal sera inscrit pour un montant de 276 K€,

soit 90 % du montant perçu en 2024. Pour mémoire, cette nouvelle recette perçue seulement depuis 2023, s'avère difficile à prévoir. Elle bénéficie néanmoins en cas de perte d'éligibilité d'une garantie de sortie dégressive, durant les quatre années suivant la dernière année d'éligibilité, égale à 90 %, 70 %, 50 %, puis 25 % du reversement perçu l'année précédant la perte d'éligibilité. L'inscription 2025 correspond donc au montant minium que percevra la Ville.

Le chapitre dotations et participations reçues se porterait à 3 794 K€, il reste ainsi stable par rapport au montant budgété pour 2024 mais évolue à la baisse de 157 K€ par rapport au CA 2024. En effet, après une progression en 2023 liée à la suspension du dispositif d'écrêtement[14], la dotation forfaitaire a diminué de 18 K€ entre 2022 et 2023. Avec le retour du dispositif d'écrêtement, une baisse encore plus importante est envisagée pour 2025 (- 10 % ; - 102 K€). A contrario, la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) devrait évoluer de manière favorable pour s'établir autour de 437 K€ (+ 5 %, soit + 21 K€).

La participation de la Caisse des Allocations Familiales est prévue pour un montant de 1 157 K€, soit une évolution de - 43 K€ de budget à budget (-3,6 %). Néanmoins, elle augmenterait légèrement par rapport au montant réellement perçu en 2024 (+ 9 K€, + 0,8 %).

Les Produits des services évoluent de + 104 K€ de budget à budget. Une régularisation de 34 K€ relative à une récupération de charges (compensée par une dépense au chapitre 67, charges exceptionnelles) explique en partie cette hausse. De plus, les redevances liées aux activités périscolaires (+27K€), à la restauration scolaire (+47 K€) et aux activités extrascolaires (ALSH des mercredis et vacances scolaires ; + 20 K€) sont également réévaluées afin de tenir compte de la hausse de la fréquentation des structures et du réalisé 2024.

Les autres produits de gestion courante restent stables de budget à budget. Malgré la hausse du produit issu des loyers, les recettes liées aux récupérations de charges auprès de la SPL l'Illiade sont en baisse de 130 K€ conformément à la diminution constatée en 2024.

Le chapitre enregistrant les recettes financières et le chapitre des recettes spécifiques (recettes exceptionnelles en M14) cumulent à eux deux un montant marginal de 6 K€.

f. Programmation pluriannuelle d'investissements

Pour mémoire, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a décidé d'actualiser son programme pluriannuel d'investissements en 2023. L'objectif assumé était d'en assurer la soutenabilité financière dans un contexte économique qui avait complétement changé par rapport au début de la mandature, tout en gardant le cap sur les projets. Aucun renoncement, mais une

[14] Pour mémoire, l'écrêtement de la dotation forfaitaire est un mécanisme qui permet de redéployer les crédits entre les composantes de la DGF afin de respecter une enveloppe globale fixée en Loi de Finances. Elle concerne les communes dont le potentiel fiscal par habitant logarithmé (application d'un coefficient qui varie en fonction croissante de la population, et réduit d'autant plus le potentiel fiscal par habitant que la population DGF est importante) est supérieur à 0,85 fois le potentiel fiscal moyen par habitant logarithmé. Cet écrêtement est plafonné à 1% des recettes réelles de fonctionnement constatées au compte administratif du budget principal de la pénultième année (N-2), donc celui de l'année 2022 pour la DGF 2024. Le montant de l'écrêtement n'est pas uniforme, il dépend de l'écart entre le potentiel fiscal et 0,85% du potentiel fiscal moyen, pondéré par la population DGF et une valeur de point.

reprogrammation et un recalibrage de certaines opérations afin de s'adapter à un nouveau contexte qui s'impose à tous, avec pour objectif de respecter l'enveloppe des projets fixée initialement.

L'actualisation du PPI permet également un suivi précis des opérations d'investissements et de leurs prévisions de décaissement sur la période du mandat. En toute transparence, il a vocation à donner la plus grande visibilité possible au Conseil municipal et aux habitants sur les futures réalisations.

Conformément aux engagements pris et à une démarche de gestion pragmatique, les bons résultats constatés en 2023 ont permis d'avancer les dates de réalisation de certains projets, même si le cadre global du PPI arbitré en 2023 demeure. A titre d'illustration, une nouvelle autorisation de programme pour la mise en place d'un nouveau terrain synthétique au stade de rugby a été proposée pour 2024, avec les premiers montants d'études inscrits au budget 2024 et les crédits nécessaires à la réalisation inscrits au budget 2025 (1,4 M€).

De manière générale, l'actualisation de l'ensemble des autorisations de programme donnera lieu à une délibération spécifique soumise au Conseil municipal lors de la séance d'approbation du budget primitif 2025.

Au global, nous arriverions à un montant global d'investissements[15] de de 51,8 M€ sur le mandat 2020-2026. Le PPI complet 2020-2026 figure en annexe du présent rapport.

g. Le financement des investissements

	Montants en K€	*Budget total 2024*	CA 2024 Provisoire	OB 2025
(f)	**Capacité d'autofinancement**	***3 148***	**5 293**	**3 446**
(g)	Subventions d'équipement perçues (PPI)	*3 574*	217	1 314
(h)	Dépenses d'équipement (PPI)	*13 599*	7 911	10 191
(i) = (g)-(h)	**Solde du PPI à financer**	**-10 025**	**-7 695**	**-8 877**
(j)	Autres recettes d'investissement (FCTVA, taxe d'aménagement et cautionnements)	*815*	1 022	1 035
(k)	Autres dépenses d'investissement (cautionnements)	*6*	3	5
(l) = (j)-(k)	**Solde des autres recettes/dépenses d'investissement**	**810**	**1 019**	**1 030**
(m)	**Remboursement du capital de la dette**	***340***	**337**	**438**
(n) = (f)+(i)+(l)-(m)	**Besoin / Capacité de financement**	**-6 408**	**-1 719**	**-4 838**

[15] Dépenses d'équipement et subventions d'investissement versées, hors écritures « d'inventaire » comptabilisées à tort en opérations réelles en 2020 (3 958 K€) ;

Le montant total des dépenses d'équipement à financer en 2025 s'élève à 10 191 K€.

La section de fonctionnement permettra de disposer d'un montant de capacité d'autofinancement évalué à 3 446 K€ (recettes réelles – dépenses réelles de fonctionnement).

Après prise en compte des subventions d'équipement perçues, le montant restant à financer s'élèvera donc à 8 877 K€.

Viennent s'ajouter les autres dépenses réelles d'investissement qui sont relativement marginales (5 K €) et les autres recettes d'investissement que sont principalement les recettes de FCTVA (900 K€) et la taxe d'aménagement (120 K€), ainsi que d'autre recettes exceptionnelles (15 K€). Le solde de ces autres dépenses et recettes d'investissement s'élève à - 1 030 K€.

Enfin, après prise en compte du remboursement du capital de la dette d'un montant de 438 K€, le besoin de financement global pour 2025 s'élèvera à 4 838 K€. Conformément à la stratégie financière annoncée, ce montant sera financé dans le cadre de la reprise anticipée des résultats 2024 en mobilisant une partie de l'excédent disponible à la fin de l'exercice 2024, soit un montant de 11 978 K€.

h. La reprise anticipée des résultats 2024

L'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Il prévoit néanmoins que le conseil municipal peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ou le cas échéant l'excédent de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la collectivité. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante procède à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

Comme ce fut déjà le cas en 2023 et en 2024, il est proposé d'utiliser cette faculté offerte par le CGCT. En effet, la reprise anticipée des résultats 2024 au budget primitif 2025 permettra d'avoir une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville et des équilibres budgétaires au regard des exécutions passées et des prévisions à venir. Elle permettra également de mettre en œuvre un choix fort de l'équipe majoritaire d'investir les résultats passés dans une politique d'investissements ambitieuse pour l'avenir du territoire. Enfin, elle permettra de ne plus recourir à l'inscription d'un emprunt pour équilibre, qui par nature, ne sera pas mobilisé et pourrait être considéré comme insincère.

Au vu du résultat constaté à la fin des opérations de clôture d'exercice 2024, cette reprise anticipée conduit à faire apparaitre un « sur équilibre » en section de fonctionnement sur le budget principal. Il y a plus de recettes que de dépenses. Nous constatons un fait identique en section d'investissement. Cette situation provient du report des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025. Les articles L 1612-6 et L1612-17 du code général des collectivités prévoient bien ce cas de figure. Concrètement, cela se traduit par l'inscription au budget primitif 2025 d'un montant de 9 960 K€ en recettes de fonctionnement sous la ligne codifié 002, qui correspond à l'excédent de fonctionnement 2024 (solde positif disponible de la section de fonctionnement). Nous retrouvons également un montant de 2 024 K€, à inscrire sur la ligne budgétaire codifié 001, (solde d'exécution de la section d'investissement reporté), en recettes d'investissement.

Sont également repris au Budget Primitif 2025, les restes à réaliser de la section d'investissement, avec un montant de 3 118 K€ en dépenses et un montant de 3 112 K€ en recettes. Dans ces conditions, la prévision d'affectation de l'excédent de fonctionnement du budget principal pour l'exercice 2024 se présente comme détaillée ci-dessous. Cette dernière, conformément à la réglementation en vigueur a été visée et validée par le service de gestion comptable (trésorerie).

Au global et après financement des restes à réaliser 2024, l'excédent global, qui constitue une réserve financière disponible pour la Ville, se porte à 11 978 K€.

II. Les ressources humaines

a. Orientations générales de la collectivité

Le Code Général de la Fonction Publique (article L413-1 à L413-7) prévoit l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui permettent de formaliser leur politique de gestion des ressources humaines sur le temps d'un mandat, autour de deux champs d'application :

- la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines ;
- les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

Les lignes directrices de gestion arrêtées en janvier 2021, après avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial, fixent ainsi un certain nombre de priorités pour le mandat en cours, priorités qui se traduisent dans l'évolution des effectifs de la collectivité :

- **Evolution des services rendus à la population**
  - Renforcer la prévention et la tranquillité publique par l'accroissement des effectifs de la police municipale,
  - Créer un service dédié à la jeunesse, en substitution au service insertion jeunesse,
  - Favoriser la pratique sportive par l'ouverture d'un hall des sports (renforcement des effectifs au niveau de la Direction des Sports),

- Ouvrir le parc animalier même en saison hivernale,
- Développer les actions d'animation au sein de la ville : création d'un service animation de la ville,
- Faire évoluer le Centre socio-culturel dans le cadre de la rénovation urbaine,
- Proposer un service d'écoute destiné aux personnes âgées (Téléphon'Age),
- Créer une ferme urbaine,
- Améliorer la sécurité aux abords des écoles,
- Entretenir le nouveau cimetière,
- Proposer un poste d'ATSEM par classe de maternelle.

- **Evolution des organisations**
  - Développer la communication externe et interne,
  - Refondre les sites Internet et Intranet,
  - Renforcer les effectifs du service électricité,
  - Mettre en place des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes,
  - Mettre en œuvre une stratégie de déprécarisation progressive des vacataires,
  - Décloisonner les services et mutualiser les moyens humains sur certaines missions.

- **Actions prioritaires en matière de Ressources Humaines**
  - Améliorer les services aux usagers : services dématérialisés, efficience des interventions après signalement, temps de traitement des informations et des doléances,
  - Développer l'attractivité interne et externe de la collectivité,
  - Garantir l'égalité femmes/hommes au sein de l'administration,
  - Promouvoir la qualité de vie au travail des agents de la collectivité.

b. Structure et évolution des effectifs de la Ville

Le personnel permanent

L'évolution des différentes catégories, titulaires, contractuels, est liée à l'évolution de l'organisation et aux ressources nécessaires. L'évolution des effectifs traduit la mise en œuvre des orientations rappelées ci-dessus. Les difficultés persistantes rencontrés pour pourvoir certains postes (électriciens, animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs notamment) obligent à adopter de nouvelles stratégies pour attirer et fidéliser de nouveaux talents.

Les chiffres présentés traduisent aussi la volonté de déprécariser les agents et de proposer une stagiairisation aux contractuels remplissant les conditions de manière à les fidéliser et stabiliser les effectifs de la collectivité.

Evolution des effectifs (au 31/12 de l'année de référence)

		2021	2022	2023	2024
Effectifs réels sur postes permanents	nombre d'agents	280	274	287	293
	ETP	*264,70*	*260,22*	*271,78*	*277,65*
-dont agents titulaires	nombre d'agents	*222*	*226*	*219*	*241*
	ETP	*210,77*	*216,09*	*210,82*	*229,9*
-dont agents non titulaires	nombre d'agents	*58*	*48*	*68*	*52*
	ETP	*53,93*	*44,13*	*60,96*	*47,75*

Structure des effectifs par catégorie hiérarchique (au 31/12 de l'année de référence)

	2022		2023		2024	
Catégorie A	26	9,4%	29	10,1%	34	11,6%
Catégorie B	44	16,05%	44	15,3%	40	13,6%
Catégorie C	204	74,45%	214	74,5%	219	74,74%

Zoom sur la répartition par filière [16]

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	26%	17%	24%
Technique	46%	48%	47%
Culturelle	0%		0%
Sportive	0%		0%
Sociale	10%	20%	13%
Médico Sociale	0%		0%
Police municipale	5%		3%
Animation	11%	15%	12%

[16] Données issues du Rapport Social Unique

Zoom sur la répartition par âge [17]

En moyenne, les agents de la collectivité ont 45 ans avec une moyenne d'âge plus élevée chez les fonctionnaires (47,7) que chez les contractuels sur emploi permanent (39,1).

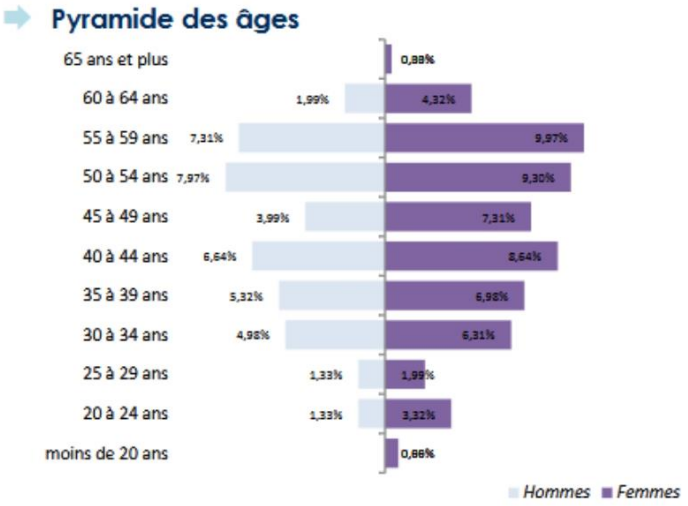

Répartition entre les femmes et les hommes [18]

59,1% des agents de la collectivité sont des femmes.

Le taux de féminisation reste plus important chez les contractuels sur poste permanent que chez les fonctionnaires :

- 58,2% des fonctionnaires sont des femmes et 41,8% des hommes
- 61,7% des contractuels sur emploi permanent sont des femmes et 38,3% des hommes.

Concernant la répartition par catégorie :

- 64,3% des agents de catégorie A sont des femmes
- 63,6% des agents de catégorie B sont des femmes
- 57,6% des agents de catégorie C sont des femmes.

[17] Données issues du Rapport Social Unique
[18] Données issues du Rapport Social Unique

Le personnel non permanent

Le personnel non permanent est majoritairement constitué d'agents vacataires, recrutés majoritairement pour faire face aux besoins fluctuants d'encadrement d'enfants durant les temps périscolaires et extra-scolaires.

La collectivité poursuit son objectif de diminuer le recours aux vacataires, qui représentent encore près de 6% de la masse salariale, tant en faisant évoluer les organisations et le temps de travail qu'en organisant leur déprécarisation.

Par ailleurs, la collectivité poursuit son investissement sur l'apprentissage, notamment dans les secteurs de l'enfance (animation et ATSME).

c. Les dépenses de personnel

La masse salariale demeure le poste de dépenses de fonctionnement structurellement le plus élevé des communes. Elle constitue donc un enjeu majeur de pilotage des dépenses de fonctionnement et ce d'autant plus qu'elle est mécaniquement haussière. En effet, par le seul effet des hausses de cotisations et du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), la masse salariale augmente chaque année. Un suivi régulier et minutieux est donc nécessaire pour intégrer les nombreuses variables et piloter finement ce chapitre budgétaire stratégique.

A cette fin, la collectivité s'est équipée en 2023 de l'Atelier Salarial édité par la société Adelyce. Complémentaire du logiciel de paie, l'Atelier Salarial permet de disposer d'un diagnostic complet de la masse salariale, actualisé tous les mois. Il permet ainsi de surveiller la consommation budgétaire, de prévenir les dérives et d'ajuster le pilotage en temps réel.

Le taux de réalisation de 99,3% des dépenses inscrites au BP 2024 illustre la pertinence de cet outil. La seule décision modificative de ce BP 2024 est liée à la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'organisation d'élections législatives au printemps 2024 qui ont nécessité le vote d'une enveloppe complémentaire de 50k€ pour faire face à ces dépenses imprévues.

Cela permet aussi d'illustrer la charge que représente pour la commune l'organisation d'élections ; cette charge n'étant compensée que très partiellement par l'Etat.

L'Atelier salarial nous permet également d'analyser plus finement les éléments qui constituent la masse salariale et la manière dont ils évoluent pour définir une stratégie de pilotage pluriannuel, trouver de nouvelles marges de manœuvre financières tout en développant une politique RH cohérente.

Retour sur l'année 2024

Un certain nombre de mesures nationales ont impacté fortement la masse salariale en 2024 et notamment :

- les 5 points d'indice supplémentaires octroyés au 1er janvier pour **+ 124K€.**
- L'impact des mesures salariales de 2023 en année pleine. Ainsi, la hausse du point d'indice au 1er juillet 2023 a pesé pour **+171 k€** en 2024 (+91 K€ en 2023). Il faut aussi ajouter la revalorisation des bas salaires avec l'ajout de points sur les premiers échelons des grilles pour **+ 61K €.**
- L'évolution du taux de cotisation assurance vieillesse pour le régime général IRCANTEC dont l'impact reste limité (+3k€) par la maîtrise du recrutement d'agents contractuels
- La revalorisation de 10% de la monétisation des jours épargnés sur les CET
- Les nouvelles modalités et la hausse du plafond du forfait mobilités durables (**+ 10 K€)**
- L'augmentation du SMIC (1,13 % au 1er janvier) et, dans une moindre mesure la hausse de 2% au 1er novembre 2024 qui impacte les coûts des vacations (**+ 40 K€** mais cette hausse est aussi en partie due à un plus grand nombre d'heures de vacations).

L'augmentation de la contribution patronale CNRACL de 1% (le taux passant de 30.65% à 31.65%) a été, quant à elle, comme annoncé par le gouvernement, compensée par une baisse équivalente de cotisation URSSAF. Mais cette baisse ne sera pas reconduite en 2025.

La dissolution de l'Assemblée Nationale et l'organisation d'élections législatives au printemps 2024 ont nécessité le vote d'une enveloppe complémentaire de 50 k€ pour faire face à ces dépenses imprévisibles lors de l'élaboration du BP 2024. Il s'agissait d'une précaution nécessaire devant les incertitudes générées par la situation nationale et leurs conséquences sur la masse salariale des collectivités locales.

Ainsi, le choix gouvernemental de ne pas reconduire la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA), pour la première fois depuis sa création en 2008, n'a été annoncé que fin octobre 2024 (la GIPA représentait une dépense de 17 k€ en 2023).

A ces mesures nationales se sont ajoutées des mesures décidées par la collectivité comme la nouvelle hausse de 22% de la part prise en charge des cotisations mutuelle santé (+ 27 k€), le coût en année pleine de la création de trois postes d'agents d'entretien et d'une ATSEM pour la nouvelle école Adélaïde Hautval ou la poursuite de la déprécrarisation des animateurs vacataires.

Par ailleurs, la collectivité s'efforce de limiter au maximum les postes vacants en travaillant à réduire les délais de recrutement et en ne pratiquant pas de vacance volontaire lors du départ des agents.

Enfin, la pyramide des âges de la collectivité provoque quasi mécaniquement une augmentation du nombre d'agents se retrouvant en situation d'inaptitude et dans une démarche de reclassement, ce qui pèse également sur la masse salariale.

Rappel de la situation au 31/12/2023 :

Pour les fonctionnaires :

Rémunérations annuelles totales brutes	Dont primes de fin d'année	Dont régime indemnitaire, heures supplémentaires et autres indemnités	Dont NBI
7 210 K€	**455 k€**	**1297 k€**	**55 k€**

Pour les contractuels :

Rémunérations annuelles totales brutes	Dont primes et indemnités
2 083 k€	**383 k€**

Pour les agents sur emploi non permanent (apprentis, vacataires périscolaires, jobs d'été, ALSH) : **794 k€**

Situation au 31/12/2024 :

Pour les fonctionnaires :

Rémunérations annuelles totales brutes	Dont primes de fin d'année	Dont régime indemnitaire, heures supplémentaires et autres indemnités	Dont NBI
7 712 k€	**471 k€**	**1 213 k€**	**59 k€**

Pour les contractuels :

Rémunérations annuelles totales brutes	Dont primes et indemnités
1 990 k€	**371 k€**

Pour les agents sur emploi non permanent (apprentis, vacataires périscolaires, jobs d'été, ALSH) : **662 k€**

Perspectives 2025

Un contexte national perturbé

Ainsi, le taux de cotisation vieillesse applicable aux fonctionnaires territoriaux augmentera de 3 points. Cette hausse, officialisée par un décret du 31 janvier 2025, sera reproduite chaque année jusqu'en 2028 pour porter la part patronale de 31,65% à 43,65%.

On peut par ailleurs penser que d'autres mesures seront prises dans les années à venir puisqu'une mission inter-inspections, composée des inspections générales de l'administration, des affaires sociales et des finances, a examiné la situation financière de la CNRACL et estimé que pour que le régime atteigne l'équilibre il faudrait que le taux de cotisation employeur passe à 50,34 % en 2030.

Une hausse d'un point de ces cotisations représente environ une charge supplémentaire de 57K€ pesant sur le budget de la collectivité.

Le taux ordinaire des cotisations maladies URSSAF revient quant à lui à son taux normal de 9,88%. Ce taux avait été baissé d'un point l'an passé pour compenser la hausse d'un point d'un point du taux des cotisations vieillesse affectée à la CNRACL. Cette mesure n'a pas été reconduite cette année et représente une charge supplémentaire de 57K€.

Par ailleurs, le gouvernement Bayrou a confirmé la non-reconduction de la GIPA pour 2025 et il faut noter que le nouveau régime indemnitaire de la police municipale mis en place par le décret du 26 juin 2024, à compter du 1er janvier 2025, sera lui en revanche sans impact sur la masse salariale ; sa mise en place se faisant à budget constant au sein de la commune.

Enfin, si l'amendement sénatorial proposant d'étendre le délai de carence des fonctionnaires de 1 jour à 3 jours en cas d'arrêt maladie a été complètement écarté, l'article 189 du projet de loi de finance (PLF) prévoit que, sauf en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, l'indemnisation sera réduite à 90 % du traitement (contre 100% aujourd'hui) durant les trois premiers mois d'un arrêt de maladie ordinaire, dès le premier jour de l'arrêt.

Deux décrets publiés au Journal Officiel le 28 février 2025 étendent cette mesure aux agents contractuels et à l'ensemble des fonctionnaires.

A compter du 1er mars 2025 l'ensemble des agents territoriaux sont donc concernés.

Des choix assumés pour préserver le pouvoir d'achat des agents de la collectivité et renforcer son attractivité

Avant toute mesure et sans que les effectifs évoluent, la masse salariale est chaque année impactée par le glissement vieillesse technicité (GVT) qui correspond à l'augmentation de la masse salariale due aux avancements de carrière et à l'acquisition de nouvelles compétences

techniques. Ce GVT positif est estimé à 2,17% pour l'année 2025 pour les agents titulaires qui représentent environ 70% de nos agents permanents.

Il est partiellement compensé par l' "effet de Noria", qui désigne lui la réduction de la masse salariale liée au renouvellement des effectifs : les rémunérations des agents sortants, notamment retraités, sont habituellement supérieures à celles des nouveaux entrants

Pour 2025, l'impact du GVT corrigé peut ainsi être estimé à 1,4%.

A cela vont s'ajouter un certain nombre de mesures prises pour favoriser le pouvoir d'achat de nos agents, en l'absence de toute mesure nationale, et renforcer l'attractivité de notre collectivité, dans un contexte marqué par une concurrence accrue entre collectivités avec en toile de fond un marché de l'emploi encore marqué par des tensions dans nombre de secteurs où les collectivités se retrouvent en concurrence directe avec le secteur privé.

Parmi ces mesures on peut citer, l'abondement de l'enveloppe consacrée au complément indemnitaire annuel (CIA) qui valorise l'engagement professionnel des agents et la révision quadriennale de l'IFSE prévue par la délibération du conseil municipal de 2017 pour les agents n'ayant pas vu leur IFSE augmenter durant ces quatre dernières années.

Dans la même logique, le Conseil Municipal a décidé en décembre 2024 d'augmenter la participation de la collectivité à la complémentaire santé des agents de 17%. Cet effort supplémentaire de la collectivité à hauteur de +26 000 € pour 2025 permettra de limiter l'impact individuel des hausses des cotisations de la Mut'Est.

Par ailleurs, lors de sa séance du 4 décembre 2024, le Conseil Municipal a adopté le principe d'une nouvelle organisation du temps de travail des agents d'entretien. En réinternalisant la plupart des missions externalisées, cette nouvelle organisation permet de déprécariser la situation des agents d'entretien employés par la collectivité (temps de travail, rémunération, statut, carrières), de mieux valoriser leurs missions et leur parcours professionnels, d'améliorer leurs conditions de travail et d'améliorer la qualité du service rendu et le ressenti des usagers, notamment au sein des écoles.

Comme annoncé dans la délibération du 4 décembre 2024, la mise en œuvre de cette nouvelle organisation nécessite une augmentation du chapitre 012 de 330 000€ euros (soit 2,17% de la masse salariale inscrite au BP 2024) en 2025 pour un impact net sur le budget de fonctionnement de 210 000€ (soit 1,38% de la masse salariale inscrite au BP 2024), une fois déduites les économies générées par la non-reconduction des marchés de prestation.

Ce montant s'explique par une augmentation du temps de travail des agents d'entretien déjà employés par la collectivité équivalent à 3,3 ETP, la création de 8 postes supplémentaires d'agent d'entretien au 1er mai 2025 et d'un poste d'encadrement intermédiaire pour renforcer le responsable actuel.

Ces éléments ne prennent par ailleurs que partiellement en compte les économies attendues sur les heures complémentaires, supplémentaires ainsi que par la prise en charge de l'absentéisme ordinaire.

En dehors des créations liées à cette nouvelle organisation, il n'est pas prévu de créations nouvelles de postes.

Un suivi rigoureux et régulier de la masse salariale et des efforts de gestion quotidien

Pour limiter l'impact des mesures exposées précédemment sur la masse salariale, un suivi rigoureux et régulier de la masse salariale est nécessaire et des efforts sur la gestion quotidienne seront réalisés.

Ainsi, si le principe au sein de la collectivité reste le remplacement des agents partant à la retraite, il n'est pas systématique et des réorganisations à venir au sein des services permettront le non-remplacement de certains départs, sans pénaliser le service rendu aux usagers, tout en préservant le cadre de travail des collaboratrices et collaborateurs de la Ville.

Le renouvellement en 2024 du marché sur les assurances statutaires (qui couvre les risques décès, accidents du travail et maladie professionnelle pour les agents permanents affiliés à la CNRACL) a lui permis de réaliser des économies sur la couverture de ces risques.

Enfin, nous poursuivrons en 2025, un recours limité et maîtrisé aux heures supplémentaires et complémentaires et, surtout, aux heures de vacations. Une attention particulière sera également apportée aux remplacements des agents absents, afin que la durée des contrats concernés soit calibrée de manière adaptée et cohérente au regard de la durée de l'absence et des besoins de la collectivité.

d. Les heures supplémentaires

Les heures supplémentaires 2023 :

Répartition du nombre d'heures supplémentaires réalisées en 2023 par filières :
Filière administrative : 656 h
Filière technique : 5004 h
Filière sociale : 70 h
Filière police municipale : 1769 h
Filière animation : 444 h
Filière sportive : 14 h
Soit un total de **7 957 heures** (13 312 heures en 2022 intégrant 3 820 heures supplémentaires payées pour 4 journées électorales dans le cadre des élections présidentielles et législatives)

Les heures supplémentaires 2024 :

Répartition du nombre d'heures supplémentaires réalisées en 2024 par filières :
Filière administrative : 1052 h
Filière technique : 6260 h
Filière sociale : 254 h
Filière police municipale : 1991 h
Filière animation : 740 h
Autres filières : 124 h
Soit un total de **10 421** heures (dont 2081 heures supplémentaires payées pour les 3 journées électorales dans le cadre des élections européennes et législatives) représentant 2,42% de la masse salariale.

e. Les avantages au titre de l'action sociale

Santé et prévoyance

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 12 décembre 2019, la Ville participe financièrement à la prévoyance souscrite auprès de TERRITORIA Mutuelle et à la complémentaire santé dont le contrat collectif a été attribué à MUTEST.

Ces participations de la Ville ont représenté pour l'année **2023** :

- Un montant total de **121 k€** pour **208** agents au titre de la complémentaire santé,
- Un montant total de **99 k€** pour **241** agents au titre de la prévoyance.

Pour 2024, le Conseil Municipal a approuvé par délibération du 7 décembre 2023, une hausse de 22% (pour un coût estimé de 27 k€) de la participation de la Ville à la protection sociale complémentaire des agents pour prendre en charge la deuxième tranche de l'augmentation liée au déficit du contrat collectif et le relèvement du PMSS intervenu en 2023.

Ainsi, les participations de la Ville ont représenté pour l'année **2024** :

- Un montant total de **149 k€** pour **208** agents au titre de la complémentaire santé.
- Un montant total de **100 k€** pour **247** agents au titre de la prévoyance,

Pour 2025, le Conseil Municipal a approuvé par délibération du 4 décembre 2024, une nouvelle hausse de 17% (pour un coût estimé de 26 k€) de la participation de la Ville à la protection sociale complémentaire des agents. Cette décision vise à limiter l'impact pour les agents d'une nouvelle hausse de cotisation de 7,5% liée d'une part au déficit de notre contrat et aux taux de sinistralité et, d'autre part, aux mesures nationales de déremboursement et de revalorisation d'un certain nombre de tarifs.

Entre 2020 et 2025 la participation de la ville a ainsi augmenté de plus de 74% représentant un effort supplémentaire de 76,2K€.

Chèques restaurant

En 2024, La participation de la ville s'est élevée à **274 k€** pour **288** agents bénéficiaires (271 k€ et 286 agents bénéficiaires en 2023).

Subvention à l'amicale du personnel d'action sociale / comité national d'action sociale (GAS/CNAS)

La Ville subventionne à hauteur de **56 900 k€ l'Amicale du personnel** qui assure, entre autres, pour le personnel actif et les retraités :

- l'organisation de diverses manifestations et notamment :
    - la fête du personnel
    - la fête de Noël des enfants du personnel
    - la fête de Noël des retraités
- l'achat des chèques ou cartes cadeaux, des médailles, des bouquets, des colis distribués dans le cadre des fêtes précitées
- le soutien des équipes sportives (foot, corrida...)
- l'organisation de sorties (bowling, Europa Park, ski, soirée « revue scoute »…) et des voyages.
- le règlement des cotisations au GAS / CNAS pour les agents retraités et leurs ayants droit

La Ville subventionne également à hauteur de **70 k€ le GAS/CNAS** qui permet aux agents de bénéficier de différentes aides, prêts, avantages et réductions, au titre de l'Action Sociale.

f. Le temps de travail

En application de la loi du 6 août 2019, dite de Transformation de la Fonction Publique, et conformément aux termes de la délibération du 1er juillet 2021, le décompte du temps de travail est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures maximum pour les agents à temps complet.

Deux jours fériés supplémentaires (Vendredi Saint et Saint-Etienne) sont accordés en Alsace-Moselle et réduisent ainsi le temps de travail annuel de 14 heures.

L'objectif au sein de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est ainsi d'atteindre un temps de travail de 1 593 heures. Ce temps de travail est calculé au réel chaque année.

Les congés annuels sont de 26 jours, pour un agent à temps plein.

Les cycles de travail sont définis au sein des services, en lien avec leur domaine d'activité, le service à rendre et les conditions de travail des agents.

En dehors des services organisés sur la base d'un temps de travail annualisé, le cycle de travail actuellement en place au sein de la collectivité est de 39 heures par semaine, avec 24 jours de RTT ou 35 heures par semaine sans ARTT.

III. La dette

a. La situation de la dette au 1er janvier 2025

Classification et structure de la dette de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

Au 1er janvier 2024, l'intégralité de l'encours de dette de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est classée A-1 en fonction des critères de la charte de bonne conduite (CBC) GISSLER, ce qui correspond au niveau le plus faible en matière de risque financier qu'une collectivité puisse rencontrer au niveau de la structure de sa dette.

Il est composé de deux emprunts, dont l'un a été versé en 2024. Il s'agit en effet de l'enveloppe contractée auprès de la Banque des Territoires qui est ciblée sur la transition écologique avec la modernisation de l'éclairage public. Conformément à la convention, la première échéance de remboursement du capital et de paiement des intérêts a lieu en 2025.

Ces deux emprunts sont à taux fixes et ont été contractés auprès de deux établissements bancaires différents. Ils font apparaître un taux moyen de très bonne facture qui s'établit à 1,78 %. Pour mémoire le taux moyen de la dette de la Ville était de 3,78 % au 01/01/2023, avant l'opération anticipée de 7 emprunts en 2023.

Référence	Etat	Etablissement bancaire	Montant du contrat	CRD au 01/01/2025	Indexation	Date de début	Date de fin
89/MON506625EUR	En vie	Société de Financement Local	4 375 K€	1 346 K€	1,59%	30/09/2015	01/10/2028
INTRACTING-CDC-2023	En vie	Caisse des Dépots et Consignations	1 350 K€	1 350 K€	2,00%	04/04/2024	04/04/2036
Total			**5 725 K€**	**2 696 K€**			

Profil d'extinction de la dette

La Ville s'est désendettée de manière importante en décembre 2023 en procédant au remboursement anticipé de trois emprunts détenus auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne.

Cette opération permet à la Ville de réaliser des économies substantielles en termes de frais financiers. En effet, les frais financiers ont diminué de 250 K€ entre 2023 et 2024, soit une baisse de 91%.

Le montant de la dette communale s'établit ainsi au 1er janvier 2025 à 2 696 K€ contre 1 683 K€ au 1er janvier 2024, soit + 1 013 K€ sur un an (8 456 K€ au 1er janvier 2023). En détail, cette cela correspond au versement de l'emprunt de la Banque des Territoires (+ 1 350 K€), et au remboursement du capital contracté en 2015 auprès de la Société de Financement Local (- 377 K€).

Ce montant correspond à un endettement par habitant de 97 € (Population Insee de 2022, soit 27 671 hbts). A titre de comparaison, l'endettement moyen par habitant pour les communes de 20 000 à moins de 50 000 habitants appartenant à une Métropole était de 990 € par habitants à la fin de l'exercice 2023[19] (1 036 € pour les communes de métropole de + 10 000 habitants). Cela témoigne pour la Ville d'un faible niveau endettement, largement maîtrisé et adapté à ses capacités financières.

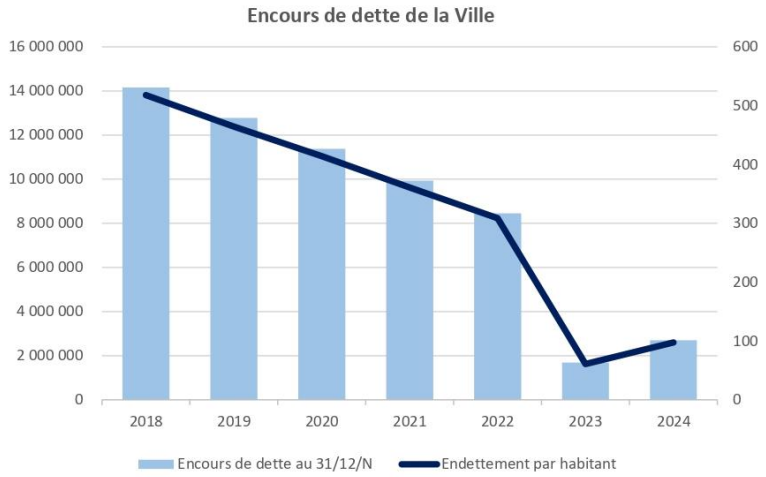

b. La stratégie d'endettement jusqu'à 2026

Conformément à la stratégie financière annoncée, la Ville maintiendra son endettement à un niveau bas jusqu'à la fin du mandat. En effet, la priorité est d'utiliser l'excédent disponible et l'autofinancement annuel généré par la Ville pour financer les investissements 2025. La

[19] *Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales " Les finances des collectivités locales en 2023 ", ANNEXE 5 Ratios financiers obligatoires et disparités des situations communales, départementales et régionales, page 172 – 18 juillet 2024*

recherche active de subvention sera également une priorité. Il n'y aura pas de nouveaux emprunts avant la fin du mandat. Cette stratégie vise à conserver de bons ratios de solvabilité tout en reconstituant les capacités d'endettement de la Ville à partir de 2026.

Dans cette configuration, le profil d'extinction de la dette de la Ville est actuellement le suivant :

	Profils d'extinction avec échéances annuelles			
Année	Capital restant dû au 01/01/N	Remboursement capital	Intérêts annuel payés	Total Annuité Dette
2025	2 696 K€	437 K€	46 K€	484 K€
2026	2 259 K€	439 K€	39 K€	478 K€
2027	1 820 K€	441 K€	32 K€	473 K€
2028	1 378 K€	443 K€	24 K€	468 K€
2029	935 K€	109 K€	19 K€	128 K€
2030	826 K€	111 K€	17 K€	128 K€
2031	715 K€	113 K€	14 K€	128 K€
2032	602 K€	116 K€	12 K€	128 K€
2033	486 K€	118 K€	10 K€	128 K€
2034	368 K€	120 K€	7 K€	128 K€
2035	247 K€	123 K€	5 K€	128 K€
2036	125 K€	125 K€	3 K€	128 K€
2037				
		2 696 K€	227 K€	2 923 K€

ANNEXE : PPI 2020-2026

Programme pluriannuel d'investissements (PPI) 2020 - 2026

Montants en K€

Intitulé	TOTAL OPERATION			TOTAL 2020-2026			Avant 2020 pour mémoire		2020		2021		2022		2023		CA provisoire 2024		Report 2024 sur 2025		Proposition 2025			2026			Exercice 2027 et suivants (non exhaustifs)		
	Coût total	Sub. perçue	Coût net (hors FCTVA)	Sub. perçue	Coût total	Coût net (hors FCTVA)	CA	Sub.	CA	Sub.	CA	Sub.	CA	Sub.	CA	Sub.	CA	Sub.	CA	Sub.	CA	Sub.	Coût net (hors FCTVA)	CA	Sub.	Coût net (hors FCTVA)	CA	Sub.	Coût net (hors FCTVA)
OPERATIONS																													
EE LIBERMANN - Adelaïde Hautval	12 323	2 619	**9 704**	11 982	2 619	**9 363**	*341*		*1 249*	281	2 526	101	3 100	512	3 863	121	743		503	1 605									
Hall des sports	16 106	2 431	**13 675**	16 103	2 431	**13 672**	*3*		*11*		46		333		822		2 804	80		1 151	4 000	1 200	**2 800**	8 088		**8 088**			
Skate Park	466	100	**366**	466	100	**366**					31	30	428		7		0			70									
Extension EM PLAINE	1 403	421	**982**	153	171	**18300**					1		39	57	12		0	94	1					100	20	**80**	1 250	250	**1 000**
Poste de police	129	86	**44**	129	86	**44**							126	86	4														
Maison de l'enfance, de la jeunesse et des associations*	12 000	3 000	**9 000**	951	200	**751**							7		444						50		**50**	450	200	**250**	11 049	2 800	**8 249**
Rénovation et extension de la FAIG*	11 000	950	**10 050**	2 921	200	**2 721**	*15*		*7*										14		50		**50**	2 850	200	**2 650**	8 064	750	**7 314**
Tribune végétalisée	212		**212**	212		**212**											15		181		15		**15**						
Marché couvert	1 500		**1 500**																								1 500		**1 500**
Terrain CRIG	1 466	60	**1 406**	1 466	60	**1 406**									6		6		19		1 435	60	**1 375**						
Requalification du secteur Schlossmatt	5 500		**5 500**	199		**199**													29		20		**20**	150		**150**	5 301		**5 301**
Végétalisation du Forum de l'Ill	848	183	**665**	848	183	**665**									5		262		503	183	77		**77**						
Ferme urbaine	548		**548**	548		**548**					27		1								20		**20**	500		**500**			
Vidéoprotection	1 695	20	**1 675**	1 095	20	**1 075**							149		55		75	20	17		550		**550**	250		**250**	600		**600**
Sécurité et infrastructures informatiques	680		**680**	480		**480**															220		**220**	260		**260**	200		**200**
THEMATIQUES																													
Rénovation Eclairage public	1 851		**1 851**	1 851		**1 851**											1 413		388		50		**50**						
Rénovation énergétique des bâtiments (CPE, Rénovation thermique EM Plaine, Rénovation energétique MDA...)	1 684	8	**1 676**	1 434	8	**1 426**							285		267		304	8	71		256		**256**	250		**250**	250		**250**
Parc véhicules	1 702	27	**1 675**	1 452	27	**1 425**			352		279	5	218		36	10	76		131	12	110		**110**	250		**250**	250		**250**
Végétalisation des cours d'école	1 129		**1 129**	1 129		**1 129**					169		187		163		158		57		260		**260**	135		**135**			
Renouvellement des aires de jeux	646	60	**586**	646	60	**586**			127	60	94		72		85		96		13		75		**75**	83		**83**			
Ecoles - restauration scolaire et périscolaire	2 068	10	**2 058**	1 118	10	**1 108**			63	8	199		207		227		222	2	50		99		**99**	50			950		
Infrastructures sportives	1 622	110	**1 511**	1 622	110	**1 511**			370	92	70		265		252		340		35	18	290		**290**						
Autres dépenses numérique	2 218	106	**2 112**	2 138	106	**2 032**			422		366	40	506	66	337		121		81		226		**226**	80		**80**	80		**80**
Sous total investissements structurants	**78 795**	**10 192**	**68 603**	**48 942**	**6 392**	**42 550**			**2 601**	**440**	**3 808**	**176**	**5 922**	**721**	**6 585**	**131**	**6 635**	**205**	**2 092**	**3 040**	**7 803**	**1 260**	**6 543**	**13 496**	**420**	**13 026**	**29 494**	**3 800**	**24 744**
Autres Investissements courants				10 165	856	**9 310**			1 229	379	1 106	128	892	209	749	1	1 277	12	1 026	72	**2 388**	54	**2 334**	**1 500**		**1 500**	**1 500**		**1 500**
TOTAL GENERAL PPI				**59 107**	**7 248**	**51 859**			**3 830**	**819**	**4 914**	**304**	**6 814**	**930**	**7 333**	**133**	**7 911**	**217**	**3 118**	**3 112**	**10 191**	**1 314**	**8 877**	**14 996**	**420**	**14 526**	**30 994**	**3 800**	**26 244**

IV . CULTURE

1. 5 $ 3 3 2 5 7 $ 1 1 8 (/ ' 8 ' e / e * $ 7 $, 5 (6 L 3 L A D E ¶ , ± ANNÉE 2023/2024 ± e 4 8 , 3 (0 (1 7 6 & 8 / 7 8 5 (/ 6 / ¶ , / / , $ ' ((7 / $ VIL LA

Numéro	DL25031 2-CLM02
Matière	Finances locales ±Divers

& R Q I R U P p P H Q W D X [G L V S R V L W L R Q V G H O ¶ D U W L F O H 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque D Q Q p H j O ¶ D X W R U L W p G p O p J D Q W H X Q U D S S R U W F R P S R U W retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée G p O L E p U D Q W H T X L H Q S U H Q G D F W H å

Le rapport annXHO GX GpOpJDWDLUH 63/ /¶LOOLDGH GH O¶DQQ SUpVHQWp DX &RQVHLO &RPPXQDO &RQVXOWDWLI &&6SL &RPPLVVLRQ &RQVXOWDWLYH &&6SL en date du 19 novembre 2024.

Ledit rapport a été transmis à la Ville en date du 4 décembre 2024.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 5 février 2025, a rendu un avis favorable à la majorité sur ce rapport.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-3, L. 1413-1 et L. 2541-1;

VU le Code de la commande publique et notamment son article L. 3131-5 ;

VU le rapport transmis en date du 4 décembre 2024 ;

VU le procès-verbal CCSPL en date du 5 février 2025;

CONSIDERANT que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des services ;

CONSIDERANT que ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public ;

CONSIDERANT que dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Après en avoir délibéré,

DECIDE de prendre acte de la communication du rapport annuel du
G p O p J D W D L U H 6 3 / / ¶ L O O L D G H S R X U ± E O ¶ D Q Q p H
F X O W X U H O V / ¶ L O O L D G H H W O D 9 L O O D , joint en annexe

$ G R S W p H j O ¶ X Q D Q L P L W p

SPL L'illiade 2023/2024
Rapport annuel du délégataire

Délégation de Service Public de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

11 allée François Mitterrand, 67400 Illkirch-Graffenstaden
Tel : 03 88 65 31 06 - accueil@illiade.com - www.lilliade.illkirch.eu
SPL L'ILLIADE - Siret : 803 003 532 000 14 - Code APE : 9002Z - RCS : 2014 B 1490 - N° TVA intracommunautaire : FR 88 803003532

Sommaire

Introduction : Présentation générale de la DSP 4

I. Compte-rendu technique

1. Informations relatives aux ouvrages 7
   - Conditions d'exécution du contrat 7
   - État général des ouvrages, évolutions et dysfonctionnements constatés 8
2. Informations relatives à l'exploitation 11
   - Accès 11
   - Tarification illiade 12
   - Tarification Villa 13
3. Personnel et moyens humains 15
   - Effectif au 30/06/2024 15
   - Personnel permanent 16
   - Personnel occasionnel 16
   - Organigramme du personnel et organisation du service 17
   - Informations diverses : évolution majeure, accidents du travail 17

II. Compte-rendu financier

1. Compte de résultat 19
2. Évolution des dépenses et recettes par rapport au budget prévisionnel 20
3. État des immobilisations et amortissement 22
4. Inventaire des biens 25

III. Compte-rendu relatif aux usagers

1. Bilan des activités de L'illiade 25
   - Bilan général de la saison 2023/2024 25
   - Bilan des spectacles programmés en 2023/2024 par genre 26
   - Bilan de la 26ème édition du Printemps des Bretelles 34
2. Bilan des activités de La Villa 34
   - Bilan général des enseignements de La Villa 35
   - Bilan général de fréquentation de La Villa 35
   - Formats annuels d'apprentissage et de perfectionnement 36
   - Les Dimanches à la Villa 40

- Les samedis aquarelle 43

3. Bilan des activités commerciales 43
   - Bilan des locations commerciales 2023/2024 44
   - Bilan des mises à disposition 2023/2024 46
4. Analyse de la qualité du service 47
   a. Informations et accueil des usagers 47
   - Équipe d'accueil 47
   - Communication 49
   b. Dysfonctionnements constatés et propositions d'amélioration 49

IV. Indicateurs de performance du service

1. La saison 2023/2024 en quelques chiffres 49
2. La Villa, bien plus que de l'enseignement artistique 49
3. De nombreux établissements scolaires partenaires 51
4. Des partenariats pluriels 52
5. De multiples résidences : attrait des professionnels du secteur culturel 53
6. Coréalisations 53

Conclusion : *54*

Liste des annexes *54*

Introduction : Présentation générale de la DSP

Objet et étendue de la délégation

La délégation porte sur l'exploitation du centre culturel L'illiade et de l'équipement culturel, La Villa. (Délibération du 25 juin 2015, devenue exécutoire le 30 juin 2015).

Autorité délégante
La ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Délégataire
SPL L'illiade
Société au capital de 235 000 euros, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 803 003 532 000 14 ayant son siège social au
11, Allée François Mitterrand - 67400 Illkirch-Graffenstaden.

Organigramme nominatif des dirigeants
Présidente Directrice Générale : Mme Isabelle HERR jusqu'à décembre 2023, puis M.Thomas Lévy.

Durée du contrat
Le contrat a pris effet le 02 juillet 2014 et devait prendre fin le 1er juillet 2021. Un avenant à la DSP a prolongé l'échéance au 1er juillet 2022 puis, un autre avenant vient prolonger l'échéance de la DSP au 30 septembre 2022.
Une nouvelle DSP a été conclu en octobre 2022.
La durée de la convention de délégation de service public ne pourra excéder la date du 30 juin 2027.

Missions de la DSP

La SPL a pour objet social d'exercer toutes activités :

- Culturelles, éducatives, sociales, commerciales et festives liées en particulier aux activités de spectacles et/ou de l'art ;
- D'organisation de tous congrès, foires, salons ou manifestations commerciales ;
- De bar et restauration en lien avec les activités visées précédemment ;
- De prestations techniques ou formations en lien avec les activités visées précédemment.

Outres les contraintes de service public mises à la charge du Délégataire (article 19 - contraintes de service public), la SPL L'illiade est chargée d'exécuter notamment les missions suivantes :

- Au titre de L'illiade et ses installations :

- L'exploitation de l'ensemble des biens affectés à la mission de service public portant sur la gestion du centre culturel, L'illiade et ses installations ;
- L'organisation d'activités culturelles et artistiques (cirques, studios d'enregistrement, théâtre, formations, etc.) ;
- L'accueil et l'organisation des manifestations culturelles, associatives et festives de congrès, séminaires, salons professionnels, etc. ;
- La recherche des manifestations associatives et festives, de congrès, séminaires, salons professionnels, etc. ;
- L'accueil des participants aux manifestations associatives et festives, congrès, séminaires, salons professionnels, etc. ;
- La fourniture de toutes les prestations nécessaires au bon déroulement des manifestations culturelles, associatives et festives, de congrès, séminaires, salons professionnels, etc. ;
- Le traitement de toutes les demandes des usagers souhaitant organiser des manifestations ;
- La mise en place d'une politique de communication et de marketing notamment par la création d'articles, de campagnes et de visuels destinés à promouvoir des événements et activités du centre culturel, L'illiade et de ses installations ;
- La promotion des événements culturels ou festifs proposés par le Délégant sous forme d'information et/ou d'espaces réservés dans ses éditions numériques ou imprimées ;
- La gestion commerciale des installations déléguées, notamment le Délégataire, est responsable de la promotion des films, de la diffusion du programme imprimé aux usagers et de la commercialisation des services (boissons, confiserie…) de façon à attirer un public de tous âges et de tous horizons.

- Au titre de La Villa et ses installations :

- L'exploitation de l'ensemble des biens affectés à la mission de service public portant sur la gestion de l'équipement culturel, La Villa et ses installations ;
- L'organisation d'activités artistiques (danse, musique, théâtre, arts plastiques, cirque, etc.) ;
- La mise en place d'une synergie artistique forte en rassemblant dans un même lieu l'enseignement des différentes disciplines artistiques (danse, musique, théâtre, arts plastiques, cirque, etc.) tout en préservant la spécificité de chacune ;
- Le développement d'une démarche commune autour d'une dynamique et d'objectifs partagés par la mise en œuvre de projets communs de créations artistiques : concerts, spectacles, représentations, expositions, etc. ;

- La mise en place d'enseignements adaptés (enseignements annuels, stages, ateliers pédagogiques dans le cadre de résidences d'artistes, etc.) et des niveaux d'enseignements allant de l'initiation et la découverte aux ateliers de perfectionnements thématiques ;
- L'accueil et l'organisation des manifestations artistiques, etc. ;
- La recherche des manifestations artistiques, etc. ;
- L'accueil des participants aux manifestations artistiques, etc. ;
- La fourniture de toutes les prestations nécessaires au bon déroulement des manifestations artistiques, etc.;
- L'accès aux différents publics de la petite enfance aux aînés, en contribuant à favoriser l'accès des personnes porteuses de handicap aux différents domaines artistiques ;
- Le traitement de toutes les demandes des usagers souhaitant organiser des manifestations ;
- La mise en place d'une politique de communication et de marketing notamment par la création d'articles ; de campagnes et de visuels destinés à promouvoir des évènements et activités de l'équipement culturel, La Villa et de ses installations ;
- La promotion des évènements artistiques proposés par le Délégant sous forme d'informations et/ou d'espaces réservés dans ses éditions numériques ou imprimées ;
- La gestion des installations déléguées : notamment, le Délégataire est responsable de la diffusion du programme imprimé aux usagers de façon à attirer un public de tous âges et de tous horizons.

Le Délégataire est également chargé d'exécuter les missions suivantes :

- La surveillance, le gardiennage, l'entretien et la maintenance du centre culturel L'illiade et de l'équipement culturel La Villa ainsi que leurs installations ;
- La promotion du centre culturel L'illiade et de l'équipement culturel La Villa ainsi que leurs installations ;
- Plus généralement, l'exploitation, l'entretien, la surveillance, le gardiennage, la maintenance et les réparations de tous les biens du service mis à disposition du Délégataire par le Délégant ;
- La perception des redevances auprès des usagers ;
- La gestion des relations avec les usagers et l'accueil des usagers ;
- L'information et l'assistance technique du Délégant pour lui permettre de maîtriser le service ;
- L'information et l'assistance du Délégant pour la recherche et l'obtention de mécénats et autres concours financiers extérieurs (subventions) participant au financement des activités culturelles.

Le Délégataire est autorisé à exercer des activités complémentaires dont notamment l'exploitation d'un bar, d'une galerie d'exposition, la location d'espace et la commercialisation de produits culturels à condition que ces activités soient le complément normal de sa mission principale et qu'elles soient d'intérêt général.

I. Compte-rendu technique

1. Informations relatives aux ouvrages

- **Conditions d'exécution du contrat**

La DSP de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden s'applique à deux sites distincts : L'illiade et La Villa.

L'illiade - Côté jardin - repose sur l'exploitation de nombreuses cloisons et de gradins mobiles permettant de passer d'un lieu unique de 800 m² à plusieurs espaces et salons indépendants. L'illiade peut satisfaire à de multiples demandes : concerts, spectacles, expositions, congrès nationaux et séminaires spécialisés.
La salle de spectacle de 350 m² est dotée d'une scène de 170 m². Les gradins mobiles permettent de moduler la capacité d'accueil de 480 à 1.80 spectateurs.

De nouveaux locaux ont été inaugurés à l'ouverture de saison 2006/2007 comprenant des bureaux plus spacieux, un nouveau hall d'accueil ainsi qu'une nouvelle salle de spectacle de 144 places **L'illiade - Côté Cours** -.

Cette salle plus intimiste est un parfait complément à la salle L'illiade - Côté jardin – dans laquelle sont programmés des spectacles de la saison culturelle notamment ceux destinés à promouvoir les artistes locaux.

L'illiade, toutes salles confondues, dispose d'une surface totale de 2.800 m².

L'établissement propose en outre, une activité commerciale de location aux particuliers et aux entreprises qui tient une place importante dans le fonctionnement de L'illiade.

La Villa

L'établissement, inauguré en 2015 est construit sur le site de l'ancienne chaufferie de la SACM.

3.000 m² de locaux sont dédiés à l'enseignement artistique :

- Le studio scène, espace central de La Villa, est un espace scénique de 150 m² équipé d'un piano dont la capacité d'accueil est de 100 spectateurs,
- Des espaces dédiés à la musique ;

  Le plateau musical, 130 m² dédiés à la répétition des ensembles musicaux de la ville,

10 studios de musiques de petit volume à morphologie et acoustique spécifiques aux enseignements des cordes, des vents et de claviers représentant 170 m² répartis sur 2 étages,

2 studios Percu-Sons de 100 m² destinés aux enseignements de percussion et de prise de son,

1 studio de répétition de 25 m²,

- Un atelier pour les arts plastiques d'une superficie de 80 m²,
- Un atelier adapté aux artistes en résidence de 60 m²,
- Une mezzanine, un espace de 200 m² d'exposition temporaire équipé d'un système d'accroche,
- Un plateau haut de 130 m² et un grand plateau de 300 m² pour l'enseignement de la danse, du cirque et du théâtre,
- Un plateau destiné aux petits de la Pépinière d'une superficie de 100 m²,
- 2 salles de 40 m² chacune et pouvant accueillir une vingtaine de personnes sont équipées en tables, chaises, tableau et vidéoprojecteurs
- Un espace de convivialité proposant bar et petite restauration, Le Comptoir de La Villa, L'activité en sous-concession a été ouverte de janvier 2026 à décembre 2027, puis la société MP2F a pris les commandes de l'automne 2018 au 30 juin 2021, date à laquelle l'activité a cessée. Depuis Mai 2025, l'art du café propose les mercredis une petite restauration sucrée aux usagers de La Villa.

- **État général des ouvrages, évolutions et dysfonctionnements constatés**

Entretien des ERP

En décembre 2018 la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a repris à sa charge l'entretien des 3 bâtiments de la SPL L'illiade : La Villa, L'illiade Côté Jardin, L'illiade Côté Cours / Médiathèque Sud.
Les responsabilités de chacun ont été définies lors de plusieurs réunions et les contrats ont été transférés.
La Ville d'Illkirch-Graffenstaden gère à présent l'ensemble des contrats concernant l'entretien de la partie sécurité des bâtiments selon le Code de Construction et de l'Habitation (sauf la sous partie sécurité et gaz/chauffage) et de certains points clés comme les murs mobiles, la tribune télescopiques.

L'entretien courant, à savoir le nettoyage, reste à la charge de la SPL.

- **L'illiade**

> L'illiade Côté Cours

En cours d'année, des travaux d'entretien ont été effectués par les services techniques de la Ville : serrurerie, menuiserie, électricité, sanitaires.

Les problèmes informatiques : Une nouvelle société informatique va nous fournir dans la saison prochaine, de nouvelles bornes wifi et renouveler une partie du système informatique : la tâche est difficile, car aucun plan valable n'est disponible et aucun étiquetage des câbles n'existe : sa mission supplémentaire, sera de simplifier le système tout en bénéficiant des dernières technologies, et ainsi de gagner en performance (rapidité des transferts).

Le problème de stockage perdure sans pouvoir apporter de solution à court terme, bien qu'un grand travail de réorganisation du rangement et de recyclage d'objets inutiles ou obsolètes en déchetterie ait été effectué.

Le technicien bâtiment et les responsables techniques et administratifs de la médiathèque Sud effectuent en collaboration un suivi des incidents dans la partie de l'ERP qu'ils occupent.

> L'illiade Côté Jardin

L'ERP est vieillissant et nécessitera une attention particulière dans les prochaines années. Un Plan Pluriannuel d'investissement afin de cerner les priorités d'intervention à moyens termes a déjà été défini et il devra être mis à jour pour une mise en œuvre lors de la prochaine DSP. Pour le moment, l'état général est bon et fonctionnel.

Il ne reste plus qu'un four utilisable, ce qui pose régulièrement des soucis lors d'évènements.

Les stores des baies vitrées sont encore plus ou moins fonctionnelles mais doivent être remplacés.

La toiture présente des fuites lors de fortes pluies.

Le système de téléphonie et interphonie est d'une autre époque.

Les portes extérieures à commande électrique sont fatiguées : les serrures doivent être changées avec le système de commande lié au téléphone interne.

- **La Villa**

En cours d'année, des travaux d'entretien ont été effectués par les services techniques de la Ville : serrurerie, menuiserie, électricité, sanitaires.

De gros soucis d'infiltrations persistent au niveau des parties vitrées, le service maintenance bâtiment de la ville est en train de chercher une solution pour pallier ce problème.
L'ascenseur est régulièrement en panne, sans percevoir de solutions durables.

A. La partie Scénique

> L'lliade Cours et Jardin

Le matériel lumière

Petite et grande salle fonctionne avec des projecteurs en nombre suffisant.
Des projecteurs de dernière génération ont remplacés ceux hors d'usage ou qui donnent des signes de fatigue.
Le but est de passer peu à peu à des projecteurs à LED moins énergivores et plus efficaces, mais la transition sera lente, car elle ne peut être réalisé qu'en fonction du planning des spectacles et effectuer des choix d'articles chez des fournisseurs, qui feront référence dans les 10 prochaines années, ce qui ne se révèle pas aussi simple qu'il y parait. Malgré tout, le

renouvellement du parc se fait progressivement.
Le pupitre de la grande salle à plus de 10 ans : son renouvellement est à prévoir, même si il reste fiable et toujours d'actualité dans les demandes (fiches techniques).

La sonorisation

La sonorisation de la petite salle reste de bonne qualité après le remplacement des amplificateurs mais reste vétuste : son remplacement doit être envisagé.

La machinerie scénique

Elle se révèle en bon état général et fonctionnelle.
Des améliorations pourraient être apportées en petite salle, afin d'améliorer les temps de montage et démontage et par conséquent la qualité des spectacles, mais l'investissement nécessaire semble déraisonnable compte tenu de l'usage de la salle.
Une étude à été réalisé afin d'améliorer l'acoustique de la grande salle : nous espérons pouvoir mettre en œuvre les solutions préconisées l'été 2025.

La vidéo-projection

La salle bénéficie d'un vidéoprojecteur neuf.

- **Accessibilité**

Des travaux relatifs à la VMC restent à réaliser afin de terminer la loge PMR.

- **Hygiène et Sécurité**

Le recyclage des formations d'évacuation et d'utilisation des centrales incendie des trois bâtiments a été réalisé récemment pour l'ensemble du personnel.

La fonction de RUS pour les 3 bâtiments est à présent assurée par le régisseur général.

Un SSIAP est systématiquement présent lors des spectacles (externe ou interne) et 2 membres du personnel permanent ont suivis la formation SSIAP.

Le Registre de Sécurité des bâtiments est à nouveau réalisé sous forme papier afin de permettre aux services de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden d'y avoir accès en vue de préparer les futures commissions de sécurité.

Bilan

La délégation de l'exécution des travaux aux services techniques de la Ville s'est révélée très positive pour les ERP, un suivi plus clair et précis peut ainsi être assuré.

La communication et le suivi des opérations SPL/Ville sont satisfaisants.

2 Informations relatives à l'exploitation

- **Accès**

L'illiade

En Tram, l'accès est facilité par le prolongement de la ligne A et l'arrêt "Cours de L'illiade".

En bus les lignes N°13 et 57, jusqu'à l'arrêt Illkirch-Mairie et les bus n°62 et 67 jusqu'à l'arrêt Cours de L'illiade simplifient l'accès.

Le parking de 295 places en face de L'illiade offre un + dans l'accueil du public.

La Villa

Il y a deux entrées différentes pour accéder à La Villa à pied, via le pont Nord, accessible depuis l'allée François Mitterrand et la rue Laufenburger, et par la passerelle, accessible aux personnes à mobilité réduite, située rue Krafft.

Ces entrées sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux piétons et aux cyclistes qui ont la possibilité de stationner devant l'accueil au bout de la passerelle ainsi qu'au bas du bâtiment.

L'accès en Tram est facilité par le prolongement de la ligne A avec l'arrêt "Graffenstaden".

Un parking gratuit de 113 places, l'arrière de la salle des fêtes rue Krafft, est à la disposition du public.

L'édification des appartements à proximité du parking laissent à penser que lorsque les seront terminés, la recherche d'une place de stationnement se révélera difficile pour les usagers.

- **Tarification L'illiade**

La politique tarifaire de L'illiade répond à une logique de démocratisation de la culture. Le but visé est l'accès à l'offre culturelle pour le plus grand nombre en proposant des spectacles à des tarifs accessibles.

Tarifs de L'illiade pour la saison 2023/2024 (certains spectacles sont soumis à des tarifs spéciaux)

Tarifs (€)	Plein	Réduit	Abonné	Debout	Jeunes
A	15	13	10	/	6
B	21	18	14	10	6
C	26	23	18	12	6
D	32	29	24	15	6
E	39	36	31	/	6

Tarifs (€)	Plein	Jeune / CATV / CC	Abonné / Groupe
Jeune Public	8	6	4

Sur présentation d'un justificatif, le tarif réduit est accessible pour les élèves des cours annuels de La Villa, chômeurs, étudiants, familles nombreuses, abonnés-adhérents des structures suivantes : Maillon, TNS, Schiltigheim Culture, Pôle Sud, Point d'Eau, TAPS, TJP, Espace Culturel de Vendenheim, Salle du Cercle de Bischheim, Espace K, Le PréO, Espace Django Reinhardt, aux possesseurs de la carte Evasion, Accès Culture, Cezam ou Facilis, carte UGC illimité, carte Avignon Off, groupes à partir de dix personnes ou comités d'entreprise.

Le tarif abonné est accessible à partir de 3 spectacles ainsi qu'aux abonnés de la Maison des Arts de Lingolsheim.

Le tarif debout est unique sauf pour les possesseurs de la Carte Culture, Carte Atout Voir et les moins de quinze ans. Dans le cadre des concerts assis/debout, seules les places debout sont accessibles aux détenteurs de la Carte Atout Voir et de la Carte Culture.

Le tarif jeune s'adresse aux jeunes de moins de 15 ans, aux groupes scolaires, aux possesseurs de la Carte Culture ou de la Carte Atout Voir sur présentation d'un justificatif.

- **Tarification La Villa**

Au même titre que L'illiade, La Villa pratique une politique tarifaire qui vise à favoriser l'accès à l'enseignement artistique au plus grand nombre. C'est pourquoi, cette année des tarifs par quotient familial ont été appliqués pour toutes les activités annuelles (sauf pour la pratique individuelle de musique).
Les frais d'inscription individuel annuel se montent à 12 € pour les illkirchois et de 15 € pour les non-habitants d'Illkirch-Graffenstaden.

Tarifs annuels toutes activités sauf musique en pratique individuelle

Quotient familial	45 min/1 h	1 h 30	2 h 00	2 h 30	3 h 00
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	90 €	140 €	180 €	220 €	250 €
T2 – de 1.001 à 3.500 €	100 €	150 €	190 €	230 €	260 €
T3 – de 3.501 à 6.000 €	110 €	160 €	200 €	240 €	270 €
T4 – de 6.001 à 9.000 €	120 €	170 €	210 €	250 €	280 €
T5 – de 9.001 à 13.000 €	130 €	180 €	220 €	260 €	290 €
T6 – de 13.001 à 19.000 €	140 €	190 €	230 €	270 €	300 €
T7 – de 19.001 à 27.000 €	150 €	200 €	240 €	280 €	310 €
T8 – plus de 27.000 €	160 €	210 €	250 €	290 €	320 €

Tarif Illkirch-Graffenstaden

Tarifs annuels pratique individuelle d'un instrument de musique

Quotient familial	30 minutes	45 minutes
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	175 €	275 €

Quotient familial	30 minutes	45 minutes
T2 – de 1.001 à 3.500 €	180 €	280 €
T3 – de 3.501 à 6.000 €	185 €	285 €
T4 – de 6.001 à 9.000 €	190 €	290 €
T5 – de 9.001 à 13.000 €	195 €	295 €
T6 – de 13.001 à 19.000 €	200 €	300 €
T7 – de 19.001 à 27.000 €	205 €	305 €
T8 – plus de 27.000 €	210 €	310 €

Tarif Illkirch-Graffenstaden

Tarifs annuels toutes activités sauf musique en pratique individuelle

Quotient familial	45 min/1 h	1 h 30	2 h 00	2 h 30	3 h 00
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	230 €	280 €	320 €	360 €	390 €
T2 – de 1.001 à 3.500 €	240 €	290 €	330 €	370 €	400 €
T3 – de 3.501 à 6.000 €	250 €	300 €	340 €	380 €	410 €
T4 – de 6.001 à 9.000 €	260 €	310 €	350 €	390 €	420 €
T5 – de 9.001 à 13.000 €	270 €	320 €	360 €	400 €	430 €
T6 – de 13.001 à 19.000 €	280 €	330 €	370 €	410 €	440 €
T7 – de 19.001 à 27.000 €	290 €	340 €	380 €	420 €	450 €
T8 – plus de 27.000 €	300 €	350 €	390 €	430 €	460 €

Tarif Hors Commune

Tarifs annuels pratique individuelle d'un instrument de musique

Quotient familial	30 minutes	45 minutes
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	**375 €**	**575 €**
T2 – de 1.001 à 3.500 €	**380 €**	**580 €**
T3 – de 3.501 à 6.000 €	**385 €**	**585 €**
T4 – de 6.001 à 9.000 €	**390 €**	**590 €**
T5 – de 9.001 à 13.000 €	**395 €**	**595 €**
T6 – de 13.001 à 19.000 €	**400 €**	**600 €**
T7 – de 19.001 à 27.000 €	**405 €**	**605 €**
T8 – plus de 27.000 €	**410 €**	**610 €**

Tarif Hors Commune

3 Personnel et moyens humains

- **Effectif au 30/06/2024**

> *Personnel permanent* : 26,25 équivalents temps plein (concerne les CDI, les CDII, les contrats de professionnalisation)

> *Personnel occasionnel* : 2,76 équivalents temps plein (concerne les CDD et les intermittents)

> *Personnel mis à disposition* : 2 équivalents temps plein (concerne les fonctionnaires de la VIG)

Equivalence en temps plein			
Personnel	**Catégorie**	**Saison 2023/2024**	**N-1**
Personnel permanent	Administratifs	10,91	11,39
	Techniciens	1,78	1,78
	Enseignants	12,27	11,91

	Restauration		0,00	0,00
	Contrats pro + apprentissage		0,66	0,00
	CDII		0,63	0,63
Personnel occasionnel	CDD	Administratifs	0,00	0,11
		Enseignants	0,09	0,13
		Techniciens	0,00	0,00
		Artistes/modèles	0,00	0,00
	intermittents	Techniciens	2,67	2,81
		Artistes	0,00	0,00
Total			**29,01**	**27,98**

- **Personnel permanent**

° Les CDI et les mises à disposition

On compte 46 salariés permanents 2023/2024 dont 2 fonctionnaires mis à disposition.

Les CDII

Les CDII (contrat à durée indéterminée intermittent) complètent ponctuellement l'équipe permanente pour les spectacles. Ils sont présents toute la saison à L'illiade et à La Villa et s'occupent notamment de l'accueil, des loges, des artistes, des vestiaires et de la distribution de nos outils de communication.

Ce type de contrat prévoit un certain nombre d'heures à effectuer sur la période de référence allant du 1er septembre N au 31 août N+1.

Cette saison, 4 CDII étaient présents. Il y a eu 1 départ en fin de saison.

- **Personnel occasionnel**

° Les CDD

Un CDD a été embauché sur la saison 2023/2024 pour un total de 26 heures.

° Les intermittents

40 intermittents ont travaillé à L'illiade cette saison pour un total de 6 010 heures.

° Les stagiaires

Nous avons accueilli une stagiaire cette année.

- **Organigramme du personnel et organisation du service**

Un organigramme du personnel de la SPL L'illiade est disponible en annexe.

Une réunion hebdomadaire réunit le PDG et les membres des équipes administrative et technique afin de faire le point sur les activités passées, en cours et futures.

Une autre réunion hebdomadaire réunit les membres des équipes administrative et technique afin de faire le point plus technique sur les activités.

- **Informations diverses : évolution majeure, accidents du travail, observations**

Il n'y a pas d'accident de travail cette saison.

Suite à plusieurs départs, des évolutions internes ont pu être mises en place. Et le recrutement des nouvelles ressources est toujours en cours.

- **CSEC SPL L'iLLIADE**

Une élection des membres du CSEC à été faite le 11 janvier 2023.

À ce jour, voici les élus :
- Chantal Dalloz, Élue suppléante **CCNEAC**
- Audrey David, Élue suppléante **CCN Eclat**
- Matthieu Moll, Élu suppléant **CCNEAC**
- Mustapha El Kaddouri, Elu titulaire **CCNEAC**
- Crystal Forler, Élue titulaire **CCNEAC**
- Maxime Luck, Élu titulaire **CCN Eclat**

Les élus ont pris connaissance des fondamentaux et fonctionnements du CSEC suite à une première réunion le 31 janvier 2023.
L'importance de la mission en tant qu'interlocuteur auprès des salariés et collègues à été mise en lumière. Les élus ont pris conscience de la nécessité de faire remonter les demandes rapidement morales, physiques ou autres.

Suite à cela, les membres se sont réunis à plusieurs reprises afin de discuter de la mise en place d'avantages financiers auxquels les salariés auraient accès. Il a alors été décidé de contractualiser une billetterie en ligne avec Accès Culture. En effet, les salariés peuvent maintenant commander des e-billets via cette plateforme à moindre coût tels que des entrées pour des parcs d'attractions et bien d'autres choix encore.

Le CSEC à également mis en place un service de communication dédié aux salariés via l'application EKIPEA. En effet, sur cette plateforme les élus peuvent diffuser les PV des réunions, les différentes actions mises en place pour les salariés, créer des sondages afin de demander l'avis des salariés ou encore communiquer des codes promotionnels et partenariats.

Le CSEC a pris l'initiative d'organiser un barbecue le 1er juillet afin de réunir l'ensemble des salariés lors d'un moment convivial afin de clôturer la saison et d'entamer l'été sur une note

positive.
Ce fut l'occasion pour certains salariés de faire connaissance ce qui n'à jamais été le cas auparavant. L'ensemble des personnes présentes ont pu apprécier ce partage et remercier chaleureusement les élus et la Présidente du CSEC, Madame Herr.

Suite à ces retours positifs, le CSEC a alors proposé une seconde soirée mais cette fois-ci de Noel en de fin d'année avant les fêtes et la fermeture annuelle des différentes structures le 18 décembre 2023.
Pour l'occasion, les élus ont proposé de créer un panier garni personnalisé sur le thème de Noël qui sera distribué le jour J aux personnes présentes. Les absents récupéreront leur panier dans leurs établissements respectifs.

Les membres du CSEC font leur maximum pour établir une relation de confiance entre les salariés et la direction.
À ce jour, le CSEC travaille sur la création de nouveaux projets et continue de répondre au mieux aux demandes et attentes des salariés.

En conclusion, la première année du mandat des membres du CSEC a été positive dans l'ensemble.

II. Compte-rendu financier

1. Compte de résultat

Document en pièce jointe.
À noter un résultat négatif pour la SPL de – 25 292 € dont + 15 434 € pour la Ville d'Illkirch-Graffenstaden.

2. Évolution des dépenses et recettes par rapport au budget prévisionnel

SITUATION REELLE 2023/2024

		TOTAL CHARGES			
Achats matières et fournitures		**Prévisionnel**	**Réel**	**Ecart**	**N-1**
	Achats de spectacles	362 000	479 213	117 213	462 921
	Eau, énergie, chauffage	245 300	249 577	4 277	185 875
	Carburants	1 000	293	- 707	760
	Fournitures d'entretien	8 000	9 517	1 517	6 074
	Petit matériel et outillage	10 500	24 634	14 134	21 812
	Vêtement de travail	600	92	- 508	47
	Fournitures de bureau	1 000	1 784	784	934
	Fournitures de billetterie	1 500	78	- 1 422	1 154
	Autres achats	1 400		- 1 400	
Services extérieurs					
	Sous-traitance générale	22 000	18 776	- 3 224	21 614
	Formation du personnel	8 000	2 579	- 5 421	5 425
	Sous-traitance entretien	63 000	70 712	7 712	68 910
	Frais de gardiennage	33 000	53 308	20 308	33 436
	Prestation Hotesses	-	1 020		3 025
	Sous-traitance Vill'A (intervenants)	123 000	126 007	3 007	113 185
	Locations immobilières	2 500	2 500	-	3 250
	Locations mobilières	107 200	79 831	- 27 369	102 756
	Entretiens, réparations, maintenance	38 500	11 666	- 26 834	42 857
	Primes d'assurances	13 300	12 446	- 854	11 608
	Documentation générale	500	-	- 500	-
Autres services extérieurs					
	Honoraires administratifs	26 000	34 445	8 445	36 801
	Communication	70 000	52 109	- 17 891	62 775
	Trspt, Voyages et déplacem. person.	1 000	-	- 1 000	-
	Missions + frais format° cont.	4 000	1 822	- 2 178	3 327
	Réceptions	31 605	5 534	- 26 071	7 243
	Affranchissements	2 000	974	- 1 026	196

	Services bancaires et assimilés	10 000	8 346	- 1 654	8 121
	Concours divers	5 900	5 444	- 456	5 310
	Prestations informatiques	21 800	4 807	- 16 993	5 283
	Télécommunication	3 750	3 248	- 502	3 213
	Autres prestations	800	1 266	466	1 124
Impôts, taxes et versements assimilés					
	Charges locatives	12 000	11 709	- 291	6 975
	Taxes, redevances	17 000	18 269	1 269	21 904
Autres charges					
	Redevances droits sur spectacles	41 470	11 002	- 30 469	27 242
	Intérêts bancaires	-	-	-	-
	Charges diverses	-	2 967	2 967	5 395
	Total	**1 289 625**	**1 305 974**	**15 328**	**1 280 555**
Masse salariale					
	salaires + charges de personnel	1 613 385	1 240 058	- 373 327	1 456 563
Dotations aux amortissem.					
	Dotations	56 000	142 759	86 759	46 712
	Reprise s/provision			-	
TOTAL DES CHARGES :		**2 959 010**	**2 688 791**	**- 270 219**	**2 783 830**

		TOTAL PRODUITS			
Recettes		**Prévisionnel**	**Réel**	**Ecart**	**Réel**
	Recettes de spectacles	300 000	**365 526**	65 526	**350 530**
	Locations de salles	225 000	**161 127**	- 63 873	**223 701**
	Cotisations Vill'A	223 800	**257 720**	33 920	**247 371**
	Recettes de bar Illiade (dont PdB)	2 500		- 2 500	
	Autres	5 000	**36 555**	31 555	**32 796**
	Total	**756 300**	**820 928**	**64 628**	**854 398**
Subventions d'exploitation					
	Subvention Ville d'Illkirch	1 900 000	**1 863 559**	- 36 441	**1 900 000**
	Subventions autres	8 000	**5 000**	- 3 000	**36 400**
	Total	**1 908 000**	**1 868 559**	**- 39 441**	**1 936 400**
Reprise s/amort et prov.					
	Reprises		14 737	14 737	28 890
	Remb assu. et form.	-		-	4 212
TOTAL DES PRODUITS :		**2 664 300**	**2 704 224**	**39 924**	**2 823 901**
RESULTAT de l'exercice :			**15 434 €**		**40 070 €**

3. <u>État des immobilisations et amortissements</u>

	Lieu	Date d'achat	Montant	Annuité 2023/2024	Valeur Nette Comptable
Logiciel					
Multi licence MAO	Villa	09/10/2015	1 574,16 €	- €	- €
Matériel et Outillage					
Wurth Perforateur	Illiade	30/06/2015	670,42 €	- €	- €
Coffret élèctrique	Villa	24/08/2015	1 380,00 €	- €	- €
Adoucisseur	Villa	11/12/2015	1 850,25 €	- €	- €
Défibrilateur	Villa	04/10/2016	1 470,00 €	- €	- €
Four Convotherm Occasion	Illiade	05/12/2016	5 043,00 €	- €	- €
Antichute de charge	illiade	20/09/2022	7 991,80 €	799,18 €	6 568,82 €
Marimba adams solish	illiade	12/12/2022	3 262,50 €	652,50 €	2 249,31 €
Matériel d'éclairage					
Console lumière	Illiade	22/10/2015	24 004,42 €	- €	- €
Système éclairage	Villa	25/11/2015	13 713,40 €	- €	- €
Complément console	Illiade	10/11/2015	745,50 €	- €	- €
Projecteurs auto lyres motoris	Illiade	23/11/2015	14 985,00 €	- €	- €
Projecteurs Martin Quatum profile	Illiade	31/5/2021	28 196,80 €	5 639,36 €	10 793,11 €
Starway Ariane	Illiade	10/3/2023	2 238,00 €	138,01 €	1 652,39 €
Projecteurs marin by harmann	Illiade	17/5/2023	10 188,75 €	249,06 €	7 901,94 €
Lumières	Illiade	24/1/2023	4 366,61 €	380,86 €	3 112,43 €
Matériel éclairage	Illiade	27/3/2023	1 006,40 €	52,56 €	752,56 €
Matériel son					
Sono Vill'A	Villa	29/06/2015	700,00 €	- €	- €
Ampli annonce Médiathèque	Illiade	14/11/2017	1 421,67 €	- €	- €

Ensemble Yamaha	Illiade	10/8/2021	24 953,00 €	4 990,60 €	10 521,85 €
Systeme sono yamaha	Illiade	21/12/2022	555,08 €	58,59 €	385,47 €
Equipement sono grande salle	Illiade	13/2/2023	8 925,00 €	684,25 €	6 455,75 €
Console numérique	Illiade	17/02/2023	3 208,67 €	238,87 €	2 328,07 €
Matériel Vidéo et Image					
Ecran Stumpfl	Illiade	11/05/2015	2 322,00 €	- €	- €
Panasonic HPS45175	Illiade	16/06/2015	307,00 €	- €	- €
Vidéoprojecteur	Illiade	28/04/2023	15 328,55 €	536,50 €	11 726,34 €
Agencement des locaux					
Mise en place WIFI	Illiade	07/07/2015	14 569,38 €	1 456,94 €	1 481,20 €
Store Bar ICJ	Illiade	27/05/2015	1 833,33 €	- €	- €
Mise en place WIFI	Villa	05/08/2015	18 314,14 €	1 831,41 €	2 004,42 €
Cuisine	Villa	16/12/2015	33 482,04 €	3 348,20 €	4 882,83 €
Terrasse	Villa	11/06/2016	11 348,90 €	1 339,82 €	- €
Matériel de transport					
Berlingo	Illiade	23/12/2015	20 347,90 €	- €	- €
Matériel de bureau					
Massicot	Villa	08/03/2016	783,00 €	- €	- €
Boitier Axians	Illiade	09/08/2018	2 910,25 €	61,44 €	- €
PDA billetterie Digitick	Illiade	28/08/2018	2 535,00 €	80,27 €	- €
Imprimantes billetterie Digitick	Illiade	28/08/2018	7 520,00 €	238,13 €	- €
Système vidéosurveillance	Villa	31/08/2018	3 856,00 €	126,39 €	- €
PDA billetterie Digitick	Illiade	14/09/2018	1 690,00 €	68,54 €	- €
Imprimantes billetterie Digitick	Illiade	14/09/2018	3 760,00 €	152,49 €	- €
PDA billetterie Seeticket	Illiade	10/01/2020	1 578,00 €	315,60 €	165,69 €
Apple Macbook pro	Illiade	07/07/2022	2 416,42 €	792,05 €	818,90 €
Mobilier Général					

Bar noir	Villa	09/02/2015	3 659,50 €	365,95 €	365,95 €
Chaises - Fauteuils Miami Bronze	Villa	29/10/2015	2 583,14 €	- €	- €
Anti Chutes	Villa	22/12/2015	4 317,95 €	- €	- €
Barre de danse pina roulettes	Villa	26/01/2016	2 464,67 €	- €	- €
Banquette + Plateaux Table	Villa	29/02/2016	1 965,00 €	- €	- €
Coussins pour Banquettes	Villa	04/03/2016	2 612,53 €	- €	- €
Piètement Rome Verona	Villa	21/03/2016	1 673,46 €	- €	- €
Chaises Karl	Villa	02/05/2016	1 133,00 €	- €	- €
Plateaux de table	Villa	20/05/2016	630,00 €	- €	- €
Tables IKEA	Villa	08/06/2016	866,67 €	- €	- €
Armoire négative	Illiade	03/06/2016	1 459,00 €	- €	- €
Chaises 4 pieds trio evolution	Illiade	20/12/2021	37 526,10 €	3 262,03 €	24 365,58 €
Chaises 4 pieds trio evolution	Illiade	08/03/2023	7 797,98 €	244,77 €	6 773,41 €
Canapé 3 places appartement	Illiade	09/05/2023	2 473,33 €	71,45 €	1 907,21 €
Immobilisations Financières					
Immobilisations Financières	Illiade		55 935,00 €		55 935,00 €
		TOTAL	**434 449,67 €**	**28 175,82 €**	**163 148,23 €**

4. Inventaire des biens

Cf. annexe 2 : inventaire de L'illiade

III. Compte-rendu relatif aux usagers

1. Bilan des activités de L'illiade

- **Bilan général de la saison 2023/2024**

Cette année encore, la programmation de L'illiade se distingue par sa grande diversité. Toutes les branches du spectacle vivant sont représentées : concerts et musique classique, théâtre classique et théâtre de boulevard, cirque, danse et humour. La programmation s'adresse à tous les publics et met un point d'honneur à accueillir les familles, en proposant des spectacles intergénérationnels, des séances scolaires.

Genre	Nbre de spectacles	Nbre de représentations	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Humour	9	9	3815	3512	3347	165	92%	85 818,80 €
Musique	17	19	4734	3908	3623	285	83%	63 908,00 €
Théâtre	14	17	4974	4176	4021	155	84%	100 021,55 €
Danse	6	9	2976	2474	2375	99	83%	60 255,64 €
Spectacle musical	11	12	3124	2529	2376	153	81%	27 133,57 €
Ciné conférence Altaïr	6	12	1825	1091	1073	18	60%	6 384,83 €
Scolaires	0	0	2460	1845	1617	227	88%	6 371,47 €
Eschau	3	3	290	226	195	31	78%	2 081,29 €
Geispolsheim	2	2	800	429	394	35	54%	5 221,35 €
Total	**63**	**78**	**21 448**	**17 690**	**16 815**	**875**	**82%**	**343 522,39 €**
Total N-1	**83**	**113**	**27 069**	**20 168**	**18 790**	**1 342**	**75%**	**307 434,90 €**
Total N-2	**84**	**130**	**31 520**	**20 944**	**19 514**	**1 427**	**66%**	**315 635,89 €**

- **Bilan des spectacles programmés en 2022/2023 par genre**

❖ *Danse*

Six spectacles de danse étaient programmés cette saison.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Broutille	08/10/2023 - 11h	ICC	144	57	52	5	40%	473,07 €
Broutille	08/10/2023 - 17h	ICC	144	65	53	12	45%	431,93 €
Buenos Aires Desire	16/11/2023 - 20h30	GS	480	446	429	17	93%	13 810,97 €
Madame Butterfly	15/12/2023 - 20h30	GS	480	322	311	11	67%	9 065,62 €
Casse-Noisette	16/12/2023 - 20h30	GS	480	463	444	19	96%	12 158,67 €
Tous contes faits	10/03/2024 - 11h	ICC	144	154	148	6	107%	812,93 €
Tous contes faits	10/03/2024 - 17h	ICC	144	151	145	6	105%	765,92 €
Celtic spirit of Ireland	22/03/2024 - 20h30	GS	480	471	451	20	98%	14 174,34 €
Celtic spirit of Ireland	23/03/2024 - 20h30	GS	480	345	342	3	72%	8 562,19 €
		Total	**2976**	**2474**	**2375**	**99**	**83%**	**60 255,64 €**
		Total N-1	**1475**	**1233**	**1169**	**64**	**84%**	**24 202,75 €**
		Total N-2	**3132**	**2045**	**1925**	**120**	**65%**	**37 498,15 €**

❖ *Musique*

Dix-neuf spectacles de musique étaient programmés cette saison.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Chimène Badi - Chante Piaf	03/10/2023 - 20h30	GS	480	497	482	15	104%	15 405,48 €
Duo Emhorizons	14/10/2023 - 20h30	La Villa	110	33	31	2	30%	363,37 €
Churchmann	09/11/2023 - 20h30	ICC	144	137	131	6	95%	1 396,67 €

Alte Voce	21/11/2023 - 20h30	GS	350	345	321	24	99%	6 304,60 €
Electroacoustic Songs	30/11/2023 - 20h30	ICC	144	16	14	2	11%	153,77 €
Vincent de Murcia	02/12/2023 - 20h30	La Villa	110	78	76	2	71%	814,89 €
Erwin Siffer trio	13/01/2024 - 20h30	La Villa	110	127	111	16	115%	1 266,41 €
Le petit mish-mash and friends	27/01/2024 - 20h30	GS	350	238	224	14	68%	4 102,84 €
Maxime Luck acoustic trio	03/02/2024 - 20h30	ICC	144	151	142	9	105%	1 656,22 €
Fred Chapellier	19/03/2024 - 20h30	GS	350	314	290	24	90%	7 650,34 €
Claire Hiegel	21/03/2024 - 20h30	ICC	144	140	131	9	97%	1 393,73 €
Londe	04/04/2024 - 20h30	ICC	144	109	99	10	76%	1 164,54 €
Stand'Art Quintet	06/04/2024 - 18h	Villa	110	75	63	12	68%	767,87 €
Stand'Art Quintet	06/04/2024 - 20h30	Villa	110	115	109	6	105%	1 122,43 €
Bal'us'trad	11/04/2024 - 20h30	GS	350	186	159	27	53%	2 443,68 €
Les Weepers Circus - Panique dans la forêt	05/05/2024 - 17h	GS	480	484	455	29	101%	4 163,98 €
Les Weepers Circus - Panique dans la forêt	06/05/2024 - 10h	GS	480	400	344	56	83%	1 304,27 €
Mme Doug	16/05/2024 - 20h30	ICC	144	38	36	2	26%	460,33 €
The Beatles Factory	16/06/2024 - 17h	GS	480	425	405	20	89%	11 972,58 €
		Total	**4734**	**3908**	**3623**	**285**	**83%**	**63 908,00 €**
		Total N-1	**6854**	**4424**	**4150**	**274**	**65%**	**78 835,34 €**
		Total N-2	**7570**	**4720**	**4344**	**376**	**62%**	**85 104,24 €**

❖ *Théâtre*

Quatorze spectacles de théâtre étaient programmés cette saison.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Embrasse moi idiot	04/11/2023 - 20h30	GS	480	447	436	11	93%	13 578,84 €
Le Carpet Show	17/11/2023 - 20h30	La Villa	110	46	42	4	42%	461,31 €
Les Contes Zinédits	18/11/2023 - 17h	La Villa	120	108	107	1	90%	573,95 €
Le Carpet Show	18/11/2023 - 20h30	La Villa	110	52	51	1	47%	524,98 €
Les Contes Zinédits	19/11/2023 - 11h	La Villa	120	117	116	1	98%	638,59 €
Le Meilleur de L'homme c'est... Sa Femme	09/12/2023 - 20h30	GS	350	376	355	21	107%	8 821,74 €
Parlez-moi de moi	16/01/2024 - 20h30	GS	350	227	224	3	65%	4 386,88 €
Chantons sous l'impro	19/01/2024 - 20h30	La Villa	110	75	70	5	68%	844,27 €
Chantons sous l'impro	20/01/2024 - 20h30	La Villa	110	105	96	9	95%	1 086,19 €
Irrésistible Offenbach	15/02/2024 - 20h30	GS	350	357	349	8	102%	11 264,45 €
La vie et la mort de J.Chirac, roi des français	15/02/2024 - 20h30	GS	350	180	169	11	51%	2 640,55 €
Eurêka	23/02/2024 - 20h30	ICC	144	146	136	10	101%	1 431,93 €
Un avenir radieux	09/03/2024 - 20h30	GS	480	468	447	21	98%	14 286,97 €
Le comte de Monte- Cristo	26/03/2024 - 20h30	GS	350	177	168	9	51%	2 364,35 €
Si c'était à refaire	06/04/2024 - 20h30	GS	480	475	458	17	99%	14 340,84 €
A quel prix tu m'aimes	04/05/2024 - 20H30	GS	480	475	458	17	99%	391,77 €

Smile	25/05/2024 - 20H30	GS	480	430	422	8	90%	11 143,00 €
		Total	**4974**	**4176**	**4021**	**155**	**84%**	**100 021,55 €**
		Total N-1	**6188**	**4420**	**4190**	**194**	**71%**	**80 090,73 €**
		Total N-2	**4624**	**2409**	**2278**	**78**	**52%**	**44 499,70 €**

❖ *Humour*

Neuf spectacles d'humeur étaient programmés cette saison.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Amine Radi	30/09/2023 - 20h30	GS	495	493	483	10	100%	13 968,66 €
Sebastian Marx	17/10/2023 - 20h30	GS	480	495	470	25	103%	9 446,62 €
Laurent Baffie	12/01/2024 - 20h30	GS	480	426	398	28	89%	13 583,74 €
Franjo	26/01/2024 - 20h30	GS	480	491	469	22	102%	12 348,68 €
Chicandier & Mathou	08/02/2024 - 20h30	GS	350	230	219	11	66%	6 338,88 €
Elodie Arnould	14/03/2024 - 20h30	GS	350	354	337	17	101%	8 571,01 €
Arnaud Demanche	13/04/2024 - 20h30	GS	350	339	336	3	97%	9 164,54 €
Marine Baousson - Vulgaire	16/04/2024 - 20h	GS	350	289	257	32	83%	4 807,05 €
Alexis Le Rossignol	21/05/2024 - 20h30	GS	480	395	378	17	82%	7 589,62 €
		Total	**3815**	**3512**	**3347**	**165**	**92%**	**85 818,80 €**
		Total N-1	**2313**	**1920**	**1845**	**75**	**83%**	**50 157,92 €**
		Total N-2	**900**	**692**	**671**	**21**	**77%**	**42 954,69 €**

❖ *Spectacles musicaux et visuels*

Onze spectacles musicaux et visuels étaient programmés cette saison.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Les Sea Girls	12/10/2023 - 20h30	GS	350	241	229	12	69%	4 232,13 €
Les Aventures de Jeff Barelle - Le Dernier Iceberg	27/11/2023 - 14h30	GS	350	253	230	23	72%	901,08 €
Les Noëls de Papy	10/12/2023 - 20h30	GS	350	247	241	6	71%	2 081,52 €
L'Extraordinaire cabinet de curiosité e M. Fulcanelli	11/12/2023 - 20h30	GS	350	341	305	36	97%	1 156,40 €
Manu Galure	07/04/2024 - 17h	ICC	100	32	28	4	32%	288,93 €
J'ai dormi près d'un arbre	08/04/2024 - 10h	ICC	100	57	50	7	57%	195,89 €
J'ai dormi près d'un arbre	08/04/2024 - 14h30	ICC	100	85	78	7	85%	305,58 €
Un Océan d'amour	26/05/2024 - 17h	ICC	100	66	62	4	66%	545,02 €
		Total	**1800**	**1322**	**1223**	**99**	**73%**	**9 706,55 €**
		Total N-1	**2649**	**2298**	**2169**	**129**	**87%**	**43 604,36 €**
		Total N-2	**2436**	**1647**	**1564**	**83**	**68%**	**17 214,23 €**

❖ *Représentations scolaires*

Comme chaque année, L'illiade a proposé une large palette de spectacles aux scolaires avec 18 représentations.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Les pas pareils - scolaire	11/01/2024 - 10H	ICC	144	131	119	12	91%	466,21 €

Les pas pareils - scolaire	11/01/2024 - 14H30	ICC	144	111	100	11	77%	391,77 €
Les pas pareils - scolaire	12/01/2024 - 10H	ICC	144	126	114	12	88%	446,62 €
Eurêka - scolaire	22/02/2024 - 10h	ICC	144	81	75	6	56%	346,72 €
Eurêka - scolaire	22/02/2024 - 14h30	ICC	144	150	134	16	104%	524,98 €
Eurêka - scolaire	23/02/2024 - 14h30	ICC	144	111	98	13	77%	383,94 €
Tous contes faits - scolaire	11/03/2024 - 10h	ICC	144	129	111	18	90%	434,87 €
Tous contes faits - scolaire	11/03/2024 - 14h30	ICC	144	126	111	15	88%	434,87 €
Tous contes faits - scolaire	12/03/2024 - 10h	ICC	144	131	112	19	91%	438,79 €
Tous contes faits - scolaire	12/03/2024 - 14h30	ICC	144	138	116	22	96%	454,46 €
L'Atlas des Croques-Morts	19/10/2023 - 10h	ICC	144	26	20	5	18%	82,27 €
L'Atlas des Croques-Morts	19/10/2023 - 14h30	ICC	144	89	80	9	62%	313,42 €
Le Voyage de Tichacha	06/11/2023 - 10h30	ICC	144	97	85	12	67%	333,01 €
Le Voyage de Tichacha	07/11/2023 - 9h	ICC	144	93	76	17	65%	297,75 €
Le Voyage de Tichacha	07/11/2023 - 10h30	ICC	144	125	105	20	87%	411,36 €
Un Océan d'amour	27/05/2024 - 10h	ICC	100	29	24	5	29%	91,00 €
Un Océan d'amour	27/05/2024 - 14h30	ICC	100	67	60	7	67%	227,49 €
Un Océan d'amour	28/05/2024 - 10h	ICC	100	85	77	8	85%	291,94 €
		Total	**2460**	**1845**	**1617**	**227**	**88%**	**6 371,47 €**
		Total N-1	**4840**	**4072**	**3557**	**515**	**84%**	**14 524,25 €**
		Total N-2	**4054**	**2887**	**2529**	**357**	**71%**	**13 890,05 €**

❖ *Conférence Altaïr (anciennement Connaissance du Monde)*

Six conférence Altaïr étaient programmés cette saison.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Route 66	07/11/2023 - 14h30	GS	150	93	92	1	62%	574,41 €
Route 66	07/11/2023 - 20h	GS	150	69	68	1	46%	419,91 €
Cappadoce	28/11/2023 - 14h30	GS	150	113	112	1	75%	679,62 €
Cappadoce	28/11/2023 - 20h	GS	150	66	66	0	44%	403,79 €
Sénégal	09/01/2024 - 14h30	GS	150	114	112	2	76%	637,91 €
Sénégal	09/01/2024 - 20h30	GS	150	62	61	1	41%	375,36 €
Camargue	06/02/2024 - 14h30	GS	150	107	106	1	71%	655,92 €
Camargue	06/02/2024 - 20h30	GS	150	45	45	0	30%	284,36 €
Equateur	12/03/2024 - 14h30	GS	150	113	112	1	75%	687,20 €
Equateur	12/03/2024 - 20h30	GS	150	69	68	1	46%	415,17 €
La Terre en marche	02/04/2024 - 14h30	GS	175	180	172	8	103%	892,89 €
La Terre en marche	02/04/2024 - 20h	GS	150	60	59	1	40%	358,29 €
		Total	**1825**	**1091**	**1073**	**18**	**60%**	**6 384,83 €**
		Total N-1	**1800**	**1037**	**1004**	**33**	**58%**	**6 147,86 €**
		Total N-2	**2800**	**1276**	**1247**	**29**	**46%**	**7 628,90 €**

❖ *Geispolsheim*

Deux spectacles ont été programmés à Geispolsheim dans le cadre du partenariat de L'illiade avec la ville. L'équipe de programmation de la salle a été impliquée dans le choix des spectacles, une sélection leur a été proposée.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Klaire fair grr	15/12/2023 - 20h	Espace Malraux	400	60	51	9	15%	879,53 €
La vraie vie d'un magicien	28/11/2023 - 20h	Espace Malraux	400	369	343	26	92%	4 341,82 €
		Total	**800**	**429**	**394**	**35**	**54%**	**5 221,35 €**
		Total N-1	**630**	**538**	**518**	**20**	**85%**	**7 881,49 €**
		Total N-2	**600**	**457**	**440**	**17**	**76%**	**8 365,33 €**

❖ *Eschau*

Trois spectacles ont été programmés à Eschau dans le cadre du partenariat avec la SPL.

Spectacle	Date et Heure	Lieu	Jauge	Nbre de spectateurs	Payants	Gratuits	Taux de remplissage	Recette HT
Les Inédits de L'impro	07/10/2023 - 20h30	Eschau	100	64	58	6	64%	653,28 €
Le malade imaginaire	16/03/2024 - 20h29	Eschau	90	91	80	11	101%	791,38 €
Kitsch'n Musique	25/05/2024 - 20h30	Eschau	100	71	57	14	71%	636,63 €
		Total	**290**	**226**	**195**	**31**	**78%**	**2 081,29 €**
		Total N-1	**320**	**226**	**188**	**38**	**71%**	**1 990,00 €**
		Total N-2	**360**	**329**	**286**	**43**	**91%**	**2 919,00 €**

- **Bilan de la 27ème édition du Printemps des Bretelles**

La 27ème édition du célèbre Printemps des Bretelles (PdB) a lieu du 31 mai 2024 au 9 juin 2024 . L'illiade organise chaque année ce festival consacré aux accordéons du monde. Il représente un événement culturel et festif majeur à Illkirch-Graffenstaden.
Cette année le festival a été entièrement gratuit et c'est passé essentiellement en extérieur.
C'est 19 concerts gratuits qui ont eu lieu et on accueilli plus de 4 000 spectateurs.
Une nouvelle formule qui a plu malgré le mauvais temps. Les bars et les restaurants de la ville ont également ouvert leurs portes pour accueillir des concerts, il y a eu environ 8 00 spectateurs. Le chapiteau installé sur le parvis de l'illiade à accueilli 19 concerts.
Au total plus de 6 800 spectateurs durant le festival.

2. Bilan des activités de La Villa

- **Bilan général des enseignements de La Villa**

La Villa continue de proposer une offre artistique variée et de qualité avec des formats d'enseignements adaptés à tous publics. En plus des cours annuels d'apprentissage et de perfectionnement, des stages de découverte "Les dimanches à La Villa" offre un choix d'activités très varié pouvant constituer selon l'intérêt du public un nouveau cours annuel la saison suivante.

- **Bilan général de fréquentation de La Villa**

1.389 élèves suivent des cours annuels et 289 élèves en stages.

Ainsi le nombre total d'inscriptions aux cours pour la Villa atteint les 1.678.
Sur les inscriptions en cours annuel, 81% des élèves viennent d'Illkirch-Graffenstaden (légère augmentation) et 19% sont des élèves hors commune à qui un tarif plus élevé est appliqué.

Type de Cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Cours annuels	1125	264	1389	456 855,00 €	239 657,62 €	-225 940,47 €
Samedi Aquarelle	13	35	48	2 400,00 €	2 837,50 €	437,50 €
Dimanche à la Villa	190	51	241	4 102,00 €	4 004,16 €	-97,84 €
Total 23/24	**1328**	**350**	**1678**	**482 214,71 €**	**256 613,90 €**	**-225 600,81 €**
Total 22/23	**1126**	**243**	**1369**	**456 855,00 €**	**239 657,62 €**	**-217 197,38 €**
	9	**48**	**57**	**2 800,00 €**	**3 425,00 €**	**625,00 €**
	197	**63**	**260**	**2 888,44 €**	**4 179,16 €**	**12 90,72 €**
Total 21/22	**1069**	**239**	**1308**	**424 292,56 €**	**224 601,72 €**	**-199 690,84 €**
	142	**48**	**190**	**8 139,98 €**	**10 035,83 €**	**1 895,85 €**

	100	46	146	1 826,65 €	2 487,50 €	660,85 €
Total 20/21	1129	259	1388	406 069,93 €	168 215,20 €	-237 854,73 €
	19	17	36	975,10 €	2 305,83 €	1 330,73 €
	15	11	26	365,24 €	479,17 €	113,93 €
Total 19/20	1225	434	1659	426 367,45 €	202 692,68 €	-223 674,77 €
	151	113	264	14 180,60 €	11 396,33 €	-2 784,27 €
	83	97	180	1 903,00 €	3 142,00 €	1 239,00 €
Total 18/19	1202	392	1594	468 189,68 €	290 297,72 €	-177 891,96 €
	141	86	227	10 180,00 €	11 597,00 €	1 417,00 €
	185	129	314	3 597,00 €	4 935,00 €	1 338,00 €
Total 17/18	1242	367	1609	471 314,84 €	292 836,04 €	-178 478,80 €
	151	187	338	15 345,66 €	17 019,34 €	1 673,68 €
	197	110	307	3 555,16 €	5 413,00 €	1 857,84 €
Total 16/17	1203	317	1520	423 940,88 €	272 186,02 €	-151 754,86 €
	143	110	253	12 903,68 €	15 060,33 €	2 156,65 €
	140	102	242	2 610,00 €	4 140,00 €	1 530,00 €
Total 15/16	1035	246	1281	388 606,80 €	229 665,04 €	-158 941,76 €
	207	77	284	13 353,00 €	13 926,69 €	573,69 €

Les cours annuels d'apprentissage et de perfectionnement

- **Bilan Cours annuels**

Conscient de la nécessité d'inscrire dans le temps les différents apprentissages artistiques, les cours annuels restent le cœur du projet pédagogique qui ont accueilli 1.389 élèves sur la saison 2023/2024.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Musique	543	62	605	327 014,24 €	94 630,98 €	-232 383,26 €
Danse	233	95	328	50 739,83 €	57 545,34 €	6 805,51 €
Théâtre	82	29	111	28 725,00 €	25 695,32 €	-3 029,68 €
Arts plastiques	48	25	73	20 318,60 €	18 525,00 €	-1 793,60 €
Cirque	31	15	46	11 700,00 €	8 825,34 €	-2 874,66 €
Petite enfance	104	27	131	28 022,04 €	19 759,04 €	-8 263,00 €
Bien être	84	11	95	9 193,00 €	13 848,72 €	4 655,72 €
			Frais d'inscription		10 942,50 €	

Total 23/24	**1125**	**264**	**1389**	**475 712,71 €**	**249 772,24 €**	**-225 940,47 €**
Total 22/23	**1126**	**243**	**1369**	**456 855,00 €**	**239 657,62 €**	**-217 197,38 €**
Total 21/22	**1069**	**239**	**1308**	**424 292,56 €**	**224 601,72 €**	**-199 690,84 €**
Total 20/21	**1129**	**259**	**1388**	**406 069,93 €**	**168 215,02 €**	**-237 854,91 €**
Total 19/20	**1225**	**434**	**1659**	**426 367,45 €**	**202 692,68 €**	**-223 674,77 €**
Total 18/19	**1202**	**392**	**1594**	**468 189,68 €**	**290 297,72 €**	**-177 891,96 €**
Total 17/18	**1242**	**367**	**1609**	**452 414,02 €**	**270 403,70 €**	**-182 010,32 €**
Total 16/17	**1203**	**317**	**1520**	**423 940,88 €**	**272 186,02 €**	**-151 754,86 €**
Total 15/16	**1035**	**246**	**1281**	**388 606,80 €**	**229 665,04 €**	**-158 941,76 €**

❖ **Musique**

L'enseignement de la musique se décline en trois volets : l'enseignement individuel instrumental, l'enseignement de la formation musicale et les pratiques collectives.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Formation musicale 1h	108	15	123	327 014,24 €	94 630,98 €	-232 383,26€
Formation musicale 1h30	38	2	40			
Instrument 30 min	190	22	212			
Instrument 45 min	83	8	91			
Instrument 60 min	11	8	19			
Parcours musical	29	2	31			
Pratique collective 1h	74	5	79			
Pratique collective 1h30	10	0	10			
Total	**543**	**62**	**605**	**327 014,24 €**	**94 630,98 €**	**-232 383,26 €**
Total N-1	**511**	**70**	**581**	**323 719,68 €**	**97 350,68 €**	**-226 369,00 €**
Total N-2	**527**	**67**	**594**	**289 751,20 €**	**97 549,86 €**	**-192 201,34 €**
Total N-3	**568**	**70**	**638**	**293 607,76 €**	**79 526,49 €**	**-214 081,27 €**
Total N-4	**601**	**72**	**673**	**307 234,72 €**	**80 032,68 €**	**-227 202,04 €**
Total N-5	**567**	**63**	**630**	**318 162,72 €**	**119 628,17 €**	**-198 534,55 €**

❖ **Danse**

Les cours annuels de danse ont accueilli 328 élèves.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Danse 1h	152	31	183	50 739,83 €	57 545,34 €	6 805,51 €

Danse 1h30	120	36	156			
Total	**233**	**95**	**328**	**50 739,83 €**	**57 545,34 €**	**6 805,51 €**
Total N-1	**272**	**67**	**339**	**44 425,80 €**	**48 783,47 €**	**4 357,67 €**
Total N-2	**234**	**70**	**274**	**44 680,96 €**	**40 649,70 €**	**-4 031,26 €**
Total N-3	**204**	**70**	**274**	**41 688,80 €**	**29 090,26 €**	**-12 598,54 €**
Total N-4	**214**	**85**	**299**	**37 419,20 €**	**32 752,28 €**	**-4 666,92 €**
Total N-5	**182**	**71**	**253**	**42 191,68 €**	**38 709,79 €**	**-3 481,89 €**

❖ **Théâtre**

Les cours annuels de théâtre ont réuni 98 élèves.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Théâtre Enfants	67	19	86	26 250,00 €	24 645,32 €	-1 604,68 €
Théâtre Adultes	8	4	12			
Théâtre Impro	7	6	13	2 475,00 €	1 050,00 €	-1 425,00 €
Total	**82**	**29**	**98**	**28 725,00 €**	**25 695,32 €**	**-1 604,68 €**
Total N-1	**65**	**34**	**99**	**28 900,00 €**	**23 819,43 €**	**-5 080,57 €**
Total N-2	**58**	**29**	**87**	**27 900,00 €**	**18 413,41 €**	**-9 486,59 €**
Total N-3	**54**	**24**	**78**	**21 275,00 €**	**12 631,04 €**	**-8 643,96 €**
Total N-4	**51**	**23**	**74**	**10 340,00 €**	**9 958,08 €**	**-381,92 €**
Total N-5	**43**	**15**	**58**	**10 752,00 €**	**10 849,38 €**	**97,38 €**

❖ **Arts plastiques**

Les cours annuels d'arts plastiques ont réuni 73 élèves.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT

Peinture à l'huile et techniques mixtes Adultes	8	13	21	7 600,00 €	6 983,32 €	-616,68 €
Art plastiques Enfants	5	6	11	2 400,00 €	825,00 €	-1 575,00 €
Dessin Manga	11	1	12	2 980,00 €	2 575,01 €	-404,99 €
Dessin, peinture et Créativité Enfants	17	1	18	7 338,60 €	5 816,68 €	-803,07 €
Dessin, peinture et Créativité Adultes	7	4	11		2 324,99 €	
Total	**48**	**25**	**73**	**20 318,60 €**	**18 525,00 €**	**-1 793,60 €**
Total N-1	**48**	**25**	**73**	**19 320,00 €**	**17 669,17 €**	**-1 355,11 €**
Total N-2	**42**	**29**	**71**	**19 191,00 €**	**15 511,18 €**	**-3 679,82 €**
Total N-3	**43**	**27**	**70**	**9 723,20 €**	**6 244,90 €**	**-3 478,30 €**
Total N-4	**32**	**29**	**61**	**12 774,00 €**	**9 981,47 €**	**-2 792,53 €**
Total N-5	**30**	**26**	**56**	**15 701,92 €**	**12 799,81 €**	**-2 902,11 €**

❖ **Cirque**

Les cours annuels de cirque ont réuni 46 élèves.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Cirque enfant/ado 1h30	23	10	33	11700,00€	8 825,34 €	-2 874,66 €
Cirque enfant/ado 2h	8	5	13			
Total	**31**	**15**	**46**	**11 700,00 €**	**8 825,34 €**	**-2 874,66 €**
Total N-1	**30**	**17**	**47**	**9 187,50 €**	**9 508,32 €**	**320,82 €**
Total N-2	**46**	**16**	**62**	**8 920,00 €**	**8 300,19 €**	**-619,81 €**
Total N-3	**26**	**16**	**39**	**8 130,54 €**	**6 819,44 €**	**-1 311,10 €**
Total N-4	**29**	**10**	**39**	**4 438,50 €**	**5 317,45 €**	**878,95 €**
Total N-5	**28**	**7**	**35**	**5 810,40 €**	**7 173,29 €**	**1 362,89 €**

❖ **Petite enfance**

Les cours annuels de la petite enfance ont réuni 131 élèves.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Pépinière	60	12	72	13 005,48 €	9 375,55 €	-3 629,93 €

Parcours Cirque	11	1	12	2 640,00 €	2 316,69 €	-323,31 €
Parcours Danse	25	10	35	8 976,56 €	5 700,12 €	-3 276,44 €
Parcours Arts pla.	8	4	12	3 400,00 €	2 366,68 €	-1 033,32 €
Total	**104**	**27**	**131**	**28 022,04 €**	**19 759,04 €**	**-8 263,00 €**
Total N-1	**124**	**21**	**145**	**23 874,02 €**	**19 950,08 €**	**-3 923,94 €**
Total N-2	**111**	**23**	**134**	**26 334,40 €**	**21 286,33 €**	**-5 048,07 €**
Total N-3	**127**	**17**	**144**	**24 726,40 €**	**14 746,24 €**	**-9 980,16 €**
Total N-4	**114**	**27**	**141**	**24 290,92 €**	**16 619,12 €**	**-7 671,80 €**
Total N-5	**154**	**47**	**201**	**24 696,64 €**	**27 809,30 €**	**3 112,66 €**

❖ **Bien être**

Les cours annuels de bien-être ont réuni 95 élèves.

Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Pilates	74	6	80	6 500,00 €	10 746,20 €	4 246,20 €
Qi Gong	2	1	3	368,00 €	577,50 €	209,50 €
Tai chi chuan	8	4	12	2 325,00 €	2 525,02 €	200,02 €
Total	**84**	**11**	**95**	**9 193,00 €**	**13 848,72 €**	**4 655,72 €**
Total N-1	**76**	**9**	**85**	**7 428,00 €**	**11 986,47 €**	**4 558,47 €**
Total N-2	**51**	**7**	**58**	**7 515,00 €**	**12 768,55 €**	**5 253,55 €**

- **Les "Dimanches à la Villa"**

Afin d'inciter les publics à découvrir, et à tester de nouvelles pratiques sans que l'engagement ne soit trop lourd, les stages sont proposés dans des domaines artistiques qui s'étoffent chaque saison.

- **Bilan Stages Les "Dimanches à la Villa"**

Les stages ont réuni 241 participants cette année.

19/11/2023

Type de stages	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Yoga - réveil corporel	9		9	50,00 €	62,50 €	12,50 €
Cirque	4	2	6	150,00 €	108,33 €	-41,67 €
Arts plastique - Duo	8	2	10	50,00 €	75,00 €	25,00 €
Musique - Duo	6	1	7	45,00 €	62,50 €	17,50 €
Art floral	10	2	12	230,00 €	208,33 €	-21,67 €
Total	**37**	**7**	**44**	**525,00 €**	**516,66 €**	**-8,34 €**

17/12/2023

Type de stages	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Mosaïque	5	1	6	150,00 €	154,17 €	4,17 €
Danse Duo	7	1	8	126,00 €	137,50 €	11,50 €
Art floral	11	1	12	230,00 €	204,17 €	-25,83 €
Danse - Barre au sol	10	2	12	126,00 €	137,50 €	11,50 €
Total	**33**	**5**	**38**	**632,00 €**	**633,34 €**	**1,34 €**

21/01/2024

Type de stages	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Yoga - Réveil corporel	8	1	9	50,00 €	79,17 €	29,17 €
Musique Duo	5	3	8	45,00 €	79,17 €	34,17 €
Art floral	10	1	11	230,00 €	187,50 €	-42,50 €
Arts plastiques Duo	3	2	5	150,00 €	133,33 €	-16,67 €
Total	**26**	**7**	**33**	**475,00 €**	**479,17 €**	**4,17 €**

18/2/2024

Type de stages	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
BD- Manga - Comics	14		14	150,00 €	350,00 €	200,00 €
Cirque	3	7	10	150,00 €	195,83 €	45,83 €
Arts plastique	4		4	150,00 €	100,00 €	-50,00 €
Danse - Duo	3	4	7	100,00 €	133,33 €	17,50 €
Art floral	10	2	12	230,00 €	208,33 €	-21,67 €
Total	**34**	**13**	**47**	**780,00 €**	**987,49 €**	**191,66 €**

24/03/2024

Type de stages	Nombre	Nombre	Total	Coût annuel	Recette	Résultat

	élèves IG	élèves HC	élèves	HT	DuoNet HT	HT
Arts plastiques - Duo	3	1	4	150,00 €	104,17 €	-45,83 €
Yoga	4	4	8	50,00 €	83,33 €	33,33 €
Art floral	11	1	12	230,00 €	204,17 €	-25,83 €
Céramique	4	1	5	100,00 €	87,50 €	-12,50 €
Cirque - Duo	4	2	6	150,00 €	116,67 €	-33,33 €
Total	**26**	**9**	**35**	**680,00 €**	**595,84 €**	**-84,16 €**

14/04/2024

Type de stages	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Cirque	5	5	10	175,00 €	187,50 €	12,50 €
Art floral	10	1	11	230,00 €	187,50 €	-42,50 €
Total	**15**	**6**	**21**	**405,00 €**	**375,00 €**	**-30,00 €**

26/05/2024

Type de stages	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Coût annuel HT	Recette DuoNet HT	Résultat HT
Yoga - Réveil corporel	4	1	5	50,00 €	45,83 €	-4,17 €
Cirque - DUO	3		3	175,00 €	50,00 €	-125,00 €
Art floral	5	3	8	230,00 €	145,83 €	-84,17 €

Mosaïque	7		7	150,00 €	175,00 €	25,00 €
Total	**19**	**4**	**23**	**605,00 €**	**416,66 €**	**-188,34 €**

- **Bilan Stages Les "samedis aquarelle"**

Les stages ont réuni 48 participants cette année.

Date	Type de cours	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Total élèves	Cout format court HT	Recette Digitick HT	Résultat HT
18/11/2023	Samedi Aquarelle - Touareg et Dromadaire	4	3	7	350,00 €	387,50 €	37,50 €
16/12/2023	Samedi Aquarelle - En Norvège	5	7	12	600,00 €	687,50 €	87,50 €
20/1/2024	Samedi Aquarelle - Composition abstraite	2	4	6	300,00 €	350,00 €	50,00 €
17/2/2024	Samedi aquarelle - Les pots de confiture	1	9	10	500,00 €	612,50 €	112,50 €
23/3/2024	Samedi aquarelle - Sous la pluie	0	8	8	400,00 €	500,00 €	100,00 €
25/5/2024	Samedi Aquarelle - Forêt	1	4	5	250,00 €	300,00 €	50,00 €
	Total	**13**	**35**	**48**	**2 400,00 €**	**2 837,50 €**	**437,50 €**

3. Bilan des activités commerciales

L'illiade est un espace dédié à la culture et aux spectacles mais s'affirme également comme un lieu prisé des particuliers et des entreprises.
Cette double vocation se traduit dans l'aménagement du site qui peut accueillir différents événements (cocktails, anniversaires, mariages, congrès, séminaires, salons, conférences, expositions ou autres spectacles).
L'illiade est en effet doté de cloisons et de gradins mobiles permettant de passer d'un lieu unique de 800 m² à plusieurs espaces et salons indépendants.

L'illiade dispose également d'une terrasse extérieure donnant sur les berges de l'Ill, un cadre naturel extérieur qui prolonge les installations intérieures.
L'illiade met à disposition le matériel technique (vidéo, projection, sonorisations, décors de scène, éclairages, accès Wi-Fi). Ces prestations de location de salle peuvent être accompagnées d'un ou plusieurs techniciens.

- **Bilan des locations commerciales 2023/2024**

Quarante-sept évènements ont été organisés à L'illiade sur la saison 2023/2024 pour une facturation totale de 177 789,44 €.

Date	Objet	Total facture
7/7/2023	Gala COS Europe	4 825,12 €
24/8/2023	CCAS	1 004,46 €
23/9/2023	Animation Ville IG	1 200,24 €
30/9/2023	Petite enfance IG	400,08 €
03/10/2023	ACADMF ACOMPTE 30%	*1 007,50 €*
9/10/2023	PHYSIQUE TELECOM	*2 051,70 €*
10/10/2023	MAIRIEN SERVICE PETITE ENFANCE	*400,08 €*
16/10/2023	GERARD AVRIL	*1 397,45 €*
23/10/2023	ACADMF	*2 350,85 €*
23/10/2023	SIRANI COLLECTIF	*50,00 €*
13/11/2023	ACOMPTE 30% TEMOINS JEHOVAH	*1 140,26 €*
16/11/2023	ACOMPTE 30% INNOV EVENT	*2 438,12 €*
20/11/2023	VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	*1 560,00 €*
20/11/2023	ACOMPTE 30% EUROPRISME MEDICAL	*1 743,35 €*
28/11/2023	CEFFPA ILLKIRCH	*3 191,00 €*
28/11/2023	UJA	*11 330,78 €*
28/11/2023	RESO	*391,00 €*
28/11/2023	DEDALUS	*11 777,00 €*
28/11/2023	ACOMPTE 30% GOSPEL KIDS	*1 694,91 €*
12/12/2023	NOEL DES AINÉS MAIRIE	*2 880,58 €*
13/12/23	AFRICA BEGUE	*135,00 €*
14/12/23	INNOV EVENT	*5 688,96 €*
20/12/23	ACOMPTE 30% REBECCA BENHAMOU	*1 212,00 €*
21/12/23	GOSPEL KIDS	*5 649,70 €*
10/01/24	GALETTE MAIRIE CHORUS	*800,16 €*
11/01/24	ACCOMPTE 30% GALA DENTAIRE	*3 406,24 €*
15/01/2024	SOIRÉE FABIEN WAGNER	*2 391,45 €*
21/01/2024	SOIRÉE DU PERSONNEL VILLE	*785,89 €*

29/01/2024	MARIAGE REBECCA BENHAMOU	*2 828,00 €*
05/02/2024	GROUPE EUROPRISME MEDICAL	*2 750,00 €*
05/02/2024	GROUPE EUROPRISME MEDICAL	*1 582,07 €*
19/02/2024	APAVIG BAR FÉVRIER 2024	*18,80 €*
01/03/2024	AG CREDIT MUTUEL CUS	*6 097,32 €*
14/03/2024	CADENCE	*374,00 €*
15/03/2024	GALA DENTAIRE	*8 247,94 €*
25/03/2024	TEMOINS DE JÉHOVAH	*3 360,61 €*
02/04/2024	CREDIT MUTUEL MEINAU	*20 082,47 €*
09/04/2024	Les chèvres s'évanouissent aussi	*2 353,52 €*
15/04/2024	CREDIT MUTUEL NEUDORF	*6 285,50 €*
22/04/2024	CREDIT MUTUEL KOENIGSHOFFEN	*10 345,37 €*
25/04/2024	STRASBOURG A VENIR	*1 750,00 €*
02/05/0204	Concert le dialogue	*6 858,32 €*
01/06/2024	GOSPEL RHYMES	*3 503,48 €*
12/13/06/2024	Build and connect	*18 752,00 €*
18/06/2024	Collège du PArc	*1 245,00 €*
28/06/2024	LOLITA	*2 899,92 €*
29/09/2024	OSTEO	*5 551,24 €*
7/7/2023	Gala COS Europe	4 825,12 €
24/8/2023	CCAS	1 004,46 €
23/9/2023	Animation Ville IG	1 200,24 €
30/9/2023	Petite enfance IG	400,08 €
03/10/2023	ACADMF ACOMPTE 30%	*1 007,50 €*
9/10/2023	PHYSIQUE TELECOM	*2 051,70 €*
10/10/2023	MAIRIEN SERVICE PETITE ENFANCE	*400,08 €*
16/10/2023	GERARD AVRIL	*1 397,45 €*
23/10/2023	ACADMF	*2 350,85 €*
23/10/2023	SIRANI COLLECTIF	*50,00 €*

- **Bilan des mises à disposition 2023/2024**

Durant la saison 2023/2024, vingt-quatre évènements ont été organisés à L'illiade dans le cadre de ces mises à disposition, répartis entre conseils municipaux ou gratuités accordés par la ville. 406 unités ont été consommées sur 700 unités disponibles.

Date	Manifestation	Lieu	Unité
1/7/2023	Fêtes de l'Ill	Grande salle, 5 salons et cuisines (3 Jours)	54
13/7/2023	Bal Populaire Pot	Salons 4-5 + cuisines	4

16 au 31/07/2023	Messti	Grande salle, 5 salons et cuisines (4 jours)	72
24/8/2023	Repas des aînés	Grande salle, 5 salons et cuisines	18
8/9/2023	Ouverture Rugby	Grande salle, 5 salons et cuisines	18
23/9/2023	Repli fête de l'automne	Grande salle, 5 salons et cuisines	18
30/9/2023	Salon de l'album	Petite salle + 5 salons + cuisines + pôle associatif + GS	18
10/11/2023	Remise de diplômes	Grande salle, 5 salons et cuisines	12
9/11/11/2023	Musique Union	Grande salle, 5 salons et cuisines (2 jours)	24
20/11/2023	CEFPA	Grande salle, 5 salons et cuisines	12
2/12/2023	Salon du Livre	Grande salle, 5 salons et cuisines	12
05/06/07/12/2023	Noël des aînés	Grande salle, 5 salons et cuisines (3 jours)	36
06/07-01/2024	Vulcania	Grande salle, 5 salons et cuisines (2jours)	24
10/1/2024	Galette	Grande salle, 5 salons et cuisines	12
18/01/2024	Voeux à la population	Grande salle, 5 salons et cuisines	12
19/1/2024	Soirée du personnel	Grande salle, 5 salons et cuisines	12
20/21-11/2024	Accordéona	Grande salle, 5 salons et cuisines (2 jours)	24
8/3/2024	Journée de l'égalité-Homme-femme	Petite salle + hall	6
24/3/2024	Bol de riz	Petite salle + hall	6
17/4/2024	Spectacle Jean-louis Debré	Grande salle, 5 salons et cuisines	12
20/21-04/2024	Forum Environnement	Grande salle, 5 salons et cuisines + petite salle	18
27/28-04/2024	Vulcania	Grande salle, 5 salons et cuisines (2 jours)	24
30/5/2024	Ecoles d'Illkirch-balustrad OCCE	5 salons et cuisines	4
18/6/2024	Collège du Parc	Grande salle, 5 salons et cuisines + petite salle	12

L'avenant à la DSP précise à l'article 19, que La Villa s'engage à mettre à disposition des associations culturelles d'Illkirch-Graffenstaden pour environ 800 heures annuelles une salle de répétition.

Les associations Illkirchoises suivantes bénéficient de cette mise à disposition :

Vulcania 3 h / hebdomadaires, soit environ 150 h/an
+ 1 h / mensuelle de réunion

Chœur de l'Ill
3 h/hebdomadaires, soit environ141 h/ an

L'Offrande Musicale
3 h/hebdomadaires, soit environ141 h / an

4. Analyse de la qualité du service

a. Informations et accueil des usagers

- **Équipe d'accueil**

À L'illiade, l'équipe d'accueil se compose de trois permanents et de 4 CDII accompagnés des chargés de projets les soirs de spectacle.

OUVERTURE - PERIODE SCOLAIRE

Permanence téléphonique	Lundi à Vendredi	9 h 30 > 12 h	14 h > 17 h
Billetterie Côté Cour à L'illiade	Mardi et Vendredi	14 h > 17 h	
	Mercredi	10 h > 12 h	
	Samedi	9 h > 14 h	

OUVERTURE - VACANCES SCOLAIRES

Billetterie Côté Cour
Permanence téléphonique

Toussaint - Carnaval - Pâques	Mercredi	10 h > 12 h
	Vendredi	14 h > 16 h

À La Villa, l'équipe d'accueil se compose de trois permanents.

OUVERTURE - PERIODE SCOLAIRE

Accès au bâtiment
Permanence téléphonique

Lundi - Mardi	9 h > 12 h	13 h 30 > 20 h 30
Mercredi	9 h > 22 h	
Jeudi - Vendredi	9 h > 12 h	13 h 30 > 21 h 30
Samedi	9 h > 16 h 00	

Renseignements à l'accueil

Lundi - Mardi	17 h > 20 h	
Mercredi	9 h > 12 h	13 h 30 > 21 h 30
Jeudi - Vendredi	17 h > 21 h	
Samedi	9 h > 15 h 30	

- **Communication**

Cherchant à réunir tous les publics, la communication se doit d'être diverse. Il apparaît essentiel de continuer à communiquer par le biais d'une plaquette papier annuelle mais il est également important d'investir toujours davantage dans le support digital via les sites internet, les réseaux sociaux et l'envoi d'une newsletter.

- **Plaquettes et distribution**

En fin de saison, les plaquettes de programmation de L'illliade et de La Villa sont réalisées, imprimées et distribuées afin d'informer sur la saison à venir.
Une plaquette est également dédiée au festival du Printemps des Bretelles.
Les programmes de la saison 2023/2024 de La Villa sont distribués en toutes boîtes à Illkirch-Graffenstaden, Geispolsheim, Eschau, Fegersheim, Lipsheim et Plobsheim.
Ceux de L'illiade sont distribués en toutes boîtes à Illkirch-Graffenstaden, Geispolsheim et Eschau.
Les communes de distribution sont revues régulièrement en fonction des retours au niveau des ventes ou des inscriptions.

Plaquette	Nombre d'exemplaires	Distribution
Saison 23/24 L'illiade	25 000	Oui
Saison 23/24 La Villa	16 500	Oui
TOTAL	41 500	

- **Sites Internet**

Les sites Internet informent sur la programmation de la saison culturelle (photos, présentations, vidéos, liens vers les sites des artistes), la billetterie et les inscriptions en ligne, l'inscription aux newsletters, les conférences, les informations pratiques, les plans d'accès, les horaires …

- **Les pages Facebook**

La SPL est présente depuis 2009 sur le réseau social Facebook, Instagram est venu compléter ce choix de communication.

Le réseau social offre outre le dialogue convivial et informel avec le public, la relation directe et l'échange permanent, il offre la possibilité de diffuser rapidement et en masse des informations concernant la programmation, les cours, de communiquer sur les événements, d'informer des annulations, reports de spectacles ou opérations exceptionnelles.

- **La Newsletter**

L'envoi d'une newsletter est une stratégie de communication privilégiée par L'illiade qui se traduit par l'envoi d'un courriel mensuel durant la saison (septembre à juin).

La problématique soulevée se situe au niveau des changements d'adresses courriels.

b. Dysfonctionnements constatés et propositions d'amélioration

À La Villa comme à L'illiade, des dysfonctionnements ont été constatés concernant le bâtiment et ont été évoqué précédemment.

IV. Indicateurs de performance du service

1. La saison 2023/2024 en quelques chiffres

La saison 2023/2024 compte 17 411 spectateurs sur une jauge totale de 21 448 places (soit 81% de remplissage). Cette saison il y a eu 1 573 abonnés.

La saison 2023/2024 de La Villa confirme des signaux encourageants en dépit de la crise sanitaire des années précédentes. 1 389 élèves ont été accueillis dans cet espace dédié à l'enseignement artistique pour des cours annuels et 289 pour les samedis Aquarelle et les dimanches à la Villa.

2. La Villa, bien plus que de l'enseignement artistique

Les activités de La Villa dépassent très largement le cercle de l'enseignement artistique en jouant un rôle majeur et structurant pour la ville.

➢ L'accueil de groupes locaux à La Villa

La Villa valorise les pratiques collectives et par celles-ci les échanges artistiques. C'est ainsi qu'elle accueille des orchestres et des groupes locaux.

L'harmonie municipale La Vulcania, composée de 80 musiciens dont certains sont issus directement de l'école municipale de musique,

Le chœur de l'Ill, composé de 50 choristes,

Les mandolinistes regroupant environ 25 musiciens,

L'orchestre L'offrande Musicale dirigée par Mr Dupraz, professeur de hautbois à La Villa,

L'association le Ranch (groupes de rock)

➢ Les festiVilla

Depuis son ouverture, La Villa propose à ses élèves de se produire en conditions de scène professionnelle lors de représentations soit à L'illiade, soit au studio scène de La Villa.
C'est depuis plusieurs années l'occasion de clôturer de manière artistique et festive une saison d'enseignement en proposant sur quelques jours des spectacles réunissant l'ensemble des disciplines enseignées à La Villa.

➢ Le partenariat avec les écoles maternelles et élémentaires de la Ville

➢ Les classes Découverte

Depuis son ouverture en 2015, La Villa travaille en partenariat avec les écoles de la ville afin d'accueillir dans ses locaux durant la saison des classes maternelles ou élémentaires durant une semaine.
En immersion aux côtés d'artistes intervenants diplômés et professionnels, enfants peuvent ainsi découvrir et pratiquer une activité artistique organisée hors du contexte scolaire.
La dynamique de groupe y est très forte : enfants et enseignants découvrent mutuellement des capacités et compétences autres que celles exprimées dans le cadre scolaire.

Cette saison, une classe découverte s'est déroulée dans le cadre d'un projet Hip-Hop avec la Compagnie Mistral Est.

➢ Intervention dans le cadre du dispositif Programme d'Activités et Parcours sur Temps Scolaire (PAPTS)

Mis en place par la ville et entièrement financé par cette dernière, ce dispositif permet de proposer dans les écoles en temps scolaire une découverte artistique de 7 séances environ de 1h.

➢ Orchestre à l'école

La Villa propose depuis 2017 un orchestre à l'école.

➢ Auditions, concerts et spectacles

Chaque saison, les élèves sont invités à présenter leur travail dans un cadre professionnel en se produisant sur la scène de L'illiade dans le cadre des auditions annuelles de musique lors des FestiVilla.

➢ La Villa, un espace d'exposition

La Mezzanine est un espace dédié aux expositions.
Un vernissage organisé par la Ville est prévu.

3. De nombreux établissements scolaires partenaires

Désireux de développer l'ouverture à la culture pour les jeunes, L'illiade entretient un lien important avec les établissements scolaires de la commune. Ce partenariat permet d'accompagner les élèves dans un parcours de découverte.
Une programmation variée sait satisfaire tous les publics.

°A Illkirch-Graffenstaden

Les crèches
> La Crèche Familiale Midi Tatie / 1A avenue Messmer
> Relais AMAT Relais Parents et assistantes maternelles / 156-3 route de Lyon
> Multi-accueil de l'Ill / 156-3 route de Lyon

Les maternelles
> Ecole Maternelle du Centre / 3 place de la Mairie
> Ecole Maternelle Libermann / 30 rue du Gal Libermann
> Ecole Maternelle Lixenbuhl / 1 rue de Provence
> Ecole Maternelle du Nord / 4 route Burkel
> Ecole Maternelle de l'Orme / 37 rue de l'Orme
> Ecole Maternelle du Sud / 1 rue des Boulangers
> Ecole Maternelle Les Vergers / 8 rue des Iris

Les élémentaires
> Ecole Elémentaire du Centre / 3 place de la Mairie
> Ecole Élémentaire Lixenbuhl / 13 rue Kageneck
> Ecole Élémentaire Libermann / 1 rue des Roseaux
> Ecole Élémentaire du Nord / 2 route Burkel
> Ecole Élémentaire du Sud / 1 rue des Boulangers
> Ecole Élémentaire Les Vergers / 8 rue des Iris

Les lycées
> Lycée Le Corbusier / 15 rue Lixenbuhl

° Dans l'Eurométropole

Les maternelles
> Ecole Maternelle Langevin / 6 rue Langevin 67200 Strasbourg
> Ecole Maternelle Schongauer / 92 rue Martin Schongauer 67200 Strasbourg

> Ecole Maternelle Jean Racine / 9 rue des Mélèzes 67540 Ostwald
> Ecole Maternelle des Sources / 14 rue des Sources 67540 Ostwald

Les élémentaires
> Ecole Elémentaire d'Hangenbieten / 10 impasse des Ormes 67980 Hangenbieten
> Ecole Élémentaire de la Ziegelau / 1 rue de la Ziegelau 67100 Strasbourg
> Ecole Élémentaire de la Doctrine Chrétienne / 3 Rte d'Oberhausbergen, 67200 Strasbourg

Les collèges
> Collège Solignac / 16 rue Louis Braille 67100 Strasbourg

Etablissement spécialisé
> ARSEA / 9 rue des champs 6754 Ostwald

4. Des partenariats pluriels

➢ Le groupe des Mécènes de la ville d'Illkirch

La politique culturelle de la Ville est soutenue par des entreprises mécènes.
En effectuant un don, ces entreprises démontrent leur attachement au spectacle vivant et affirment leur engagement en s'associant aux valeurs fédératrices d'un mécénat culturel et social.
Dans la limite de 25% du don, les entreprises partenaires bénéficient de la part de la SPL, de contreparties en billetterie ou en location.

➢ Les autres partenariats

Carte Atout Voir	Les CATV relèvent d'un partenariat avec la Ville de Strasbourg qui verse une compensation pour l'édition d'un billet à 6 € en se basant sur le tarif le plus bas et à hauteur de 8€ maximum. Nombre de billets vendus cette saison : 407.
Carte Culture	110 billets ont été vendus au tarif Carte Culture cette saison. Une convention est en cours avec l'Université de Strasbourg.

Agence Culturelle Grand Est	Aux côtés des équipes artistiques, des lieux de diffusion, des élus et agents territoriaux, l'Agence partage ses analyses et organise le dialogue en encourageant l'émergence de réseaux professionnels. Elle développe des savoir-faire et des connaissances avec les réseaux existants et en constitution à l'échelon régional. Les dispositifs proposés cette saison ont changé. Un accompagnement sur les festivals a été proposé prenant la place d'un accompagnement financier sur les coûts des spectacles.
Chaînon Manquant	L'affiliation à la Fédération Chaînon Manquant Grand Est fait disposer de tarifs négociés sur certains spectacles repérés lors du festival du même nom à Laval.
Charte Ville Handicap	La gratuité est proposée à L'illiade pour l'accompagnateur d'une personne en situation de handicap et un accueil spécifique est proposé pour faciliter l'accès aux spectacles (entrée anticipée dans la salle). Il convient de rappeler que le tarif réduit est accordé aux possesseurs de la carte Evasion.

5. De multiples résidences : attrait des professionnels du secteur culturel

Comme chaque saison, L'illiade soutient la création locale et transfrontalière en proposant à des compagnies de les accueillir dans ses murs, de mettre à disposition les moyens ainsi que l'accompagnement pour travailler sur leur prochaine création. Ces résidences permettent aussi de repérer des projets pour les saisons à venir et de proposer au public des moments de découverte de la scène locale lors des répétitions publiques.

La SPL L'illiade a accueilli 10 compagnies différentes durant la saison 2023/2024 dont 2 à La Villa.

6. Coréalisations

Le contrat de coréalisation est conclu entre le producteur qui assure la représentation et l'organisateur qui accueille le spectacle. Ils se partagent les obligations, les responsabilités ainsi que la recette générée par le spectacle.
L'illiade privilégie les contrats de coréalisation plutôt que les contrats de cession. La prise de risque est moindre concernant le coût du spectacle puisque celui-ci est basé sur les recettes. En outre, le producteur est souvent davantage investi dans la promotion du spectacle et sa communication puisqu'il est rémunéré sur la recette du spectacle. Les coréalisations sont très souvent privilégiées lorsqu'une production souhaite rajouter une date.

Durant la saison 2023/2024, L'illiade a contracté des coréalisations sur 35 événements.

Conclusion : Bilan des obligations contractuelles

Le Délégataire s'engage sur la durée du contrat aux actions suivantes :

- *Améliorer le service public et notamment dans la gestion optimale des publics accueillis en diversifiant l'offre proposée ;*
- *Au titre de L'illiade et ses installations : augmenter le volume de congrès, séminaires, salons professionnels, manifestations culturelles et associatives de manière qualitative*
- *Au titre de La Villa et ses installations : contribuer à une diversification des publics et des pratiques, favoriser la création et la diversité culturelles, l'émergence de jeunes talents, la médiation culturelle.*

À la lecture de ces obligations contractuelles, il apparaît que la saison 2023/2024 s'inscrit à nouveau pleinement dans celles-ci.

A L'illiade, l'éclectisme de la programmation culturelle est une marque d'identité forte qui plait au public.
L'aspect commercial, continue d'être un espace de location privilégié par de grandes structures régionales mais aussi par les particuliers.

A La Villa, la politique de diversification des publics et des pratiques porte toujours ses fruits.

Fort d'une politique cohérente, la SPL L'illiade s'inscrit dans un véritable projet de long terme pour faire de la culture - tant par l'enseignement que les représentations artistiques - un facteur d'échange, de développement personnel et de démocratisation. Les équipes de la SPL travaillent dans le seul but de répondre aux attentes du projet et satisfaire au mieux le public et les utilisateurs, et la saison 23/24 s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

Liste des annexes

Annexe 1 : Organigramme de la SPL au 30/06/2023
Annexe 2 : Inventaire de L'illiade mis à jour

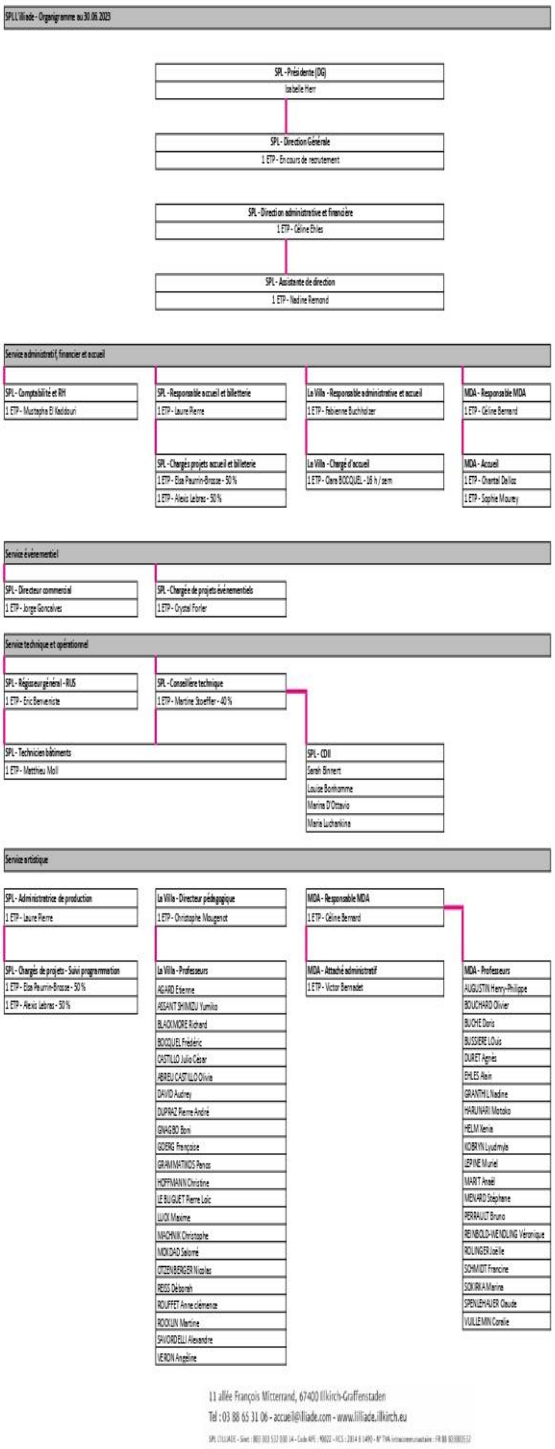
SPL L'Illiade - Organigramme au 30.06.2023
SPL - Présidente (DG)
Isabelle Herr
SPL - Direction Générale
1 ETP - En cours de recrutement
SPL - Direction administrative et financière
1 ETP - Céline Elkes
SPL - Assistante de direction
1 ETP - Nadine Remond
Service administratif, financier et accueil
SPL - Comptabilité et RH
1 ETP - Mustapha El Kaddouri
SPL - Responsable accueil et billetterie
1 ETP - Laure Pierre
SPL - Chargés projets accueil et billeterie
1 ETP - Elsa Peurrin-Brasse - 50 %
1 ETP - Alexis Lebrax - 50 %
La Villa - Responsable administrative et accueil
1 ETP - Fabienne Buchholzer
La Villa - Chargé d'accueil
1 ETP - Clara BOCQUEL - 16 h / sem
MDA - Responsable MDA
1 ETP - Céline Bernard
MDA - Accueil
1 ETP - Chantal Dellac
1 ETP - Sophie Mourey
Service évènementiel
SPL - Directeur commercial
1 ETP - Jorge Gonçalves
SPL - Chargée de projets évènementiels
1 ETP - Crystal Forler
Service technique et opérationnel
SPL - Régisseur général - RUS
1 ETP - Eric Benvenuto
SPL - Conseillère technique
1 ETP - Martine Stoeffler - 40 %
SPL - Technicien bâtiments
1 ETP - Matthieu Moll
SPL - CDI
Sarah Bintert
Louise Bonhomme
Marine D'Ottavio
Maria Lucharkina
Service artistique
SPL - Administratrice de production
1 ETP - Laure Pierre
SPL - Chargés de projets - Suivi programmation
1 ETP - Elsa Peurrin-Brasse - 50 %
1 ETP - Alexis Lebrax - 50 %
La Villa - Directeur pédagogique
1 ETP - Christophe Mougenot
La Villa - Professeurs
AGARD Etienne
ASSANT SHIMDU Yumiko
BLADIMORE Richard
BOCQUEL Frédéric
CASTILLO Julio Cézar
ABREU CASTILLO Olivia
DAVID Audrey
DUPRAZ Pierre-André
GHAGBO Boni
GOERG Françoise
GRAMMATIKOS Panos
HOFFMANN Christine
LE BUGUET Pierre Loïc
LUCK Maxime
NIRONIK Christophe
MOKIDAD Salomé
OTTENHBERGER Nicolas
REISS Déborah
ROUFFET Anne clémence
RODOUN Martine
SHOORDELU Alexandre
VERON Angéline
MDA - Responsable MDA
1 ETP - Céline Bernard
MDA - Attaché administratif
1 ETP - Victor Bernadet
MDA - Professeurs
AUGUSTIN Henry-Philippe
BOUCHARD Olivier
BUCHE Doris
BUSSIERE LOuis
DURET Agnès
EHLES Alain
GRANTHIL Nadine
HARUNARI Motoko
HELM Marie
KOBRYN Liudmyla
LEPAGE Muriel
MARTT Anaël
MENARD Stephane
PERRAUCT Bruno
REINBOLD-WENDLING Véronique
ROLINGER Joelle
SCHMIDT Francine
SOKIRKA Marine
SPENLEHAUER Claude
VUILLEMIN Coralie
11 allée François Mitterrand, 67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél : 03 88 65 31 06 - accueil@illiade.com - www.illiade.illkirch.eu

Inventaire L'Illiade 2023

Inventaire technique

Lieu	Matériel	Quantité	Remarques	Marque	Modèle	REF
OUTILLAGE						
Electroportatif :						
stock bureau	Perceuse	1	Correct	WURTH	H24-MLE	702224
stock bureau	Visseuse	1	Correct	WURTH	BS10-A	7006532
atelier	Décapeur Th	1	Bon	STEINEL	HL 1610S	
atelier	Etiquetteuse	1	Bon	LEGRAND	IMAGE	
atelier	Tournevis électrique	2	Bon	SIPLEC		
atelier	Fer à souder	1	Moyen			
atelier	Pistolet à colle	1	Moyen	ROKAFIX	EG210	
Atelier	Perforateur	1	Neuf - acquisition SPL 2015			
stock lumière	Pistolet à colle	1	Moyen	ESCO		
stock lumière	Multimètre	1	Bon	VELLEMANN	DVM850BL	
Outils :						
atelier	Servante	1	Bon	STACKON		
atelier	Lot de 13 tournevis	1	Bon	WURTH		
atelier	Boîte de fôrets	1	Mauvais et incomplet	WURTH		6346
atelier	Lot de pinces	1	Correct	BOST		
atelier	Lot de clés à pipe	1	Bon	FACOM	10 à 19	
atelier	Lot clés plates	1	Bon mais incomplet	FACOM	10 à 19	
atelier	Lot de limes	1	Correct			
atelier	Marteau	1	Correct			
atelier	Maillet	1	Mauvais			
atelier	Scie à métaux	1	Correct			
atelier	Lot serre-joints	1	Bon			
atelier	Jeu de douilles	1	Bon	FACOM	8 à 32	
atelier	Clé à cliquet	1	Bon	WURTH	712012	
stock lumière	Servante	1	Correct	LOKOMA		
stock lumière	Lot de clés à pipe	1	Bon	FACOM	8 à 24	
stock lumière	Lot clés plates	1	Correct mais incomplet	WURTH	8 à 19	
stock lumière	Double décamètre	1	Correct	STANLEY		
stock lumière	Scie à métaux	1	Correct			
stock lumière	Clè à molette	3	Correct			
stock lumière	Caisse à outils	1	Bon	WURTH	ROUGE	
stock lumière	Lot 6 tournevis	1	Bon	WURTH		
stock lumière	Tenaille	2	Correct			
stock lumière	Maillet	1	Bon			
stock lumière	Lot de pinces	1	Correct	WURTH		
stock lumière	Niveau à bulle	2	Bon	STANLEY		
SON PETITE SALLE						
HP et Amplis :						
	Enceinte	1	Moyen	L-acoustics	MTD 108a	6040
	Enceinte	1	Moyen	L-acoustics	MTD 108a	6132
	Enceinte	1	Moyen	L-acoustics	SB 115	1503
	Enceinte	1	Moyen	L-acoustics	SB 115	6K1760
	Enceinte	1	Moyen	L-acoustics	SB 115	6K1670

	Enceinte	1	Moyen	L-acoustics	SB 115	1502
	Enceinte	4	Bon	L-acoustics	MTD 108a	
	Ampli	3	Bon	L-acoustics	LA 17a	56352 V04/06
	Limiteur	1	Moyen	AMIX	SNA70	47376
	Ampli retour	1	Bon / dans fly 2u	D&B	D6	27000001096
	FLY 2u	1	Bon	rythmes & sons		
	Ampli retour	1	Bon / dans fly 2u	D&B	D6	27000001096
	FLY 2u	1	Bon	rythmes & sons		
	MAX	1	Bon / dans fly 2 amx	D&B	MAX 12	13000010367
	MAX	1	Bon / dans fly 2 amx	D&B	MAX 12	13000010364
	FLY 2 MAX 12	1	Bon	rythmes & sons		
	MAX	1	Bon / dans fly 2 amx	D&B	MAX 12	13000010367
	MAX	1	Bon / dans fly 2 amx	D&B	MAX 12	13000010367
	fly 2 max 12	1	Bon	rythmes & sons		
	Console son	1	Achat saison 21/22	Yamaha	QL1	
Console et périphériques :						
	multi effets	1	Bon	yamaha	spx2000	HALX01073
	comp stéréo	2	Bon	DBX	166XL	
	quadgate	1	Bon	BSS	DPR 504	
	proc FOH	1	Bon	BSS	FDS-336T	
	eq 31 stéréo	1	Bon	BSS	FCS 966	53443
	eq 31 stéréo	1	Bon	BSS	FCS 966	CS966EK05218
	eq 31 stéréo	1	Bon	BSS	FCS 966	CS966EK05216
	lecteur CD	1	Bon	Tascam	CD-01U	90409
	lecteur CD	1	Bon	Tascam	CD-01Upro	90246
	lecteur MD	1	Bon	Tascam	MD-350	520972
	casque régie	1	Bon	Sennheiser	HD 25-1 II	
Câblage et connectiques :						
	cables SPK 4	4	Bon		1m	
	cables SPK 4	3	Bon		2m	
	cables SPK 4	4	Bon		5m	
	cables micros	5	Bon	klotz	1m	
	cables micros	6	Bon	klotz	3m	
	cables micros	5	Bon	klotz	5m	
	cables micros	6	Bon	klotz	10m	
	cables micros	4	Bon	klotz	15m	
	cables micros	1	Bon	klotz	20m	
	cables SPK 4	1	Bon		7m	
	cables XLR HP	lot	Moyen		divers	
Intercom :						
	centrale	1	Bon	ASL	BS 181	76722
	boitier	3	Bon	ASL	BS 15	
	casque+mic	3	Bon	ASL	HS-1/D	
SON GRANDE SALLE						
Micro :						
	micro	6	Moyen	Shure	SM 58	
	micro	1	Bon / talkback régie	Shure	SM 58 LC	
	micro	4	Bon	Shure	SM 57	
	micro	2	Bon	Shure	Béta 58	
	micro	2	Bon	Shure	Béta 57	
	micro	2	Bon	Shure	Béta 87	
	micro	1	Bon	Shure	Béta 52	
	micro	2	Bon	Shure	SM 81	
	micro	5	Moyen	Shure	Béta 98	

	micro	1	Bon	Shure	Béta 91	
	micro	4	Bon	Sennheiser	E 604	
	micro	4	Bon	Sennheiser	MD 421	
	micro	2	Bon	Sennheiser	MD 441	
	micro	4	Bon	Neumann	KM 184	
	micro	4	Bon	AKG	C 451	
	micro	2	Bon	AKG	C 535	
	micro	3	Moyen	AKG	C 419	
	micro	1	Bon	AKG	C 519	
	micro	1	Bon	Beyerdynamic	M 88	
	micro	1	Bon	Electrovoice	RE 20	
	micro plaques	2	Bon	crown	GPCC 160	
	micro	2	Bon	audiotechnica	AT ES915	
	micro serre tete	3	Moyen	Sennheiser	ME 3	
	micro serre tete	2	Bon	DPA	DPA 4088	
	DI	8	Moyen	BSS	AR 133	
	DI	2	Moyen	BSS	AR 116	
	DI	2	Bon	Radial	J48	
	recepteur HF double	1	Bon	Shure	UR4D+	ML03 3223
	tiroir 1U	1	Bon	Rythmes & sons		
	fly 2 U	1	Bon mais pas de rack double	Rythmes & sons		
	recepteur HF simple	1	Bon	Shure	UR4S	2116
	recepteur HF simple	1	Bon	Shure	UR4S	2118
	Console Son	1	Achat saison 21/22	Yamaha	CL5	
HP et Amplis :						
	ampli retour	1	Bon dans fly 3D6	D&B	D6	27000000339
	ampli retour	1	Bon dans fly 3D6	D&B	D6	27000000339
	ampli retour	1	Bon dans fly 3D6	D&B	D6	27000000339
	tiroir 2U	1	Bon dans fly 3D6	rythmes & sons		
	fly 8U	1	Bon fly 3D6	rythmes & sons		
	ampli retour	1	Bon dans fly 2D6	D&B	D6	27000000339
	ampli retour	1	Bon dans fly 2D6	D&B	D6	27000000339
	tiroir 2U	1	Bon dans fly 2D6	rythmes & sons		
	fly 8U	1	Bon fly 2D6	rythmes & sons		
	enceinte retour	1	Bon N° 10	D&B	Max 15	11000010423
	enceinte retour	1	Bon N° 3	D&B	Max 15	11000010425
	enceinte retour	1	Bon N° 8	D&B	Max 15	11000010424
	enceinte retour	1	Bon N° 6	D&B	Max 15	11000010423
	enceinte retour	1	Bon N° 1	D&B	Max 15	11000010424
	enceinte retour	1	Bon N° 4	D&B	Max 15	11000010425
	enceinte retour	1	Bon N° 5	D&B	Max 15	11000010425
	enceinte retour	1	Bon N° 9	D&B	Max 15	11000010425
	enceinte retour	1	Bon N° 2	D&B	Max 15	11000010423
	enceinte retour	1	N° 7	D&B	Max 15	11000010425
	fly 2 max 15	5	Bon	rythmes & sons		
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	6135
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	6134
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	5862
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	5865
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	6138
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	7789
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	6136
	enceinte retour	1	Bon	L acoustics	mtd 108a	6043
	fly 2 mtd 108	4	Bon	rythmes & sons		

	ampli	1	Bon dans fly AF2	L acoustics	LA 24a	303-002
	filtre	1	Bon dans fly AF2	L acoustics	LLC115-bw	1147
	filtre	1	Bon dans fly AF2	L acoustics	LLC115-bw	1048
	ampli	1	Bon dans fly clic top 6U	L acoustics	LA 15a	077677 V06/
	filtre	1	Bon dans fly clic top 6U	L acoustics	LLC108a	1861
	filtre	1	Bon dans fly clic top 6U	L acoustics	LLC108a	1867
	ampli	1	Bon régie cabine	L acoustics	LA 15a	51388V41/05
	ampli	1	Bon régie cabine	L acoustics	LA 17a	56353V04/06
	ampli	1	Bon régie cabine	L acoustics	LA 17a	56354V04/06
	ampli	1	Bon régie cabine	L acoustics	LA 48a	58220V08/06
	filtre	1	Bon régie cabine	L acoustics	MTD 115LLCA	7G104A
	filtre	1	Bon régie cabine	L acoustics	MTD 115LLCA	7A010A
	filtre	1	Bon régie cabine	L acoustics	MTD 115LLCA	7A009A
	filtre	1	Bon régie cabine	L acoustics	MTD 108 LLCa	1864
	filtre	1	Bon régie cabine	L acoustics	MTD 108 LLCa	1860
	mixeur	1	Bon / boucle magnétique	Strässer	SDS 44D	
	ampli boucle	2	Bon / boucle magnétique	ampetronic	ILD1000G	
	fly boucle magné	1	Bon			
	filtre	1	Bon	L acoustics	MTD 108 LLCa	1890
	mixette+enceinte	1	Bon dans cube R&S	Yamaha	stagepass 300	OZ01838
	enceinte	1	Bon dans cube R&S	Yamaha	stagepass 300	OZ01838
	sm 58 inter	1	Bon dans cube R&S	shure	sm 58 SE	
	fly cube	1	Bon	rythmes & sons		
	enceinte	1	Moyen	L acoustics	MTD 115	7A319K
	enceinte	1	Moyen	L acoustics	MTD 115	7G472K
	enceinte	1	Moyen	L acoustics	MTD 115	7A347K
	enceinte	1	Moyen	L acoustics	MTD 115	7A346K
	enceinte	1	Bon	L acoustics	SB 218	
	enceinte	1	Bon	L acoustics	SB 218	
Console et périphériques :						
	console	1	Bon	Yamaha	01V96	HAOI01088
	fly 01v	1	Bon	rythmes & sons		
	mixette	1		soundcraft	EPM 6	W5734 26983
	fly mixette	1		rythmes & sons		
	cd	1	Moyen dans fly SKB 4U	tascam	cd 450	300359
	md	1	Moyen dans fly SKB 4U	tascam	md-301mk2	50399
	fly 4U	1		SKB		
	EQ 31	1		BSS	FCS 966	2013963*
Câblage et connectiques :						
	cables micros	5	Bon		1 m	
	cables micros	5	Bon		1,5 m	
	cables micros	9	Bon		2 m	
	cables micros	10	Bon		2,5 m	
	cables micros	18	Bon		3 m	
	cables micros	23	Bon		5 m	
	cables micros	12	Bon		7 m	
	cables micros	22	Bon		10 m	
	cables micros	7	Bon		15 m	
	cables micros	4	Bon		20 m	
	mu 8 XLR	1	Bon		5 m	
	mu 10 XLR	1	Bon		5 m	
	cables SPK 4	2	Bon		1,5 m	
	cables SPK 4	5	Bon		2 m	
	cables SPK 4	14	Bon		3 m	

	cables SPK 4	18	Bon		5 m	
	cables SPK 4	4	Bon		7 m	
	cables SPK 4	10	Bon		10 m	
	cables SPK 4	3	Bon		15 m	
	cables SPK 4	2	Bon		20 m	
	cables SPK 4	2	Bon		25 m	
	cables xlr F- SPK	2	Bon		5 m	
	cables xlr F- SPK	8	Bon		10 m	
	cables SPK 8	3	Bon		5 m	
	cables SPK 8	1	Bon		10 m	
	cables SPK 8	1	Bon		15 m	
	cables SPK 8	1	Bon		20 m	
	jack mono	18	Bon			
	2 jack	7	Bon			
	multi 8jack	5	Moyen		5 m	
	multi 4jack	2	Moyen		2 m	
	lot cables jack RCA		Bon			
	lot cables jack XLR		Bon			
	lot cables jack XLR		Bon			
	lot adaptateurs		Moyen			
	quadrup, 16A	4	Bon		1 m	
	quadrup, 16A	4	Bon		1,5 m	
	quadrup, 16A	9	Bon		2 m	
	quadrup, 16A	4	Bon		5 m	
	quadrup, 16A	3	Bon		10 m	
	multi 16 XLR fouet + boitier	1	Bon		20 m	
	multi 12+4 XLR fouet + boitier	1	Bon		20 m	
	multi 10 XLR fouet + boitier SOMMER	1	Moyen		25 m	
	boitier 16 XLR	1	Bon / fond de scène			
	rallonge harting 16 xlr	1	Bon / fond de scène		10 m	
	boitier spk8 vers 4 spk 4	2	Bon / fond de scène			
	bouchon spk 4	4		Neutrik	NL4MM	
	bouchon spk 8	1		neutrik	NL8MM	
	filtre secteur	1			2 m	
	filtre secteur + quadrup	1			3 m	
	harting 24 fem. fem.	2	Bon pour régie retour	Sommer	3 m	
	harting 24 male + fouet 24 xlr male	2	Bon pour régie retour	Sommer	8 m	
	harting 24 fem. fem.	2	Bon pour régie face	Sommer	16 m	
	harting 24 male + fouet 24 xlr male	1	Bon pour régie face	Sommer	4 m	
	harting 24 male + fouet 16 xlr male + 8 xlr femelle	1	Bon pour régie face	Sommer	4 m	
Intercom :						
	buzzer com	1	Bon	ASL	IS 141	8110099
	buzzer com	1	Bon	ASL	IS 141	8110100
	chargeur com HF	1	Bon	Altair	WPBC 200	VBPC-210115
	boitier com HF	1	Bon	Altair	WBP 200	406462WBP2(
	boitier com HF	1	Bon	Altair	WBP 202	20211248
	casque leger	1	Bon	Altair	WAM-100/2L	
	casque com	2	Bon	Altair	DT 108	
	valise kit	1	Bon	explorer		
	centrale HF	1	Bon	Altair	WBS 202	20210198
Autres :						
	bonnettes	10	Bon		micros HF	

	pinces	3	Bon		micros HF	
	pinces	2	Bon		micros	
	barre de couplage	1	Bon	K & M		
	pied de micros	19	Moyen / grand	K & M	27195	
	pied de micros	2	Bon / tres grand	K & M	25600	
	pied de micros	6	Bon / grand	K & M	252	
	pied de micros	13	Bon / petit	K & M	259	
	pied de micros	4	Bon / très petit	K & M	25950	
	pied de micros	8	Bon / pied table	K & M	234	
	pied de micros	2		K & M	260	
	stand X clavier	2		RTX		
	tabouret piano	2		Hercules	KB 200B	
	stand clavier	2		Hercules	KS 400B	
	stand guitare	2		Hercules	GS 412BN	
	stand guitare	1		Stagg		
	plexi 3 pans isolation batterie	1	Bon / dans son fly	rythmes & sons		
	fly plexi	1		rythmes & sons		
	pupitres noirs	7	Moyen	divers		
	pied HP	4	Moyen			
Stock	Système conférence ancien GM	1				
LUMIERES EXTERIEURES						
Projecteurs :						
stock	Plan Convexe	10	Moyen	ADB	EUROPE	C 51
	Flight rangement	1				
Rallonges :						
stock dépôt	rallonges single	4	Bon	caoutchouc	5m	jaune
stock dépôt	rallonges single	5	Bon	caoutchouc	10m	bleu
stock dépôt	rallonges single	5	Bon	caoutchouc	20m	blanc
stock dépôt	biplittes droite	6	Bon	caoutchouc	0m	noir
stock dépôt	biplittes T	3	Bon	caoutchouc	0m	noir
stock dépôt	barquette 4PC	6	Bon	plastique noir	0m	noir
stock dépôt	barquette 4PC inter	3	Bon	plastique noir	0m	noir
	flight rangement	1	Bon			
Pieds :						
stock	pied	2	Moyen / 4,00m	ALT	crémaillaire	ALT 400
stock	barre	2	Bon / 1,50m	ALT	grande	couplage
stock	pied	4	Moyen / 2,00m	K & M	H.P.	
LUMIERE GRANDE SALLE						
Projecteurs :						
stock	Plan Convexe	10	Moyen	ADB	EUROPE	C 51
passerelle	Plan Convexe	16	Bon	ADB	EUROPE	C 101
manteau	Plan Convexe	8	Bon	ADB	EUROPE	C 101
stock	Plan Convexe	20	Bon	ADB	EUROPE	C 101
stock	Plan Convexe	12	Bon	ADB	EUROPE	C 201
quai scène	Flight rangement	2		R&S		range. 201
passerelle	Fresnel	2	Moyen	LTM		
stock	Fresnel	8	Moyen	STRAND	ALTO	
Coulisse	Fresnel	2	Bon	ADB		SH 50
manteau	Découpe	4	Bon	ADB	EUROPE	DW 105
stock	Découpe	12	Bon	JULIAT	SX 1	613 SX
passerelle	Découpe	6	Neuf	JULIAT	SX 1	614 SX
stock	Découpe	6	Bon	JULIAT	SX 1	614 SX
grill	Découpe	4	Neuf	JULIAT	SX 2	713 SX
passerelle	Découpe	4	Bon	JULIAT	SX 1	714 SX

stock	Découpe	4	Bon	JULIAT	SX 1	714 SX
stock	BT	2	Bon	SCENILUX		250W
stock	Série ACL	2	Bon	THOMAS	8 X	250W
stock	Par 64	12	Moyen	THOMAS	noir	CP 60
stock	Par 64	12	Bon	THOMAS	noir	CP 61
stock	Par 64	4	Bon	DTS	noir	CP 61
stock	Par 64	10	Moyen	DTS	noir	CP 62
stock	Par 64	24	Bon	MAJOR	noir	CP 62
stock	Par 64	12	Moyen	THOMAS	noir	CP 62
stock	Par 56	12	Bon / installé	DTS	alu	NSP
stock	Par 56	13	Bon	DTS	noir	MFL
stock	Par 36	12	Bon	VARYTEC	noir	F 1
stock	Mini Découpe	23	Bon	PANAVISION	TD 90	70W
stock	Horiziode	6	Bon	ADB		LF 1000
stock	Horiziode	12	Bon	ADB		ACP 1001
stock	projecteur	4	Achat saison 21/22	MARTIN	ac quantum profile	
stock	PAR led zoom	6	Achat saison 21/22	starway	superkolor	
stock	rampes led	6	Achat saison 21/22	starway	1430	
Console grada fumée						
stock	Console DMX	1	Bon / en flight	ADB	MAXIM LSC	48
stock	Console DMX	1	Moyen / en flight	LEPRECON	624	
passerelle	Gradateurs	6	Bon / installé	ADB	EURODIM 60	24 X 3 KW
passerelle	Gradateurs	2	Bon / installé	ADB	EURODIM 60	12 X 5 KW
salons	Gradateurs	3	Bon / installé	RVE	STAGER	6 X 2,5 KW
passerelle	Gradateurs	2	Bon / rack	STRAND		6 X 2,5 KW
passerelle	Gradateurs	2	Moyen / rack	RVE	STAGER	3 X 5 KW
stock	Gradateurs	6		RVE	MINICUBE	1 X 3 KW
passerelle	Splitter DMX	1	Bon / installé	LUMINEX	2,10 HUB	DMX512A
passerelle	Splitter DMX	1	Bon / installé	ELC		DT 229
passerelle	Splitter DMX	1	Bon	CELCO	SPACK	FUSION 1.5.1
	flight splitter	1	Bon			
stock	Machines Brouillard	2	Bon	LE MAITRE	MVS	
Pieds ponts tubes						
stock	pied	8	Bon / 3,80m	MANFROTTO	WIND-UP	087 NWB
stock	barre	4	Bon	MANFROTTO	grande	couplage
stock	barre	4	Bon	MANFROTTO	petite	couplage
stock	barre pour pont	2	Neuf	DOUGHTY		support pont
stock	barre pour pont	2	Moyen	AF 2		support pont
stock	pied	4	Moyen / 2,10m	CREMER		
stock	platines	23	Bon	LAGOONA	acier	carré
stock	pied de sol	14	Bon	LA B S	acier	en H
stock	pont	2	Bon	STACCO	300	1m00
stock	pont	2	Bon	STACCO	300	2m00
stock	pont	4	Bon	STACCO	300	3m00
stock	pont	3	Bon	STACCO	300	4m00
stock	colliers DOUGHTY	8	Bon	Spigot		
stock	colliers DOUGHTY	5	Bon	colliers DOUGHTY	articulés	
stock	colliers DOUGHTY	4	Bon	colliers DOUGHTY	fixe droit	
stock	colliers DOUGHTY	2	Bon	colliers DOUGHTY	fixe 90°	
stock	colliers DOUGHTY	2	Bon	œillet de levage		
Rallonge et P17						
stock	rallonges single	9	Bon	caoutchouc	1m	bleu
stock	rallonges doublette	10	Bon	caoutchouc	1m	bleu
stock	rallonges single	10	Bon	caoutchouc	1,5m	vert/jaune

stock	rallonges doublette	8	Bon	caoutchouc	1,5m	vert/jaune
stock	rallonges single	20	Bon	caoutchouc	2m	brun
stock	rallonges doublette	11	Bon	caoutchouc	2m	brun
stock	rallonges single	13	Bon	caoutchouc	3m	rouge
stock	rallonges doublette	8	Bon	caoutchouc	3m	rouge
stock	rallonges single	7	Bon	caoutchouc	4m	orange
stock	rallonges single	22	Bon	caoutchouc	5m	jaune
stock	rallonges doublette	12	Bon	caoutchouc	5m	jaune
stock	rallonges single	8	Bon	caoutchouc	7m	vert
stock	rallonges single	16	Bon	caoutchouc	10m	bleu
stock	rallonges single	4	Bon	caoutchouc	15m	violet
stock	rallonges single	11	Bon	caoutchouc	20m	blanc
stock	biplittes	23	Bon	caoutchouc	0m	noir
stock	flight rangement	2	Bon			
face & manteau	rallonges single	14	Bon	caoutchouc	1m	bleu
face & manteau	rallonges doublette	2	Bon	caoutchouc	1m	bleu
face & manteau	rallonges single	12	Bon	caoutchouc	2m	brun
face & manteau	rallonges single	4	Bon	caoutchouc	3m	rouge
face & manteau	rallonges single	18	Bon	caoutchouc	5m	jaune
face & manteau	rallonges single	3	Bon	caoutchouc	10m	bleu
face & manteau	rallonges single	2	Bon	caoutchouc	20m	blanc
face & manteau	biplittes	7	Bon	caoutchouc	0m	noir
stock	splitter	2	Bon	caoutchouc	1m	jaune 110V
stock	rallonges P17-16A	2	Bon	caoutchouc	5m	jaune 110V
stock	rallonges P17-16A	1	Bon	caoutchouc	10m	jaune 110V
stock	rallonges P17-16A	2	Bon	caoutchouc	15m	jaune 110V
stock	rallonges P17-32A	2	Bon	caoutchouc	5m	bleu 220V
stock	rallonges P17-32A	1	Bon	caoutchouc	10m	bleu 220V
stock	rallonges P17-32A	1	Bon	caoutchouc	20m	bleu 220V
stock	flight rangement	3	Bon			
DMX Harting et alim. P17						
stock	rallonges DMX 5 pts	3	Bon		0,50m	jaune
stock	rallonges DMX 5 pts	12	Bon		1m	bleu
stock	rallonges DMX 5 pts	2	Bon		1,5m	vert/jaune
stock	rallonges DMX 5 pts	4	Bon		2m	brun
stock	rallonges DMX 5 pts	11	Bon		3m	rouge
stock	rallonges DMX 5 pts	12	Bon		5m	jaune
stock	rallonges DMX 5 pts	5	Bon		10m	bleu
stock	rallonges DMX 5 pts	1	Bon		15m	violet
stock	rallonges DMX 5 pts	1	Bon		25m	blanc/jaune
stock	rallonges DMX 5 pts	1	Bon		30m	gris
stock	rallonges DMX 5 pts	1	Bon		43m	gris
stock	Multipaires gris soca	5	Bon	SCENE & SON	30m	avec épanoui
stock	Multi Noir Boitier fixe	1	Bon	LAGOONA	20m	épanoui
stock	Multi Noir Boitier fixe	1	Bon	LAGOONA	10m	épanoui
stock	Multi Noir Harting	2	Bon	LAGOONA	15m	harting
stock	Multi Gris Harting	1	Bon	MUNSCH	27m	harting
stock	Multi Gris Harting	1	Bon	MUNSCH	10m	harting
stock	Boitier Harting	2	Bon	LAGOONA	6 PC femelle	harting
stock	Boitier Harting	2	Bon	MUNSCH	6 PC femelle	harting
stock	Epanoui Harting	2	Bon	LAGOONA	6 PC male	harting
stock	Epanoui Harting	2	Bon	MUNSCH	6 PC male	harting
stock	P 17 - 16A	1	Bon	H07RN-F	7m	noir
stock	P 17 - 32A	3	Bon	H07RN-F	5m	noir

stock	P 17 - 32A	1	Bon	H07RN-F	10m	noir
stock	P 17 - 32A	1	Bon	H07RN-F	15m	noir
stock	P 17 - 32A	3	Bon	H07RN-F	20m	noir
stock	P 17 - 63A	2	Bon	H07RN-F	20m	noir
stock	P 17 - 63A	1	Bon	H07RN-F	30m	noir
Divers :						
stock	NACELLE	1	Moyen	NOVON	Automotrice	7m50
P.S.	NACELLE	1	Moyen	JLG TOUCAN	Automotrice	6m00
sous-sol	NACELLE	1	Moyen	GENIE EXPRESS	Manuelle	8m00
stock	Echelle	1	Bon	DISTEL	3 Plans	4m00
stock	Echelle	2	Bon	DISTEL	2 Plans	3m00
local murs	Escabeau	1	Bon	DISTEL	7 marches	2m00
stock	Escabeau	1	Bon	DISTEL	7 marches	2m00
installé	Lambrequin	1	Moyen	SUD TEXTILE	Rouge	17m x 3m
installé	Rideau de Face	2	Moyen	SUD TEXTILE	Rouge	9m x 8,5m
installé	Pendrillons	10	Moyen	SUD TEXTILE	Noir	9m x 2,5m
installé	Frises	5	Moyen	SUD TEXTILE	Noir	2m x 14m
installé	Rideau 3/4	2	Moyen	SUD TEXTILE	Noir	8,4m x 9m
installé	Rideau Fond Haut	2	Moyen	SUD TEXTILE	Noir	8,4m x 4m
installé	Rideau Fond Bas	2	Moyen	SUD TEXTILE	Noir	8,4m x 5,6m
stock	Rideau Gradins	2	Moyen	SUD TEXTILE	Noir	8,4m x 5m
installé	Rideau Mézzanine	2	Moyen	SUD TEXTILE	Noir	8,4m x 4,7m
stock	Praticables	20	Moyen	EUROPODIUM	Pentographe	2m x 1m
stock	Praticables	6	Moyen	EUROPODIUM	Pentographe	2m x 1m
stock	Praticables	2	Moyen	EUROPODIUM	Plateau	1m x 1m
stock	Pieds Praticables	8	Moyen	EUROPODIUM	Plateau	1m
stock	Pieds Praticables	8	Moyen	EUROPODIUM	Plateau	35cm
stock	Rembardes	4	Moyen	EUROPODIUM	sécurité	2m
stock	Rembardes	8	Moyen	EUROPODIUM	sécurité	1m
stock	Tapis de Danse	8	Moyen	GERRITS	noir et gris	1,50m x 10m
	Gros Sabot Y	3		P17/63A	2 P17/32A	noir
	Gros Sabot Distri	1		P17/32A	6 PC16	noir
	Petit Sabot Distri	2		P17/32A	6 PC16	noir
	Petit Sabot Distri	1		P17/32A	6 PC16	jaune
LUMIERE PETITE SALLE						
Projecteurs :						
installé	1	10m x 0,50m	Bon	Lambrequin	SUD TEXTILE	Noir
installé	2	6m x 6m	Bon	Rideau de Face	SUD TEXTILE	Noir
installé	6		Bon / 2 stock	Pendrillons	SUD TEXTILE	Noir
installé	3		Bon	Frises	SUD TEXTILE	Noir
installé	2		Bon	Rideau Fond	SUD TEXTILE	Noir
installé	2	6m x 3,50m	Bon	Rideau Mézzanine	SUD TEXTILE	Noir
stock	2	6m x 3,00m	Bon	Rideau Gradins	SUD TEXTILE	Noir
stock	7	1,50m x 10m	usés	Tapis de dance	GERRITS	noir
Console grada :						
régie	Console DMX	1	Bon	AVAB	PRESTO	80
passerelle	Gradateurs	4	Moyen	RVE DIMKIT	12 - 3 D	12 x 3 KW
passerelle	Gradateurs	1	Moyen	RVE DIMKIT	12 - 3 D	4 x 3 KW
passerelle	Gradateurs	1	Moyen	RVE DIMKIT	12 - 3 P	4 x Fluo
passerelle	Splitter DMX	1	Moyen	MA LIGHTING	2,10 HUB	DMX512A
Rallonge :						
stock	rallonges single	20	Bon	caoutchouc	1m	bleu
stock	rallonges single	20		caoutchouc	2m	brun
stock	rallonges single	16		caoutchouc	3m	rouge

stock	rallonges single	14		caoutchouc	4m	orange
stock	rallonges single	20		caoutchouc	5m	jaune
stock	rallonges single	1		caoutchouc	10m	bleu
stock	biplittes	7		caoutchouc	0m	noir
Divers :						
installé	Lambrequin	1	Bon	SUD TEXTILE	Noir	10m x 0,50m
installé	Rideau de Face	2	Bon	SUD TEXTILE	Noir	6m x 6m
installé	Pendrillons	6	Bon / 2 stock	SUD TEXTILE	Noir	
installé	Frises	3	Bon	SUD TEXTILE	Noir	
installé	Rideau Fond	2	Bon	SUD TEXTILE	Noir	
installé	Rideau Mézzanine	2	Bon	SUD TEXTILE	Noir	6m x 3,50m
stock	Rideau Gradins	2	Bon	SUD TEXTILE	Noir	6m x 3,00m
stock	Tapis de dance	7	usés	GERRITS	noir	1,50m x 10m
VIDEO						
Vidéo :						
stock	Vidéo Projecteur	1		SANYO	PLC-ZM5000L	61X04783
stock	Objectif Standard	1	Bon / malette	SANYO	LNS-S20	1051CC1817
stock	Objectif G.Angle	1	Neuf / malette	PANASONIC	ET-ELW21	107121A0246
stock	Objectif Long	1	Bon / malette	SANYO	LNS-T20	1081HB0026
stock	lot Cables Vidéos	1	bac	BNC		
stock	lot Cables Vidéos	1	bac	VGA		
stock	lot Cables Vidéos	1	PELY	adaptateurs divers		
stock	Ecran sur cadre	1	Moyen / flight	CELEXON	4m x 3m	2 toiles
stock	Ecran sur cadre	1	Moyen / flight	CELEXON	3m x 2m	2 toiles
stock	Panasonic DMC-GX8EG	1	Neuf / acquisition SPL 2016			
stock	Ecran Stumpfl	1	Neuf / acquisition SPL 2016			
stock	Panasonic HPS45175	1	Neuf / acquisition SPL 2016			
stock	Melangeur ultra HD	1	Neuf / acquisition SPL 2016			
stock	Perfect Cue	1	Neuf / acquisition SPL 2017			

Inventaire Matériel

Lieu	Matériel	Quantité	Remarques	2022	
	L'illiade COTE JARDIN				
Hall ICJ et « mez	Chaises fixes	3			ok
	Mange debout	4			ok
	Chaise de bureau	2			ok
	Téléphone fixe	1			ok
	Faux Lauriers	32	remplacés en 2015		ok
	Présentoir totem	2			ok
	Table Bistrot	10			ok
	Ecran	2			ok
	Chaise bistrot	30			ok
Salle de réunion	Chaise	16			
	Tables trapézoïdales	2			
	Table rectangulaire	6			
	Ecran	1			
Vestiaire	Cintres	300	Don		
	Bloc vestiaire	5			
Salle de repas ar	Chaises	9			
	Tables	2			
Local de stockag	Chariots des 10 tables bistrot	4			
	Chariots de praticables (avec « poignée ») avec 6 praticables sur chaque	2			

	Tire pale jaune	1		
	Chariot « transport » en	1		
	Chariot avec 10 grilles	1		
	Chariot de transport métal	1		
	Rouleau de lino bleu	1		
	Rouleau de moquette bleue	1		
Quai de scène	Chariots de praticables (avec poignée) avec 13 praticables	2		
	Chariots de chaises faits par rythmes et son avec 10	2		
	Planches à roulettes de tailles différentes	5		
	Chariot de ménage	1		
	Table grise carrée et deux	1		
Grande salle	Ecran	2		
Loge 1	canapé	1		
	table basse	1		
	Chaise	3		
Loge 2	Canapé	3		
	Table basse	1		
	Chaise	16		
	Réfrigérateur	1		
Loge 3	Canapé	3		
	Table basse	1		0
	Chaise	21		0
	Réfrigérateur	1		
Reserve artistes	Armoire	2		
	Etagères métal/bois	6		
	Meuble volet	1		
	Chariot de ménage	1		
	Planche à repasser et un fer	1		
Cuisine	Chariots pour réfrigérateurs	4		4
	Chariot ménage	1		
	Grande desserte rectangulaire en inox	1		
	Armoires en inox (2 portes coulissantes)	2		
	Lave vaisselle avec paniers	1		
	Centrale murale de	1		
	Machine à glaçons	1		
	Armoire métal deux portes	1		
	Armoire négative	1		
	Réfrigérateurs au sol	2		
	Fours	1		
	Chariot four	3		
	Percolateur	1		
	Desserte 3 niveaux	2		
	Dessertes 2 niveaux	1		
Stockage	Tables 1.80x0.80 :	21	Bon état	
		18	Petits trous sur le plateau	
		16	Grands trous sur le plateau	
	Tables 2.10x0.80	30		
	Tables 1x1	5	état correct	
	Pieds de tables	80		
	Chaises bois noir	490	état moyen - peinture + bois écaillés	
Bureau Régie et	Bureau	2		

	Chaise de bureau	2		
	Dects	2		
	Imprimante	1		
	caisson	2		
	Fauteuils	2		
	Etagère caisson	1		
	Armoire à volet	1		
Bureau Direction	Bureau	3		
	Chaise de bureau	3		
	Chaise	2		
	Armoire à volet	1		
	Commode à volet	1		
Appartement	Table	1		
	Table basse	1		
	Chaise	9		
	Canapé	2		
	Réfrigérateur	1		
	Etagère caisson	3		
	Ordinateur	1		
	Ecran	1		
	Commode	3		
	Bureau	1		
	Lit	4		
	Chevet	3		
	Meuble étagère	1		
	Chariot ménage	1		
Bureau Intermittents	Armoires vestiaire	4		
	Caisson	1		
	Armoire pharmacie	1		
	Dects	2		
Atelier	Chaise de bureau	2		
	Table	1		
	Bloc vestiaire	3		
	Armoire volet	2		
L'illiade COTE COURS				
Hall	Sofa	1		
	Chaise bistrot	2		
	Présentoir totem	3		
	Réfrigérateur	1		
	Ecran	1		
	Chaise de bureau	2		
	Boîte à clés	1		
Loge ICC	Chaise	3		
	Table rectangulaire	1		
	Réfrigérateur	1		
Douches	Portant sur roulettes	1		
	Chariot de ménage	1		
Régie petite salle	Table	1		
	Armoire volet	2		
	Chaise haute	6		
	Fauteuil	1		
Vide sanitaire	Portants	2		
	mobilier du conseil municipal et traiteur	1		
	Rouleau de moquette rouge	1		
	Table rectangulaire	1		
	Table bistrot	66		

	Chaise bistrot	102		
	Tapis de gym	10		
	Bancs	23		
	Rouleaux tapis arlequin	4		
	Table carrée	15		
	Chaise	250	Neuf - acquisition en 2021	
	Chaise	53		
	Coffre avec les panneaux d'exposition	1		
Bureau multi-ass	Bureau	1		
	Chaise	12		
	Tables grises rectangulaires (ibidem sale de réunion icj)	5		
	Tables trapézoïdales grises	2		
	Casiers BAL	18		
	Téléphone fixe	1		
Pôle associatif	Tables grises rectangulaires sur 3 chariots de rangement	18		
	Chaises noires sur 10 chariots à roulettes	66		
	Téléphones muraux	3		
Bureau permane	Bureau	1		
	Chaise de bureau	1		
	Chaise	1		
Bureau Commercial	Porte manteau mural 3	1		
	Armoire colonne	2		
	Bureau	2		
	Chaise de bureau	2		
	Caissons	2		
	Table réunion ronde	1		
	Chaise	4		
	Etagère	1		
	Dect	2		
Local Dalkia	Chaise	2		
	Table rectangulaire/ 2 pieds	1		
Baie informatiqu	Meuble pour PC	1		
	PC	1		
Espace d'attente	Fauteuils	4		
	Table basse	1		
Bureau Direction	Bureau	1		
	Chaise de bureau	1		
	Table de réunion	1		
	Chaise	6		
	Caisson	1		
	Dect	1		
	Commode porte	1		
	Etagère caisson	2		
Bureau administ	Bloc de trois bureaux	1		
	Commode volet	4		
	Armoire volet	1		
	Porte manteau mural 3	1		
	Lampes de bureau	2		
	Téléphone fixe	1		
	Dect	2		
	Imprimante télécopieur	1		
	Caissons	3		
	Chaise de bureau	3		

Bureau accueil	Bloc de trois bureaux	1		
	Commodes volet	3		
	Chaise de bureau	3		
	Caissons	3		
	Porte manteau 3 crochets	1		
	Dect	3		
	Téléphone fixe	1		
Bureau Compta	Armoires volets	3		
	Commodes volets	2		
	Bloc 3 bureaux	1		
	chaise de bureau	3		
	Caissons	1		
	Imprimante télécopieur	1		
	Dect	2		
	Téléphone fixe	1		
Local copieur	Étagères bois	1		
	Coffre fort	1		
	Copieur	1		
	Imprimante couleur	1		
	Massicot	1	Neuf - acquisition SPL 2016	
	Relieuse	1		
	Commode volet	1		

Inventaire La Villa 2023

MATERIEL PEDAGOGIQUE				
Matériel		**Quantité**	**Emplacement**	**Observation**
Instruments de musique				
Piano	Droit	12	RDJ : pépinière musique, salle percu.	Ville dont 3 pianos de l'EMMD
	A queue	2	RDJ : plateau musical	Ville dont 1 piano de l'EMMD
	Numérique	5	R+2 : Studios de musique	ille dont 1 piano numérique de l'EMM
Alto	Modèle enfant	1	Studio de musique	anciennement EMMD
Basse électrique		1	Studio 1	SPL L'illiade
Batterie		4	RDJ : plateau musical + studio percu son	anciennement EMMD
Clarinette Basse		1	Studio de musique	Anciennement EMMD
Clarinette en Ut		2	Une en prêt, une studio de musique	Anciennement EMMD
Clarinette Sib		4	En prêt	Anciennement EMMD
Cornet		2	Studio de musique	anciennement EMMD
Djembés		15	Studio percu son	SPL L'illiade
Flûte à bec basse		1	Studio de musique	Anciennement EMMD
Flûte traversière		4	En prêt	Anciennement EMMD
Flûte traversière		1	Studio de musique	Anciennement EMMD
Guitare		4	Studio de musique	Anciennement EMMD
Guitare		2	Studio de musique	SPL L'illiade
Harpes		4	R+2 : Studios de musique	anciennement EMMD
Hautbois	Petite main	1	Studio de musique	Anciennement EMMD
Saxophone alto		6	Studio de musique	Anciennement EMMD
Saxophone barython		1	Rangement Vulcania	Anciennement EMMD
Saxophone Ténor	Yamaha	1	Rangement Vulcania	Anciennement EMMD
Trombone		3	En prêt	Anciennement EMMD
Trombone		1	En prêt	SPL L'illiade
Trombone	Pbone	3	Studio de musique	Anciennement EMMD
Trompette		2	Studio de musique	Anciennement EMMD
Violon		1	En prêt	Anciennement EMMD
Violon		1	Parcours	Anciennement EMMD
Violon		1	Studio de musique	Anciennement EMMD
Violoncelle		1	Studio de musique	Anciennement EMMD
Violoncelle		1	En prêt	anciennement EMMD
Violoncelle		1	En prêt	Anciennement EMMD
Timballes		3	Plateau musical	Vulcania
Vibraphone		1	Studio percu son	Vulcania
Xylophone		1	Plateau musical	Vulcania
Congas		2	Plateau musical	Vulcania
Grosse caisse		2	Plateau musical	Vulcania
Batterie		1	Studio percu son	Vulcania
Gong		2	Plateau musical	Vulcania
Divers	Banquette	12	RDJ : studio scène, plateau musical, salle percussions / R+2 : studios de musique	anciennement EMMD
	Pupitres	94	RDJ : plateau musical, salle de Percu-Son	anciennement EMMD
	Estrade direction	1	RDJ : plateau musical	anciennement EMMD
Arts plastiques				
Mobilier de rangement	Meubles à roulette	2	R+2 : atelier humide, cirque, pépinière	Ville
	Meuble de séchage	3	Arts plat, pépinière	Ville
	Meuble stockage papier	2	Arts plat, pépinière	Ville
Equipement pédagogique	Chevalets	6	Arts plat	Ville
	Presse	1	Arts plat	Ville
Cirque				
Mobilier de rangement	Armoire métallique de transport	2	Local de rangement	Ville
	Chariot de transport tapis	2	Local de rangement	Ville
Aériens	Trapèzes	6	Local de rangement	Ville
	Double trapèze	1	Local de rangement	SPL L'illiade
	Cordes	1	Local de rangement	Ville
	Tissus	2	Local de rangement	Ville
Équilibre	Boules + 1 filet de transport	3	Local de rangement	Ville
	Cycles	6	Local de rangement	Ville
	Pédalettes	12	Local de rangement	SPL L'illiade
	Rolla Bolla	6	Local de rangement	SPL L'illiade

	Echasses	4	Local de rangement	SPL L'illiade
	Mono cycle girafe	1	Local de rangement	SPL L'illiade
	Chaises d'équilibre	3	Local de rangement	SPL L'illiade
Jonglage	Boules de jonglage	40	Local de rangement	SPL L'illiade
	Diabolo	17	Local de rangement	SPL L'illiade
	Assiettes	11	Local de rangement	SPL L'illiade
	Massues	13	Local de rangement	SPL L'illiade
Tapis de réception	Matelas de réception 2m	1	Local de rangement	Ville
	Matelas DIMAGYM	4	Local de rangement	Ville
	Tapis de réception velcro bleus et rouge	12	Local de rangement	Ville
Equipement pédagogique Petite enfance	Escalier 3 marches	1	Local de rangement	Ville
	Cube	1	Local de rangement	Ville
	Plan incliné	2	Local de rangement	Ville
	Poutre rectangulaire	1	Local de rangement	Ville
	Chariot de rangement	2	Local de rangement	Ville
	Bacs de rangement	30	Local de rangement	Ville
Mobilier				
Matériel		**Quantité**	**Emplacement**	**Observation**
Chaises et fauteuils				
Chaises	Chaises en bois	72	RDJ : salle de percu-son, loges studio scène R+2 : studios de musique	anciennement EMMD
	noires bleues rouges	14	R+1 et 2 : salle de FM 1 et 2 et studios de musique	anciennement EMMD
	chaises simples de cours	30	RDJ : loges studio scène (20) R+1 : salle de FM 1 (20) et 2 (20)	Ville
	Chaises "publics" sécurisée	90	plateau musical et studio scène salle des intervenants et salle de réunion	Ville
Tabourets	Tabourets règlables	10	Arts plat	Ville
	Tabourets Assis-debout	7	Régie et Studio scène	Ville
Fauteuils	Fauteuils de bureau	7	RDC : bureau d'accueil, borne d'accueil , bureau chargés de projets	Villedont 4 fauteuils de l'EMMD
Mobilier pour les espaces publics				
Meuble de rangement	Meuble à casiers	7	Vestiaires des plateaux de danse et des loges du stud	Ville
Assises	Canapés IKEA	5	MezzanineGrand plateauSalle des intervenantsLoges	Ville
	Fauteuils IKEA	9	salle des intervenants	Ville
	Banc bois	8	VestiairesMezzanineAccueil	Ville
	banc extérieur	3	R+1 : mezzanine	Ville

Tables	Tables basses IKEA	4	MezzanineSalle des intervenants	Ville
Tables				
Tables de cours	Table rabattable sur roulettes	12	Ateliers d'arts plastiques	Ville
	Table trapèze	6	Pépinière	Ville
	Table carrée	3	RDJ : salle de Percu-son	anciennement EMMD
	Tables individuelles	50	RDJ : loges studio scène	anciennement EMMD
	Tables de cours électrifiées	6	RDC : le comptoir R+1 : salles des arts numériques	Ville
	Tables de cours	13	R+1 : salles des arts numériques	Ville
	Table de réunion	1	RDC : salle des intervenants (profs)	Ville
	Table de cours	2	Plateau musical	Ville
Bureaux	Table de réunion carrée	1	R+1 : salles des arts numériques	Ville
	Bureau postes de travail avec écran de séparation	4	RDC : bureau chargés de projets	Ville
	Bureau	1	RDC : bureau d'accueil	Ville
	Caissons mobiles	3	RDC : bureau d'accueil	Ville
Tableaux				
	Tableau blanc	12	RDJ : pépinière musique, arts pla, salles de Percu-Son, loges studio scène	Ville dont 4 tableaux de l'EMMD
	Tableau blanc mural simple 100 x 120 cm	1		Ville
	Tableaux blancs muraux simple 100 x 200 cm - pr	2		Ville
	Tableaux blancs mobiles	2	R+2 : studios de musique	Ville
	Tableau blanc mural en verre trempé magnétique	2	Bureau d'accueil + chargés de projets	Ville
	Paper board (tableau de conférence)	3	RDJ : plateau musical Arts plat : pépinière, atelier humide	Ville
Mobilier enfant				
	banc	2	RDJ :pépinière	anciennement EMMD
	Chaises	15	RDJ : pépinière arts pla	anciennement EMMD
	Chaise taille 1	12	Pépinière	Ville
	Bac bas pour livres	1	Arts plat	Ville
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET SON				
Matériel		**Quantité**	**Emplacement**	**Observation**
Informatique	Photocopieuse N&B	1	Salle des intervenants	anciennement EMMD
	PC Pro book	3	bureau d'accueil, salle des profs, chargés de projets	Ville
	PC Pro book	2	bureau d'accueil, salle des profs, chargés de projets	SPL L'illiade
	Chromebook	3	bureau d'accueil, salle des profs, chargés de projets	SPL L'illiade

Son	Audio Mini chaines	13	RDJ : pépinière musique, salle percu., loges studio scène	Ville
Ampli		8	Studios de musique	anciennement EMMD
Ampli		2	Studios de musique	SPL L'illiade
Equipement MAO	iMAC et équipements	7	salle d'arts numériques	Ville
	Clavier	7	salle d'arts numériques	Ville
	Synthétiseur	6	salle d'arts numériques	Ville
	Casques	7	salle d'arts numériques	Ville
DIVERS				
Matériel		**Quantité**	**Emplacement**	**Observation**
Vestiaires	Vestiaire mobile	2		Ville
	Patères	76	RDJ : salle percu. R+1 : grande salle	Ville
	Porte manteau	8	RDC : bureau d'accueil, le compton, salle des profs, petite salle de réunion, bureau chargés de projets	Ville
Autres	Établi	1	Carrel entretien du studio Percu Sons	Ville
	Échelles escabeau	1	RDJ : pépinière, salle percu., loges studio scène RDC : bureau chargés de projets	Ville
	Poteau avec panneau d'affichage A2	3		Ville
	Poteau de guidage à sangle 3m 40 sangle	4		Ville
	Panneau d'affichage mural magnétique - cadre coulissantes	5		Ville
	Meuble à étagère portes	1	RDC : salle des profs	Ville
	Coffre de sécurité 40 litres	1	RDC : bureau d'accueil	Ville
Equipement scénique				
Matériel		**Quantité**	**Emplacement**	**Observation**
Nacelle EES	IWP 20S	1	local rangement studio scène	
Praticables	2m x 1m	12		
Console son SOUNDCRAFT	Si Performer 1	1	Studio scène	
Enceintes façade L ACOUSTICS	12XT	2	Studio scène	
Renforts graves L ACOUSTICS	SB115	2	Studio scène	
Rappels façade L ACOUSTICS	8XT	2	Studio scène	
Enceintes retours L ACOUSTICS	12 XT amplifiées	4	Studio scène	
Amplificateurs façade L ACOUSTICS	LA4	2	Studio scène	
Système UHF SHURE	SLX	2	Studio scène	
Micros SHURE	SM58	6	Studio scène	
Micros SHURE	SM57	4	Studio scène	

Micros SHURE	SM81	2	Studio scène	
Boîtiers Direct BSS	AR133	6	Studio scène	
Ensemble pieds de micros	en flight case	1	Studio scène	
Ensemble câblages micros	en flight case	1	Studio scène	
Pupitre lumières ETC	SMARTFADE ML	1	Studio scène	
Gradateurs ADB EURORACK	24 x 3Kw	1	Studio scène	
Projecteurs JULIAT 1000W	310 HPC	12	Studio scène	
Projecteurs JULIAT 1000W	614 SX	6	Studio scène	
Projecteurs PAR leds 18 x 10w		6	Studio scène	
Rack 1 x TASCAM SS R10	2 x lecteur CD TASCAM	1	Studio scène	
Rack sono mobile	Mix AUDIOPOLE MIX5	1	Grand Plateau Danse	
Enceintes L ACOUSTICS	8XT	6	Grand Plateau Danse	
Bloc Gradateur ADB	Mikapak15 6 x 3Kw	1	Grand Plateau Danse	
Projecteurs Leds		12	Mobile	
Pupitre lumières ETC	SMARTFADE	1	Grand Plateau Danse	
Rack sono mobile	Mix AUDIOPOLE MIX5	1	Petit Plateau Danse	
Enceintes L ACOUSTICS	8XT	2	Petit Plateau Danse	
Ensemble sono Mobile YAMAHA	Stagepass 400	1	Plateau Danse	
Ensemble sono Mobile YAMAHA	Stagepass 400	1	Plateau Danse	SPL L'illiade
Projecteurs Expo OSRAM	KREIOS Mini Fresnel	24	Ponts en mezzanine	
Projecteurs Expo OSRAM	KREIOS Mini Découpe	22	Ponts en mezzanine	

PROCES-VERBAL

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Mercredi 5 février 2025 à l'Hôtel de Ville

Le mercredi 5 février 2025 à 18h30, la CCSPL composée comme suit (liste de présence jointe en annexe) :

Président : Serge SCHEUER (par délégation de M. Thibaud PHILIPPS)

Titulaires :

Représentants du conseil municipal :

- Mme Elisabeth DREYFUS, maire-adjointe
- Mme Isabelle HERR, maire-adjointe
- Mme Sylvie SEIGNEUR, maire-adjointe
- Mme Pascale GENDRAULT, conseillère municipale
- Mme Béatrice LONGECHAL, conseillère municipale

2 Représentants d'associations locales :

Mme Nathalie GUTH représentée par Mme Virginie BILLY– APPEL

M. Christian HEYD - AGF

Suppléants :

- M. Yvon RICHARD, maire-adjoint
- Mme Davina DABYSING, conseillère municipale
- M. Hervé FRUH, conseiller municipal délégué
- Mme Barbara RIMLINGER, conseillère municipale déléguée
- Mme Martine CASTELLON, conseillère municipale

Personnes invitées par le Président :

- M. Alexandre VINCENT-BEAUME, directeur général des services
- Mme Chantal LAEULI-MERLE, directrice déléguée à la direction générale des services
- Mme Céline EHLES, SPL L'illiade
- M. Olivier GLASSER, SPL L'illiade

s'est réunie :

- ✓ **afin d'examiner le rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, mentionné à l'article L. 1411-3 et L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, établi par le délégataire de service public ;**

- ✓ **afin d'émettre un avis sur l'activité du délégataire au titre de l'exercice 2023-2024, relative à la gestion de la SPL L'illiade dans le cadre du contrat de délégation de service public.**

Vu la présentation du rapport annuel du délégataire,

Après délibération,

La Commission a rendu un avis ..concernant la gestion de la SPL sur l'exercice 2023-24

– Favorables = Mme Dreyfus, Seigneur, M. Fruh, M. Scheuer
– Défavorable = Mme Gendrault
– Abstention = Mme Longechal

Désignation des membres de la commission ayant demandé inscription de leur avis au procès-verbal de la séance de la commission :

(Les avis constituent des annexes sur papier libre jointes au procès-verbal)

Le président de la CCSPL

Serge SCHEUER

Fait à Illkirch-Graffenstaden, le 5 février 2025

Les membres de la Commission :

Nom, prénom	Qualité	Présent / absent
M. Serge SCHEUER, adjoint au maire	Président	
Mme Elisabeth DREYFUS, maire-adjointe	Titulaire	
Mme Isabelle HERR, maire-adjointe	Titulaire	
Mme Sylvie SEIGNEUR, maire-adjointe	Titulaire	
Mme Pascale GENDRAULT, conseillère municipale	Titulaire	
Mme Béatrice LONGECHAL, conseillère municipale	Titulaire	
M. Yvon RICHARD, maire-adjoint	Suppléant	
Mme Davina DABYSING, conseillère municipale	Suppléante	
M. Hervé FRUH, conseiller municipal délégué	Suppléant	
Mme Barbara RIMLINGER, conseillère municipale déléguée	Suppléante	
Mme Martine CASTELLON, conseillère municipale	Suppléante	
Représentant d'association locale Mme Nathalie GUTH représentée par Mme Virginie BILLY – APPEL		
Représentant d'association locale M. Christian HEYD - AGF		
M. Alexandre VINCENT-BEAUME, directeur général des services	Personne invitée par le Président	
Mme Chantal LAEULI-MERLE, directrice déléguée à la direction générale des services	Personne invitée par le Président	
M. Olivier GLASSER, SPL L'illiade	Personne invitée par le Président	
Mme Céline EHLES, SPL L'illiade	Personne invitée par le Président	

LEVY Thomas

V. QUESTIONS ÉCRITES / INTER PELLATIONS

Aucune question écrite / interpellation.

VI. DÉ&,6,216 35,6(6 (1 9(578 '(/¶$57,&-/(/ 22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVIT ÉS TERRITORIALES

Num éro	DL2 50312 -AJVD01
Mati ère	Institutions et vie politique ±Fonctionnement des assemblées

Le Conseil Municipal, par délibération du 10 juillet 2020 , a délégué au Maire certaines compétence V H Q D S S O L F D W L R Q 22-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

(Q Y H U W X G H O-¶DUWLFOH L-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations consenties

➢ <u>DÉCISION S DU MAIRE</u>

DM2 41002 -MP
$ F W H P R G L I L F D W L I G H O D U p J L H P R Q p W L T X H G H O D 'L
Educative ±service Guichet Unique ± G L P L Q X W L R Q G H O ¶ H Q F D L V V H
H W P H Q W L R Q G H O ¶ H Q F D L V V H U P L Q D W L R Q G ¶ X Q H D Y D

DM2 50106 -AF02
Tarifs 2025 domiciliation Pôle Associatif

7 R X W H Q R X Y H O O H G R P L F L O L D W L R Q V H U D D V V X M H W W
forfaitaire. Pour 2025, son montant est de 40,48 euros.

Cette red H Y D Q F H I R U I D L W D L U H V \ P E R O L T X H L Q G H [p H
référence des loyers, sera due uniquement la première année par
O ¶ D V V R F L D W L R Q Q R X Y H O O H P H Q W G R P L F L O L p H D X 3 { C

DM2 50205 -LS
Tarifs et redevance 202 5 pour les gymnases et les stades

Les tarifs et redevances de V p T X L S H P H Q W V V S R U W L I V V R Q W L Q
INSEE de référence des loyers du 1er trimestre 2024, étant précisé que ces tarifs seront doublés pour les sociétés commerciales

‡ / H V D V V R F L D W L R Q V S R U W L I V L O O H G H V V R F L D W L R Q V L R F D O H V : 40,48 ¼ G H H Y D Q F H L Q Q X H O O H .
‡ &H associations non illkirchoises, ligues, comités et assimilés :

64,67 ¼ K H X U H O D V D O O H E O H X H R X O D V D O O H G H J \ P
Lixenbuhl ;

46,33 ¼ K H X U H O D V D O O H Y H U W H R X L O H G H J \ P R G X F R P S
Lixenbuhl ;

25,85 ¼ K H X U H O D V D O O H D X V W U H V G H V S R U W V G H G D Q V H
salles de sport de la danse et les stades ;

5,64 ¼ K H X U H S R X U O D V D O O H G H U p X Q L R Q G X F R P S O

DM2 50106 - AF01

Tarifs sport - vacances 202 5

Les tarifs sont indexés s X U O ¶ L Q G L F H G H V Q R W D W L R Q L [j O D F R Q

La participation des familles sera modulée en fonction du revenu fiscal de U p I p U H Q F H D Y L V 4 ¶ L P S R V L W L R Q V U H O D W L V j O D V L W X D W L R Q F R Q F H U Q D Q W O H V U H Q H X V D J H U V U p V L G H Q W V H Q ¶ ¶ W D W U H G H O D F R P P X Q H G que pour les non-résidents.

Afin de prendre en compte les situations particulières (régime spécifique notamment), la Ville se réserve le droit de demander des compléments G ¶ L Q I R U P D W L R Q V U H O D W L V j O D V L W X D W L R Q F R Q F H U Q D Q W O H U H Q H G ¶ L P S R V L W L R Q W O ¶ D S S O L F D W L R Q G H W D U L I

La revalorisation des tarifs de participation aux stages « Sport-Vacances» V ¶ p W D E O L V V H P H Q W conformément au tableau ci-dessous :

TARIFS 2025		
Tranches tarifaires / QF	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours (*)
T8 : revenus supérieurs à 27 000 euros	¼	65 ¼
T7 : revenus de 19 001 à 27 000 euros	72 ¼	¼
T6 : revenus de 13 001 à 19 000 euros	¼	¼
T5 : revenus de 9 001 à 13 000 euros	¼	¼
T4 : revenus de 6 001 à 9 000 euros	¼	¼
T3 : revenus de 3 501 à 6 000 euros	¼	¼
T2 : revenus de 1 001 à 3 500 euros	¼	¼
T1 : revenus de 0 à 1 000 euros	¼	¼

(*) semaines 28 (14 juillet) et 33 (15 août)

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS 2024

Liste des Associations	Montants
Association des Archivistes Français-AAF	105,00 €
Association des Professionnels de l'information et de la documentation-ADBS	276,00 €
Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes ANACEJ	1 425,05 €
Association des Maires du Bas Rhin	7 654,19 €
Amicale des Maires des communes du Sud et de l'Ouest de L'EMS	1 647,10 €
Club de la Presse	210,00 €
Réseau Français des Villes Educatrices-RFVE	375,00 €
Groupement de Défense Sanitaire-GDS (ovins/caprins/bovins)	50,52 €
Agriculture et territoires - Chambres d'Agriculture Alsace (ovins/caprins/bovins)	111,27 €
Fédération des Centres Socio-Culturels du Bas Rhin	5 188,27 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuris	450,00 €
Association des Amis du Mémorial Alsace Moselle-AMAM	300,00 €
Association des Villes pour la propreté Urbaine-AVPU	900,00 €
Alliance Pastorale	5,00 €
Association des élus en charge du Sport - ANDES	512,00 €
Réseau des Acheteurs Hospitaliers - RESAH	600,00 €

Contrat d'assurance dommages aux biens (Groupama)
Indemnités de sinistres 2024

DATE SINISTRE	NATURE	SITE CONCERNE	DOMMAGES	INDEMNISATION	COUT RESTANT A CHARGE DE LA VILLE	
22-juin-21	Choc véhicule	Rue industrie	Candélabre		340,56 €	
20-août-21	Choc véhicule	Pôle Api	Armoire électrique		1 442,70 €	
27-sept.-21	Choc véhicule	Rue du Girlenhrisch	Armoire électrique		1 759,44 €	
9-mai-22	Choc véhicule	Rue des bonnes gens	Candélabre	858,16 €		*
3-août-22	Choc véhicule	Place du forum de l'ill	Borne bivois	10 290,24 €	- €	
12-août-22	Choc véhicule	Rue des sangliers	Candélabre	464,40 €	- €	
20-oct.-22	Incendie	Skate park Lixenbuhl	Container poubelle	731,81 €	1 558,00 €	
14-févr.-23	Choc véhicule	Rue Shweitzer	Candélabre	715,20 €	- €	
25-juil-23	Vandalisme	Ecole Libermann	Modulaires provisoires	1 159,56 €		
25-juil.-23	Coup de foudre	Temple protestant	Cloche/horloge	3 948,91 €		
8-sept.-23	Incendie	Ecole maternelle Lixenbuhl	Local poubelle	957,01 €		
06-déc-23	Choc véhicule	Rue des Jardins	Candélabre	652,50 €		
29-mars-23	Choc véhicule	Cours de l'illiade	Borne bivois	7 088,76 €		*
18-juin-23	Choc véhicule	Rue industrie/avenue Strasbourg	Candélabre	3 882,40 €		
12-avr.-24	Choc véhicule	2 route de lyon	Candélabre	3 832,00 €		*
20-juil.-24	Choc véhicule	Cours de l'illiade	Borne bivois	5 482,90 €		*
2-août-24	Degats des eaux	Halte garderie les Roseaux	Sol, mur, mobilier	3 034,08 €	1 754,00 €	*
2-août-24	Degats des eaux	Centre de Loisirs du Muhlegel	Sol, mur, mobilier	5 927,35 €	1 754,00 €	*
2-août-24	Degats des eaux	Crèche de Ill	Sol, mur, mobilier	10 828,36 €	1 754,00 €	*

1/2

Contrat d'assurance dommages aux biens (Groupama)
Indemnités de sinistres 2024

DATE SINISTRE	NATURE	SITE CONCERNE	DOMMAGES	INDEMNISATION	COUT RESTANT A CHARGE DE LA VILLE
22-nov.-24	Choc véhicule	Parking CRIG Rue des vignes	Portique tordu	778,61 €	1 754,00 € *
			TOTAL	**60 632,25 €**	**12 116,70 €**

Concernant 2021
Les 3 sinistres présentés en remboursement partiel sont clos par presciption
Sans récupération de la vétusté car facture non transmise dans les délais

Concerntant 2022
Les 2 sinistres présentés partiellement remboursés sont clos
Les 4 sinistres présentés en cours d'instruction sont :
1 est clos et totalement indemnisé
1 classé sans suite, 1 pris en charge par une autre assurance
1 est partiellement remboursé* (reste franchise et/ou vétusté à récupérer)

Concernant 2023
Les 5 sinistrés présentés partiellement remboursés sont clos
Pour les 5 sinistres présentés en cours d'instruction
1 est clos et totalement indemnisé, 1 est partiellement remboursé* (reste franchise et/ou vétusté à récupérer)
3 sont classés sans suite

Concernant 2024
9 sinistres se sont produits
6 sinistres sont partiellement remboursés * (reste franchise et/ou vétusté à récupérer)
3 sont en cours d'instruction

Pour mémoire, cotisation 2024 : 49 111,52 € pour 108 850,99 m^2

Contrat d'assurance flotte automobile (SMACL et MMA)
Indemnités de sinistres 2024

DATE SINISTRE	VEHICULE	NATURE	DOMMAGE	INDEMNISATION	COUT RESTANT A CHARGE DE LA VILLE
SMACL Contrat jusqu'au 31.12.23					
13-juil.-23	CX -747-PG	Bris de glace	Pare brise	789,79 €	0,00 €
MMA Contrat depuis le 1 er janvier 2024					
18-janv.-24	GG-392-QL	Choc contre corps fixe	Carrosserie	962,16 €	0,00 €
30-août-24	BG-824-AT	Bris de glace	Vitrage	550,79 €	0,00 €
15-oct.-24	CP-831-BE	Bris de glace	Pare brise	775,96 €	0,00 €
7-nov.-24	FV-450-RT	Bris de glace	Pare brise	629,98 €	0,00 €
			TOTAL	**3 708,68 €**	**0,00 €**

Concernnant les sinistres de 2023
Les 2 sinistres présentés en cours d'instruction sont clos :
1 est règlé directement au garage
1 est pris en charge par l'assurance du tiers responsable

Concernnant les sinistres de 2024, 12 sinistres se sont produits :
4 sont clos et indemnisés par règlement direct au garage
2 sinistres ne sont pas garantis (véhicule de plus de 10 ans)
3 sinistres sont sans dommages pour la ville avec prise en charge du recours de tiers
3 sont en cours d'instruction

Pour mémoire, cotisation 2024 : 73 505,87 € pour 97 véhicules assurés

1/1

Les marchés et avenants passés depuis le Conseil Municipal du 4 décembre 2024 sont présentés dans les tableaux joints en annexe.

MARCHES DE TRAVAUX

March**é de travaux dans le cadre de la construction de l'école élémentaire passive Libermann à Illkirch**-Graffenstaden

Avenant n°	*Intitulé Lots*	*Titulaire*	*Montant H.T. initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Avenant N° 6	Lot 19 – serrurerie/métallerie – 20M068	EB SERRURERIE – 67330 Griesbach le Bastberg	167 239,65 €	-546,54 €	6 décembre 2024

March é de travaux pour la végétalisation et la désimperméabilisation de la place centrale **– forum de l'Ill** à Illkirch -Graffenstaden

Avenant n°	*Intitulé Lots*	*Titulaire*	*Montant H.T. initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Avenant N° 1	Lot unique – 24M021	THIERRY MULLER – 67118 Geispolsheim	563 801,81 €	35 276,00 €	17 décembre 2024

March**é de travaux pour l'installation de bornes anti**-terrorisme **–** Allée François Mitterrand

Avenant n°	*Intitulé Lots*	*Titulaire*	*Montant H.T. initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Avenant N° 2	Lot unique – 24M011	SOBECA SAS – 67330 Imbsheim	86 640,00 €	2 990,00 €	18 décembre 2024

Marché de travaux pour la végétalisation des cours du groupe scolaire sud - marché complémentaire du 22M040					
Avenant n°	***Intitulé Lots***	***Titulaire***	***Montant H.T. initial***	***Avenants HT***	***Date notification***
Avenant N° 1	Lot unique - 24M022	THIERRY MULLER – 67118 Geispolsheim	157 125,60 €	1 782,00 €	19 décembre 2024

	Intitulé Lots	***Titulaire***	***Montant H.T. initial***	***Avenants HT***	***Date notification***
Marché de travaux de végétalisation - marché complémentaire du 22M040 – travaux de plantation du cimetière Baggersee	Lot unique – 24M086	THIERRY MULLER – 67118 Geispolsheim	49 581,00 €		20 décembre 2024

	Intitulé Lots	***Titulaire***	***Montant H.T. initial***	***Avenants HT***	***Date notification***
Marché de travaux pour la mise en place d'un système de rafraîchissement du bâtiment C de l'Hôtel de Ville	Lot unique – 24M058	GENIE CLIMATIQUE DE L'EST – 67800 Hoenheim	334 578,63 €		20 décembre 2024

March **é de construction d'un hall de des sports**					
Avenant n°	***Intitulé Lots***	***Titulaire***	***Montant H.T. initial***	***Avenants HT***	***Date notification***
Avenant N° 2	Lot 05 – gros-œuvre - 23M071	KS CONSTRUCTION – 67800 Bischheim	1 868 000,00 €	10 320,30 €	31 janvier 2025
Avenant N° 1	Lot 09 – menuiseries extérieures aluminium - 23M075	J. GREMMEL § CIE – 67114 Eschau	693 210,00 €	81 780,00 €	28 février 2025
Avenant N° 1	Lot 10 – serrurerie métallerie - 23M076	SERRURERIE HEITZ – 67810 Holtzheim	222 355,00 €	82 465,29 €	28 février 2025
Avenant N° 2	Lot 19 – électricité - 23M085	K3E SAS – 67470 Mothern	849 987,55 €	77 858,74 €	28 février 2025

	Intitulé Lots	***Titulaire***	***Montant H.T. initial***	***Avenants HT***	***Date notification***
Accord-cadre de travaux de réfection de cinq courts de tennis	Lot unique – 24M085	TENNIS EST – 57120 Rombas	maximum 22 000,00 €		19 février 2025

MARCHES DE FOURNITURES

	Intitulé Lots	*Titulaire*	*Montant H.T. initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Acquisition de deux motocyclettes de type trail pour la police municipale	Lot unique – 24M054	FAST § RIDE – 67460 Souffelweyersheim	43 029,61 €		20 décembre 2024

Rénovation du parc d'éclairage public de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden en source LED et luminaire LED

Avenant n°	*Intitulé Lots*	*Titulaire*	*Montant H.T. initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Avenant N° 2	Lot unique - Marché 23M049	SOBECA SAS - 67330 Imbsheim	1 474 753,00 €	25 713,00 €	2 décembre 2024
Avenant N° 3				11 868,80 €	4 février 2025

MARCHES DE SERVICES

	Intitulé Lots	*Titulaire*	*Montant HT initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Mission d'accompagnement dans le cadre de la certification des adresses communales obligatoire de la Ville	Lot unique – 24M070	PRODEXA – 69000 Lyon	14 000,00 €		6 décembre 2024

	Intitulé Lots	*Titulaire*	*Montant HT initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Accord-cadre pour l'impression du bulletin municipal	Lot unique – 24M084	GYSS IMPRIMEUR – 67210 Obernai	maximum 85 000,00 €		24 janvier 2025

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un hall des sports

Avenant n°	*Intitulé Lots*	*Titulaire*	*Montant H.T. initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Avenant n°06	Lot unique – 21M036	IXO ARCHITECTURE – 67600 Sélestat	1 470 000,00 €	9 800,00 €	19 décembre 2024
Avenant n°07				515,80 €	4 février 2025

	Intitulé Lots	*Titulaire*	*Montant HT initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Marché de prestations d'assurance pour la période 2025-2028	Lot 01 – 24M075 – responsabilité civile	SMACL – 79000 Niort	19 330,66 €/an		20 décembre 2024
	Lot 04 – 24M078 – dommages aux biens	SATEC – 92532 Levallois Perret	90 086,53 €/an		30 décembre 2024
	Lot 05 – 24M079 – cyber-risques	ACL COURTAGE – 46400 St Cere	4 916,20 €/an		2 janvier 2025

	Intitulé Lots	*Titulaire*	*Montant HT initial*	*Avenants HT*	*Date notification*
Marché de maîtrise d'œuvre pour la transformation d'un pavillon en maison des agents	Lot unique – 24M062	PLEBICIT – 67860 Friesenheim	36 549,00 €		3 janvier 2025

Marché **de Performance Energétique pour l'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux de la Ville**					
Avenant n°	***Intitulé Lots***	***Titulaire***	***Montant H.T. initial***	***Avenants HT***	***Date notification***
Avenant n° 2	Lot unique – 23M017	ES SERVICES ENERGETIQUES – 67450 Mundolsheim	975 876,46 €/an	-15 595,49 €/an	14 février 2025

	Intitulé Lots	***Titulaire***	***Montant HT initial***	***Avenants HT***	***Date notification***
Accord-cadre d'installation et de désinstallation de décorations de Noël	Lot 01 – secteur 1 – 24M080	SIGMATECH – 67610 La Wantzenau	maximum 20 000,00 €		18 février 2025
	Lot 02 – secteur 2 – 24M080		maximum 25 000,00 €		

VI I . COMMUNICA TIO NS DU MAIRE

1. Compte -rendu sommaire de la réunion du Conseil de O ¶ (X U R P p W U R S ¶ (X U R P p W U R S Strasbourg du 18 décembre 2024

En application de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le compte-rendu sommaire du Conseil de l ¶ (X U R P p W U R S de Strasbourg du 18 décembre 2024 est commun L T X p j O ¶ H Q V H P E O H G H O ¶ H Q V H P E O H du Conseil Municipal.

2. Compte -rendu sommaire de la réunion du Conseil de O ¶ (X U R P p W U R S ¶ (X U R P p W U R S Strasbourg du 7 février

En application de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le compte-rendu sommaire du Conseil de l ¶ (X U R P p W U R S de Strasbourg du 7 février 2025 est commun L T X p j O ¶ H Q V H P E O H G H O ¶ H Q V H P E O H du Conseil Municipal.

3. Rapport d ¶ activité et de développement durable de l ¶ Euro métropole 2023

En application de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le rapport d ¶ activité et de développement durable de l ¶ Eurométropole 2023 est F R P P X Q L T X p j O ¶ H Q V H P E O H G H O ¶ H Q V H P E O H du Conseil Municipal.

L ¶ ordre du jour é ta nt ép uisé, M onsieur le Maire remerci e les participants e t lève la séa nce à 22h00 .

DELIB ERATIONS ET DEC ISIONS
PRISES LORS DE LA REUNI ON DU CONSEIL MUNICIPAL

I ± Approbation du procès -verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 décembre 202 4

II - Rapport annuel de situation comparée 202 4 H W S O D Q G ¶ D F W L R Q V P D W L q U H G ¶ p J D O L W p I H 2024-2026 R P P H V

III - Finances

1. ' p E D W G ¶ R U L H Q W D W L R Q E X G J p W D L U H

I V - Culture

1. 5 D S S R U W D Q Q X H O G X G p O p J D W L R Q 2023/2024 / ± / ¶ L O O L D p T X L S H P H Q W V F X O W X U H O V / ¶ L O O L D G H H W O D 9 L O O

V - Questions écrites/interpellations

VI - Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

VII - Communications du Maire

1. Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 18 décembre 2024
2. Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 7 février 2025
3. Rapport d'activité et de développement durable de l'Eurométropole 2023

EMARGEMENTS

Le Maire

Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance

Alexandre VINCENT-BEAUME